

ALGÉRIE-FRANCE

Le Président Tebboune reçoit l'ambassadeur de France en Algérie

P. 24

RAPATRIEMENT DES ALGÉRIENS BLOQUÉS À L'ÉTRANGER

Nouvelle opération "dès la semaine prochaine" (Premier ministre)

P. 24

ANP

Le nouveau Commandant des Forces aériennes installé

P. 4

INCIDENCES DU COVID-19 SUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

Une commission de sauvegarde chargée de l'évaluation

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a procédé, hier à Alger, à l'installation de la Commission de sauvegarde chargée d'évaluer les incidences causées par la pandémie du nouveau Coronavirus (COVID-19) sur l'économie nationale. La cérémonie d'installation a eu lieu au terme des travaux de la réunion du Premier ministre avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques et ce en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qu'il avait adressées, lors du Conseil des ministres du dimanche 12 juillet, au Premier ministre à l'effet de mettre en place et de présider une commission de sauvegarde qui aura pour objectif d'évaluer les incidences causées par la pandémie du Coronavirus (COVID-19) sur l'économie nationale.

P. 3 APS



EXPLOITATION DE L'OR DANS LE SUD

Arkab : "les jeunes pourront constituer des coopératives pour prospecter en toute légalité"

P. 3

COMMUNICATION

M. Belhimer reçoit le Pdg du Groupe Cevital

P. 16

VENTE DE MOUTONS À ALGER

Un net recul des points de vente anarchiques

P. 8

PÉTROLE

Le Brent à moins de 43 dollars

P. 7

SANTÉ

**ACNÉ
Quand et comment doit-elle être prise en charge ?**

P.p 12-13

F OOTBALL

**CAN-2019
Il y a une année, l'Algérie s'installait sur le toit de l'Afrique**

P. 21



PIRATAGE MASSIF SUR TWITTER

Une série d'enquêtes ouvertes

P. 17

MDN

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Un troisième terroriste abattu à Médéa**

P. 24

POSTE - APPLICATION

Lancement d'une application permettant aux retraités de connaître le jour de virement de leurs pensions et allocations



Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé jeudi dans un communiqué le lancement d'une application permettant aux retraités et ayants droit de connaître le jour de virement de leurs pensions et allocations. Le ministère a précisé qu'"il suffit simplement d'ouvrir le lien <https://edcarte.poste.dz/cnr.php> et de saisir le jour de perception initiale des pensions et allocations de retraite ainsi que le numéro de compte CCP et la clé".

Le nouveau calendrier prévoit l'avancement des dates de virement des pensions et allocations de retraite et leur répartition sur plusieurs jours afin d'améliorer les conditions d'accueil des retraités et ayants droit et de régler définitivement le problème de la grande affluence dans les bureaux de poste.

JUSTICE - TRIBUNAL DE TISSEMSILT

18 mois de prison pour offense à une femme médecin

Le tribunal de Tissemsilt a prononcé une peine de 18 mois et une amende de 50.000 DA à l'encontre d'un individu pour offense à une femme médecin généraliste exerçant au niveau de l'établissement public de la wilaya, a-t-on appris jeudi dans un communiqué du procureur de la République près ce tribunal.

Le mis en cause est poursuivi pour "agression sur un médecin généraliste, menace de mort et cassage de l'écran d'un tableau d'affichage de l'hôpital." Cette affaire entre dans le cadre de la lutte contre le phénomène d'agression contre les personnels du corps médical, paramédical et gestionnaires des établissements de santé "dans le but de mettre un terme à ce genre de comportements obscènes", a-t-on indiqué dans le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Skikda : 2 morts et trois blessés dans un accident de la circulation à Djendel Saadi Mohamed

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et trois (3) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu jeudi suite à une collision entre deux voitures sur un tronçon de la RN 6 dans la commune de Djendel Saadi Mohamed (Est de Skikda), a-t-on appris auprès de la direction locale de la protection civile. Les corps sans vie des deux victimes, une femme et un homme, âgés de 20 et 28 ans qui se trouvaient à bord d'un véhicule immatriculé dans la wilaya de Guelma ont été transférés à la morgue de l'hôpital Mohamed Dendane d'Azzaba, a précisé la même source.

Aussi, les blessés, âgés entre 25 et 35 ans ont été transférés à la même structure sanitaire pour les soins nécessaires, a-t-on fait savoir. Les autorités compétentes ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

PROTECTION CIVILE - DÉCÈS

Décès d'un plongeur lors d'une opération de repêchage à Tiaret

Un plongeur de la Protection civile est décédé lors d'une opération de repêchage de deux personnes ayant trouvé la mort dans un puits à Tiaret, indique vendredi un communiqué de la Protection civile. Il s'agit du "martyr du devoir, le caporal Khaled Zouatnia (43 ans), décédé suite à l'intervention des unités de la Protection civile de la wilaya de Tiaret pour le repêchage de deux personnes décédées dans un puits, lors d'une opération de nettoyage, au lieu dit El Machref", précise la même source.

SANTÉ - CORONAVIRUS

Tlemcen : les forêts récréatives de Lalla Setti et d'Ahfir fermées au public

Les forêts récréatives de Lalla Setti et d'Ahfir sont fermées au public à titre préventif à partir de ce jeudi, a annoncé le chef de l'exécutif de la wilaya de Tlemcen.

Le wali de Tlemcen, Amoumène Mermouri, a indiqué que cette nouvelle décision a été prise suite à la réunion mercredi soir de la commission sanitaire de la wilaya qui a constaté que les nombreux citoyens et visiteurs qui fréquentent ces deux forêts ne respectent pas les règles et mesures de prévention contre la propagation de Covid-19, notamment celles de la distanciation et du port de masques de protection. Outre ces deux sites forestiers, les rues commerçantes de Sidi Hamed et d'El Kissaria, situées au cœur de la ville de Tlemcen, ont été également fermées eu égard aux foules importantes qui circulent et qui activent dans le commerce dans cette zone.

Le même responsable a souligné que ces mesures temporaires ont été prises pour préserver la vie et la santé des citoyens et éviter la propagation du coronavirus, soulignant que "tant que le risque existe, les autorités compétentes prendront les mesures adéquates jusqu'à ce que la situation sanitaire s'améliore". Le chef de l'exécutif de la wilaya a, en outre, rappelé qu'une rencontre a regroupé mardi au siège de l'APW de Tlemcen, les autorités locales et la société civile afin de motiver les associations à redoubler d'efforts en matière d'information et de sensibilisation des populations sur cette pandémie.

TIZI-OUZOU-COVID-19

La forêt de Yakouren fermée au public

La forêt de Yakouren, à l'Est de Tizi-Ouzou, prise par les estivants en ce contexte de crise sanitaire, est désormais fermée au public, rapporte jeudi un communiqué de l'Assemblée populaire de cette commune (APC). "Vu la résurgence de Covid-19 et vu le nombre de visiteurs du pique-nique de Yakouren en croissance continue en cette période estivale, il est du devoir du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de prendre toutes les précautions nécessaires pour la sauvegarde de la santé des citoyens", est-il indiqué dans le document.

Cette décision de fermeture de cet espace de détente est motivée, selon une déclaration à l'APS du premier responsable de cette commune, Yassine Abib, par un tas de raisons, dont "le manque d'eau potable, l'état des routes, l'accumulation des ordures et évidemment, le danger de propagation du Covid-19". Plusieurs autres espaces recevant du public ont fait l'objet ces deux derniers jours de décisions de fermeture, pour cause de résurgence de la pandémie, à l'exemple des marchés hebdomadaires des localités d'Azazza et d'Iferhounène. Lors d'une réunion d'évaluation de la situation de la pandémie à travers la wilaya, tenue mardi dernier avec l'ensemble des responsables locaux, le wali Mahmoud Djamaa, les a instruit à l'effet de procéder à la fermeture de l'ensemble des espaces accueillant du public et n'observant pas les mesures préventives.

PLAGES - NOYADE

Skikda: repêchage du corps d'une femme noyée sur la plage non gardée de Guerbaz

L'unité secondaire de protection civile d'Azzaba dans la wilaya de Skikda est intervenue vendredi soir, pour repêcher le corps d'une jeune femme, noyée sur la plage non gardée de Guerbaz, (Est du chef lieu), a-t-on appris auprès des services de ce corps constitué.

La dépouille de la victime, âgée de 25 ans, originaire de Constantine a été acheminée vers la morgue de l'hôpital d'Azzaba, a précisé la même source.

A l'occasion, les services de protection civile de la wilaya de Skikda ont tenu à réitérer leur appel aux citoyens les conseillant de faire preuve de vigilance et de prudence, et se conformer aux mesures préventives prises pour endiguer la propagation de l'épidémie de coronavirus, rappelant que les plages demeurent fermées et la baignade interdite.

SECOUSSE TELLURIQUE À MILA

Aucune perte humaine ni dégâts matériels



La secousse tellurique de magnitude 4,5 sur l'échelle de Richter, enregistrée vendredi matin à Mila, n'a induit aucune perte humaine ni dégâts matériels, affirme la Protection civile. Les unités de la Protection civile qui sont intervenus dans toutes les communes de la wilaya "n'ont constaté aucune perte humaine ni dégâts matériels hormis quelques fissures au niveau de l'ancien quartier de Mila, dont l'évaluation a été entamée par les services concernés", indique la même source.

Les éléments de la Protection civile ont eu à prendre en charge quelques citoyens en état de panique, ajoute le communiqué. Une secousse tellurique de magnitude 4,5 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée vendredi à 09h12 dans la wilaya de Mila.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 1 km au Nord de la ville Sidi-Merouane.

JUSTICE

3 individus placés en détention provisoire à Médéa pour outrage à des agents de police lors de l'exercice de leurs fonctions

Trois individus ont été placés en détention provisoire, jeudi à Médéa, pour outrage à des agents de police lors de l'exercice de leurs fonctions, a indiqué un communiqué du parquet du tribunal de Médéa.

"Une patrouille d'éléments de la sûreté a fait l'objet d'insultes, d'injures et de jets de pierres en date du 14 juillet en cours par des jeunes ayant enfreint le confinement à la cité Benkherroubi à Médéa", indique-t-on de même source. Des renforts sécuritaires ont été appelés et trois jeunes ont été arrêtés et présentés jeudi devant le Parquet de la République près le tribunal de Médéa.

Ces derniers ont été poursuivis conformément aux procédures de comparution immédiate pour délit d'outrage à des agents de la force publique lors de l'exercice de leurs fonctions.

L'affaire sera statué lors d'une audience prévue le 23 juillet courant, indique le communiqué, précisant que "les accusés ont été placés en détention provisoire".

ACCIDENTS DE LA ROUTE

3 morts dans un accident de la route près de Laghouat

Trois (3) membres d'une famille ont trouvé la mort suite à un accident de la circulation survenu dans la nuit de vendredi à samedi près de Laghouat, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile (PC).

L'accident s'est produit sur la route nationale (RN-1), au niveau du tronçon reliant Laghouat à Ghardaia, au point kilométrique (PK) 431, au lieu-dit "Boutrakfine", -t-on indiqué.

Un véhicule touristique immatriculé dans la wilaya d'Ilizi en route vers la wilaya de Tiaret a dérapé causant la mort sur place de trois passagers âgés entre 3 et 35 ans, et des blessures à trois autres âgés entre 10 et 42 ans, parmi eux un cas grave, selon la même source.

Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'établissement public hospitalier "H midia Ben Ajila" de Laghouat, où ont été également évacués les blessés, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

GOUVERNEMENT

M. Djerad installe la Commission de sauvegarde chargée d'évaluer les incidences causées par le COVID-19 sur l'économie nationale

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a procédé, samedi à Alger, à l'installation de la Commission de sauvegarde chargée d'évaluer les incidences causées par la pandémie du nouveau Coronavirus (COVID-19) sur l'économie nationale.

La cérémonie d'installation a eu lieu au terme des travaux de la réunion du Premier ministre avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques et ce en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qu'il avait adressées, lors du Conseil des ministres du dimanche 12 juillet, au Premier ministre à l'effet de mettre en place et de présider une commission de sauvegarde qui aura pour objectif d'évaluer les incidences causées par la pandémie du Coronavirus (COVID-19) sur l'économie nationale. Le Premier ministre a procédé également à l'installation d'un groupe de travail chargé d'élaborer le rapport qui sera présenté d'abord au Conseil du Gouvernement le 22 juillet et ensuite en tant que premier point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil des ministres prévue le 26 juillet en cours. Le groupe de travail

chargé d'élaborer le rapport est composé du président du Conseil national économique et social (CNES), Reda Tir, en sa qualité de président du groupe, du ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la prospective, Mohamed Cherif Benmihoub en sa qualité de rapporteur, ainsi que des représentants des ministères des Finances, de l'Industrie, de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Habitat et de l'Urbanisme, du Commerce, des Travaux publics et des Transports, du Tourisme, de l'Artisanat et du travail familial et du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale.

Le groupe de travail comptera six (6) représentants des syndicats des travailleurs et six (6) représentants des syndicats du patronat, lesquels seront définis avant que la Commission entame officiellement ses missions aujourd'hui après-midi.

Le Premier ministre a précisé



que le rapport à élaborer sera basé «sur une approche prospective et une logique différente de celle appliquée auparavant», soulignant que ce rapport sera «sur le terrain et non théorique et repose sur des aspects concrets prenant en compte toutes les données de

façon claire et précise».

M. Djerad a souligné que le Gouvernement «adopte une nouvelle méthode pour traiter avec les partenaires sociaux et économiques, se fixant pour objectif «le rétablissement de la confiance entre toutes les parties».

Djerad : "grand préjudice sur l'économie nationale causé par les mesures préventives contre la COVID-19"

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a fait savoir, samedi à Alger, que les mesures préventives pour endiguer la propagation de la COVID-19 avaient occasionné un grand préjudice à l'économie nationale, tout en se disant profondément convaincu des capacités du pays de surmonter cette crise, grâce à la conjugaison de tous les efforts, et en faisant preuve d'un haut sens des responsabilités. "L'Algérie fait face à une situation économique difficile inédite, en raison de plusieurs facteurs, notamment la crise structurelle héritée de l'ancien gouvernement, la chute des cours des hydrocarbures et enfin, la crise sanitaire due à la pandémie du nouveau coronavirus", a déclaré M. Djerad dans son allocution d'ouverture des travaux de la réunion du Gouvernement avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques visant la mise en place d'une commission de sauvegarde chargée d'évaluer les incidences causées par la pandémie du nouveau Coronavirus sur l'économie nationale. "Depuis l'apparition des prémices de cette crise sanitaire, l'Etat algérien a immédiatement réagi, en mettant en place les mécanismes nécessaires pour la prise en charge des besoins de la société sur le plan sanitaire et a pris les mesures adéquates pour contrer la propagation de ce virus destructeur", a rappelé le Premier ministre. Or, poursuit-il, ces mesures "ont causé un grand préjudice à l'économie nationale notamment les secteurs du commerce, de l'hôtellerie, du transport, du tourisme, du bâtiment, des travaux publics, de l'hydraulique et d'autres

activités économiques et commerciales". Face à cette situation, le Gouvernement était dans l'obligation d'adopter des mesures visant à alléger les impacts de la pandémie, tant en faveur des travailleurs les plus vulnérables qui ont perdu la source de leurs revenus, qu'à travers plusieurs mesures d'allègement fiscal et parafiscal, ainsi que d'autres facilitations bancaires en faveur des entreprises, en dépit de la crise financière multidimensionnelle subie en raison de la crise pétrolière, apparue en milieu de la crise sanitaire, a-t-il dit. Le Premier ministre a indiqué, par ailleurs, que la crise de la COVID-19 avait démontré l'élan exceptionnel d'entraide et de solidarité des Algériens face à cette situation notamment en faveur des personnes vulnérables. La crise du nouveau Coronavirus a également révélé au grand jour "une ingéniosité inégalée chez nos jeunes, étudiants, chercheurs et entrepreneurs, dans l'innovation de solutions en matière d'industrie pharmaceutique et d'équipements et matériels médicaux, en vue de venir en aide aux hôpitaux publics afin de surmonter les difficultés inhérentes à la conjoncture", s'est réjoui M. Djerad qui n'a pas manqué de rappeler que "la société civile était, pour sa part, remarquablement présente, de par ses contributions aux opérations de solidarité et de soutien". Ce faisant et en dépit de la poursuite de la propagation du nouveau Coronavirus, le Premier ministre a déclaré: "Je suis confiant que nous surmonterons cette dure épreuve ensemble, en conjuguant nos efforts et en faisant preuve de res-

ponsabilité, aux côtés des personnels de la Santé, qui oeuvrent de jour comme de nuit, à sauver des vies humaines, et en préservant la main d'œuvre et l'outil de production". "Telle est la raison pour laquelle le Président de la République a appelé à la mise en place d'une commission pour sauvegarder les emplois et la capacité de production, ce qui prouve que l'Etat assume des responsabilités fondées sur le principe de la solidarité qui est un pilier essentiel dans notre société", a affirmé M. Djerad. Cette rencontre s'est déroulée en présence de plusieurs membres du Gouvernement ainsi que des représentants d'organisations patronales, d'associations professionnelles, de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), du syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP) et du Conseil national économique et social (CNES). Elle intervient en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qu'il avait adressées, lors du Conseil des ministres du dimanche 12 juillet, au Premier ministre à l'effet de mettre en place et de présider une commission de sauvegarde qui aura pour objectif d'évaluer les incidences causées par la pandémie du Coronavirus (COVID-19) sur l'économie nationale et qui regroupera les partenaires sociaux et les opérateurs économiques". Cette commission élaborera un rapport qui sera examiné comme premier point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil des ministres du 26 juillet 2020.

"Le Gouvernement engagé à protéger les postes d'emploi et les capacités de production nationale"

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a affirmé, samedi à Alger, que le Gouvernement s'engageait à protéger les postes d'emploi et les capacités de production nationale, à travers la protection des travailleurs et des entreprises publiques et privées, en cette conjoncture difficile induite par la crise sanitaire et les incidences socio-économiques qui en découlent. "Le Gouvernement veille à s'acquitter pleinement de son rôle dans la lutte contre cette pandémie et réaffirme son engagement à protéger les postes d'emploi et les capacités de production nationale, à travers la protection des travailleurs et des entreprises publiques et privées, en cette conjoncture difficile", a déclaré M. Djerad dans son allocution d'ouverture des travaux de la réu-

nion du Gouvernement avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques visant la mise en place d'une commission de sauvegarde chargée d'évaluer les incidences causées par la pandémie du nouveau Coronavirus sur l'économie nationale.

Le Premier ministre a réitéré "l'engagement du Président de la République à garantir l'équité totale dans le soutien aux entreprises et aux travailleurs en difficulté, que ce soit entreprises publiques ou privées".

"Nous devons faire face à ce danger dans l'union et la solidarité en vue de préserver les postes d'emploi et de soutenir le secteur économique public et privé", a-t-il soutenu.

"Notre mission, en tant que travailleurs, patronat et membres

du Gouvernement, consiste dans le cadre de cette commission, à évaluer les incidences de la pandémie de la COVID-19, tant sur le plan économique que social, à déboucher sur des recommandations adéquates et à prendre les décisions complémentaires nécessaires pour protéger l'emploi et les capacités de production, fortement impactés par la plus grave crise sanitaire que notre pays a connu depuis l'indépendance".

Cette réunion se déroule en présence de plusieurs membres du Gouvernement, des représentants des organisations patronales et des associations professionnelles, de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), du syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP) et du Conseil

national économique et social (CNES). Elle intervient en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qu'il avait adressées, lors du Conseil des ministres du dimanche 12 juillet, au Premier ministre à l'effet de mettre en place et de présider une commission de sauvegarde qui aura pour objectif d'évaluer les incidences causées par la pandémie du Coronavirus (COVID-19) sur l'économie nationale et qui regroupera les partenaires sociaux et les opérateurs économiques".

Cette commission élaborera un rapport qui sera examiné comme premier point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil des ministres du 26 juillet 2020.

APS

«Nécessaire évaluation des impacts de la pandémie Covid-19 en "toute objectivité et loin des surenchères"»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a mis l'accent, samedi à Alger, sur la nécessité de procéder à une évaluation des incidences socio-économiques induites par la pandémie de la Covid-19, en "toute objectivité et loin des surenchères", le but étant de préparer l'après-crise sanitaire et de préserver aussi bien chez les entreprises que chez les travailleurs, un engagement solide dans la nouvelle bataille pour le redressement économique national. "Il faudra que l'évaluation des impacts de cette pandémie se fasse de la manière la plus objective possible, loin de toute complaisance et des surenchères en particulier", a indiqué M. Djerad lors de son allocution d'ouverture des travaux de sa réunion avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques, visant la mise en place d'une commission de sauvegarde chargée d'évaluer les incidences causées par la pandémie du nouveau Coronavirus.

"Il ne s'agit pas, à travers cette évaluation, de rechercher l'opportunité d'accéder aux ressources publiques sans contrepartie ou d'obtenir d'indus avantages, mais il est plutôt question d'une opération indispensable, à même d'assurer une meilleure répartition des ressources", a expliqué le Premier ministre.

Cette évaluation a, pour objectif, de "préparer l'après-crise sanitaire et de préserver aussi bien chez les entreprises que chez les travailleurs, un engagement solide dans la nouvelle bataille pour le redressement économique de notre pays", a affirmé M. Djerad. "Nous sommes conscients que le redressement et la relance socio-économiques ne sauraient se concrétiser sans des entreprises équilibrées et un pouvoir d'achat suffisant pour les ménages, afin de booster la dynamique économique", a-t-il soutenu.

A ce titre, le Premier ministre a rappelé la déclaration du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune dans laquelle il a souligné qu' "il n'y a plus désormais aucune différence entre l'entreprise publique et l'entreprise privée, mais il y a bel et bien des entreprises productives et compétitives qui œuvrent au développement du pays et à la création de la richesse et d'emplois, et d'autres entreprises qui n'ont qu'un seul souci, amasser les richesses au dépens de l'investissement et de l'intérêt général".

Cette rencontre s'est déroulée en présence de plusieurs membres du Gouvernement ainsi que des représentants d'organisations patronales, d'associations professionnelles, de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), du syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP) et du Conseil national économique et social (CNES) prennent part à cette rencontre.

Cette rencontre intervient en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qu'il avait adressées, lors du Conseil des ministres du dimanche 12 juillet, au Premier ministre à l'effet de mettre en place et de présider une commission de sauvegarde qui aura pour objectif d'évaluer les incidences causées par la pandémie du Coronavirus (COVID-19) sur l'économie nationale et qui regroupera les partenaires sociaux et les opérateurs économiques". Cette commission élaborera un rapport qui sera examiné comme premier point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil des ministres du 26 juillet 2020.

ANP-INSTALLATION

Le nouveau Commandant des Forces aériennes installé dans ses nouvelles fonctions (MDN)

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a installé samedi le Général-Major Mahmoud Laraba dans les fonctions de Commandant des Forces aériennes en succession au Général-Major Hamid Boumaïza, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et conformément au décret présidentiel du 27 juin 2020, j'installe officiellement, le Général-Major Mahmoud Laraba dans les fonctions de Commandant des Forces aériennes en succession au Général-Major Hamid Boumaïza", a-t-il déclaré lors de la cérémonie d'installation.

"A cet effet, je vous ordonne d'exercer sous son autorité et d'exécuter ses ordres et ses instructions dans l'intérêt du service, conformément au règlement militaire et aux lois de la République en vigueur, et par fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre glorieuse révolution de libération", a ajouté le général de corps d'armée à l'adresse des cadres et personnels du Commandement des Forces aériennes, présents lors de la cérémonie. Le Chef d'Etat-Major de l'ANP a supervisé, ensuite, la cérémonie de passation de l'emblème national. Après la signature du procès-verbal de passation du pouvoir, M. Chanegriha a tenu une rencontre avec le Commandement, les cadres et les personnels des Forces aériennes, où il a prononcé, à l'occasion, une allocution d'orientation, qui a été diffusée via visioconférence à l'ensemble des bases et unités des Forces aériennes.

Le général de corps d'armée a félicité, dans son allocution, le nouveau Commandant des Forces aériennes, qui "a voué toute sa vie au service de l'ANP et de l'Algérie", rappelant "la nécessité d'accorder un intérêt particulier à la motivation de la ressource humaine dans les rangs de l'ANP, car une ressource humaine qualifiée et motivée, est une garantie absolue pour atteindre les objectifs escomptés, et accomplir parfaitement les missions assignées".

"Je voudrais à cette occasion, mettre l'accent sur un sujet d'extrême importance, et j'invite l'ensemble des cadres responsables, à tous les niveaux de Commandement, à lui accorder l'intérêt qu'il mérite, à savoir la motivation de la ressource humaine, dans les rangs de l'ANP et ce, partant de notre profonde conviction, en tant que Haut Commandement, qu'une ressource humaine qualifiée et motivée, est une garantie absolue pour atteindre les objectifs escomptés, et accomplir parfaitement les missions assignées", a-t-il déclaré.



Il a ajouté, à ce titre, qu'"en sus de faire preuve de rigueur, d'une discipline irréprochable, d'application stricte des lois et des règlements, et de respect des principes du métier de militaire, le Commandant perspicace doit savoir comment valoriser le travail et les efforts de ses subordonnés et doit veiller à ne pas les priver de leurs droits matériels et moraux, et les motiver et les encourager à redoubler d'effort".

"Le commandant doit également savoir comment cultiver en eux l'esprit d'initiative et de compétition honorable. C'est la conclusion que j'ai pu tirer de mon expérience de commandement sur le terrain des unités de combat", a-t-il poursuivi.

Pour le Chef d'Etat-Major de l'ANP, "mobiliser des hommes pour endosser les lourdes missions de combat n'est pas une simple affaire, mais exige du Commandant d'acquiescer l'aptitude d'estimer les efforts des hommes, de les valoriser et de lire dans leurs personnalités, afin d'en tirer le meilleur, de façonner leurs potentiels talents, et de les guider sur la juste voie, en rectifiant leurs erreurs et omissions, sans freiner leur élan ni étouffer leur esprit d'initiative, afin de les hisser aux plus hauts niveaux d'excellence et de réussite". Le Général de Corps d'Armée Chanegriha a tenu à saluer, en outre, "le haut niveau de disponibilité et de professionnalisme atteint par nos Forces aériennes, et qui s'est concrétisé récemment par le grand succès des opérations d'acheminement des équipements médicaux depuis la République populaire de Chine, ainsi que le rapatriement

des restes mortuaires des Chouhada des résistances populaires à partir de la France, en sus des missions permanentes dans la sécurisation de notre espace aérien".

Il a saisi, d'ailleurs, l'occasion pour leur affirmer encore, que "la préparation au combat continue et le travail assidu sur le terrain, demeurent la base solide qui permet à l'ensemble des unités de Forces aériennes de combat, d'accomplir leurs missions avec un haut niveau de professionnalisme, notamment lors de l'exécution des missions spéciales, et des différents exercices".

Le chef d'état-major de l'ANP a exhorté également les Forces aériennes à "consentir davantage d'efforts, à persévérer et à faire preuve d'une grande vigilance, pour relever les défis, remporter tous les enjeux, et contribuer, ainsi, à la préservation de la sécurité et la stabilité de notre cher pays". Le Général de Corps d'Armée a suivi, par ailleurs, les interventions des cadres et personnels des Forces aériennes et a écouté leurs préoccupations.

Au début de la cérémonie d'installation, le Général de Corps d'Armée, a observé un moment de recueillement à la mémoire du Chahid héros "Amirouch Aït Hamouda", Chef de la 3e Wilaya Historique, dont le siège du Commandement des Forces aériennes porte son nom, et déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et récitée la Fatiha à sa mémoire et à celles des valeureux Chouhada.

EXPLOITATION DE L'OR DANS LE SUD Arkab : "les jeunes pourront constituer des coopératives pour prospecter en toute légalité"

Les jeunes pourront constituer des coopératives pour prospecter et exploiter des mines d'or dans le sud du pays, ce qui mettra fin à l'exploitation anarchique de cette ressource minière, a indiqué le ministre des Mines, Mohamed Arkab. Evoquant les mines d'or de Tirek et d'Amesmessa dans la wilaya de Tamanrasset, lors de l'émission "Al-Djazair Al-Youn" (L'Algérie aujourd'hui) diffusée mercredi sur la Télévision publique, M. Arkab a rappelé que "le dernier Conseil des ministres a approuvé la première phase d'exploitation des gisements aurifères de Tamanrasset et Djanet par des coopératives de jeunes de la région pour la partie non exploitable industriellement".

Le ministre a, à ce titre, expliqué que "ces coopératives se verront attribuer des périmètres pour la prospection artisanale de l'or", ajoutant que "la collecte et le traitement de l'or extrait seront assurés par l'Entreprise d'exploitation des mines d'or (ENOR) et les jeunes des coopératives seront rétribués".

La prospection se fera en toute légalité, ce qui permettra de mettre fin à l'exploitation anarchique et à la contrebande de l'or, s'est réjoui le ministre, précisant que l'Etat accompagnera ces jeunes par la formation mais aussi en mettant à leur disposition les moyens techniques nécessaires. "Le président de la République m'a demandé de lancer l'opération dans les plus brefs délais. Nous avons jusqu'au mois de septembre pour le lancement effectif", a dit M. Arkab.

Quant à l'exploitation industrielle des mines d'or, le ministre a fait savoir que cette phase sera régie par un cahier des charges permettant de trouver des partenaires pour les grands gisements. Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, encouragé la proposition du ministre visant à entamer la confection des textes autorisant l'exploitation des gisements aurifères de Djanet et de Tamanrasset par des coopératives de jeunes, pour la partie non exploitable industriellement, et lancer un partenariat pour les grands gisements.

Le Président Tebboune avait également demandé d'établir immédiatement la carte géologique de tous les gisements exploitables en terres rares, en tungstène, en phosphates, en barite et autres matériaux. A ce propos, le premier responsable du secteur a souligné que l'Algérie disposait d'importantes ressources minières, dont l'exploitation permettra, a-t-il dit, de créer des emplois, d'apporter une valeur ajoutée et de contribuer à la diversification de l'économie nationale.

Il existe une carte géologique des minéraux existants qu'il faudrait examiner et élargir en matière de prospection, a-t-il ajouté. La feuille de route approuvée par le conseil des ministres repose sur quatre axes, dont le premier consiste à déterminer les minéraux qui existent en Algérie avant d'investir dans les potentiels disponibles, ce qui exige un partenariat et une technologie de pointe.

Concernant le troisième axe relatif au facteur humain, "des experts algériens établis à l'étranger ont été contactés et ont donné leur accord". Le dernier axe consiste à revoir certaines clauses de la loi sur les hydrocarbures de 2014 de manière à la rendre « plus attractive » des investisseurs. L'Algérie compte 1700 ressources minières, a indiqué M. Arkab, ajoutant que 40 groupes de ces ressources sont importés de l'étranger avec une facture d'un (01) milliard de dollars pouvant être revue à la hausse. "Même la pierre décorative, le granite et le sable sont importés de l'étranger", a-t-il ajouté, indiquant qu'un plan étudié a été élaboré pour tenter de remplacer l'importation de ces produits par la production nationale.

Concernant l'exploitation de la mine de Ghar Djebilet, M. Arkab a précisé qu'il est question, dans une première étape, de réaliser une usine pilote au premier trimestre 2021, ce qui permettra de collecter les données pour atteindre, en 2023 et 2024, la dernière étape qui est celle de l'exploitation.

S'agissant du partenariat étranger dans ce domaine, il a fait savoir qu'il est question d'examiner le partenariat avec les partenaires chinois et russes. Pour ce qui est de la mine de plomb et de zinc de Oued Amizour, le ministre a souligné que les études ont été finalisées et qu'un agenda d'exploitation sera élaboré pour les 2021 et 2022.

APS

TOURISME

Le ministre du Tourisme examine avec les partenaires sociaux la situation actuelle

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du travail familial, Mohamed Hamidou, s'est entretenu, jeudi, avec le président du Syndicat national des agences de tourisme et de voyages (SNAV), le président de la Fédération nationale des associations des agences de tourisme et de voyage (FNAT), le Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du commerce et du tourisme (FNTCT) et le président de la Fédération nationale des hôteliers (FNHC). Ces rencontres qui s'inscrivent dans le cadre de la consolidation du dialogue et du rapproche-

ment avec les différents partenaires sociaux et professionnels, ont été l'occasion de discuter de la situation induite par la propagation de la Covid-19 et ses incidences socio-économiques sur le secteur, précise un communiqué du ministère. Les entretiens ont permis d'étudier des propositions visant à faciliter l'accès à des crédits bancaires bonifiés, alléger les procédures du remboursement des créances et à ajouter le paiement de diverses charges et engagements sociaux et fiscaux, précise la même source. Se félicitant des discussions qui ont

été l'opportunité d'un diagnostic des différentes préoccupations et difficultés induites par la propagation de l'épidémie de Coronavirus et son impact sur l'activité touristique, M. Hamidou a rappelé l'engagement de l'Etat à accompagner les opérateurs du secteur à tous les niveaux, en vue de surpasser cette crise sanitaire que traverse le pays et alléger ses répercussions sur l'activité du tourisme.

M. Hamidou n'a pas manqué de saluer les efforts consentis par les différents opérateurs en vue de contribuer, dans une large mesure,

à l'effort national de lutte contre la propagation du nouveau Coronavirus. Le ministre a mis en avant l'importance de travailler ensemble pour surpasser cette étape difficile et préparer, par la suite, la relance de l'activité touristique, à travers la réactivation du Conseil national du tourisme en vue de consolider l'action intersectorielle pour un véritable développement du secteur du tourisme, soulignant l'importance de maintenir de tels cadres de concertation, comme espaces d'échanges et de propositions, conclut le communiqué.

PARTIS

Youcef Aouchiche nouveau premier secrétaire national du FFS

Youcef Aouchiche, actuel président de l'Assemblée populaire de la wilaya (P/APW) de Tizi-Ouzou, a été nommé jeudi au poste de Premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), a indiqué le parti sur sa page Facebook.

Cette nomination intervient après la tenue du congrès extraordinaire du FFS, le 10 juillet dernier, à l'issue duquel cinq

membres composant l'Instance présidentielle du parti avaient été élus. La nomination de M. Aouchiche à ce poste s'est faite conformément aux statuts du parti, qui donnent à son instance présidentielle la prérogative de cette désignation. L'Instance présidentielle est composée de Hakim Belahcel, Sofiane Chouikh, Mohamed Hadji, Brahim Meziani et Nora Touahri.



PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITÉS DU SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Benziane appelle les représentants des syndicats à soumettre leurs propositions

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaqi Benziane, a appelé jeudi à Alger, les représentants des syndicats du secteur, à soumettre leurs propositions relatives au projet de protocole de reprise des activités pédagogiques, administratives et de services, et ce dans l'objectif de clôturer l'année universitaire en cours et de préparer la prochaine rentrée dans "des conditions acceptables".

Dans son allocution à l'occasion de la tenue d'une séance de travail et de concertation avec les représentants de la Fédération nationale des travailleurs de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, du Syndicat national des personnels de l'administration publique du secteur de l'Enseignement supérieur et du Syndicat national autonome des personnels de l'Enseignement supérieur, le ministre a indiqué que cette rencontre se tenait "dans des circonstances particulières, d'autant plus que le secteur s'apprete à adopter une batterie de mesures et de dispositions, sous forme d'un projet de protocole spécial, dédié à la reprise des activités pédagogiques, administratives et de services". Le but étant, poursuit le ministre, "l'achèvement de l'année universitaire actuelle 2019-2020 et la préparation de la prochaine rentrée universitaire 2020-2021, dans des conditions acceptables". Se disant soucieux de "la sécurité de la corporation universitaire, toutes composantes confondues, enseignants, travailleurs et étudiants, partant de « la sacralité de la préservation des vies humaines », le ministre a appelé les

personnes présentes à la réunion, à soumettre leurs propositions et recommandations concernant les contenus du projet de protocole dont une copie est entre leurs mains, et ce avant son adoption et validation". Le ministre s'est engagé, en outre, à "améliorer les conditions de travail et à développer ses outils, à travers la consolidation des opérations de formation continue, de recyclage et de sessions de perfectionnement, en vue de promouvoir les niveaux de qualification et les capacités de gestion et de renforcer les compétences des travailleurs, pour une meilleure maîtrise des modes de gestion et des modèles d'organisation, à même de contribuer à la modernisation du fonctionnement des structures de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique".

"L'université ne saurait mener à bien ses tâches en matière de formation, de recherche et de service communautaire, sans les ressources humaines nécessaires qui garantissent l'encadrement administratif et le soutien technique, et sans celles qui assurent les services d'accompagnement pour le bon fonctionnement des activités d'enseignement, de recherche et de services au niveau des établissements d'enseignement supérieur, d'organismes de recherche et de structures des œuvres universitaires", a-t-il poursuivi. Le ministre s'est également engagé à "réunir un climat propice à même de permettre à cette catégorie d'employés, composante essentielle de la famille universitaire, d'exercer leurs fonctions de soutien dans des conditions confortables".

Dans le même contexte, il a souligné la nécessité de s'attacher aux "vertus de dialogue et de concertation qui représentent les piliers de la nouvelle approche" qu'il entend mettre au point dans le secteur, que ce soit au niveau de l'administration centrale ou des établissements sous tutelle.

Enfin, M. Benziane "a hautement salué" les efforts des travailleurs au niveau d'un certain nombre d'établissements du secteur, à travers la contribution des catégories d'encadrement technique à la fabrication de liquides hydroalcools et de certains matériels de protection et de prévention, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus. Il s'est en outre félicité de leur mobilisation afin de garantir la continuité des services publics d'enseignement supérieur, les appelant à poursuivre ces efforts en vue de "mobiliser davantage de catégories d'employés administratifs et techniques et d'agents de services à propos des priorités du secteur durant la prochaine phase, en tête desquelles le programme d'urgence pour la clôture de l'année universitaire en cours et la préparation de la prochaine rentrée".

Cette séance de travail intervient après la tenue des rencontres avec les représentants d'organisations étudiantes ainsi que le syndicat national des enseignants universitaires et celui des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, dans le cadre de la consultation sur la clôture de l'année académique et la préparation de la prochaine rentrée.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'avant-projet de la stratégie nationale bientôt soumis aux autorités publiques (ONPLC)

L'avant-projet de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption sera bientôt soumis aux autorités publiques, a indiqué jeudi à Alger, le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour. Intervenant lors d'une session de consultations techniques internationales liées à l'élaboration de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, tenue par visioconférence, M. Kour a expliqué que "l'avant-projet de cette stratégie est dans sa phase finale et sera bientôt soumis aux autorités publiques". Après approbation des autorités publiques, l'avant-projet sera confié à une commission qui sera chargée de la rédaction de la version finale de cette stratégie, a-t-il expliqué, précisant que celle-ci "devrait être dévoilée en décembre prochain", soit à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption, célébrée le 9 décembre. L'ONPLC prévoit l'entrée en vigueur de cette stratégie dès l'entame de l'année prochaine, selon son président, conformément au plan 2021-2025, élaboré par cet organe pour la mise en œuvre de cette stratégie nationale, précisant que celle-ci sera opérée par secteur et des cartographies de risques ont été déjà établies pour des secteurs comme les finances, le commerce, la santé et d'autres. S'inscrivant dans la dynamique d'une "Algérie nouvelle sans corruption", cette stratégie s'articule sur cinq principaux axes, à savoir : la transparence et la moralisation de la vie publique, la participation de la société civile et des médias à la prévention et la lutte contre la corruption, la promotion de la transparence et de l'intégrité du secteur économique, le renforcement du rôle et des capacités des organes de contrôles et de la justice dans la lutte contre la corruption, ainsi que la coopération internationale et le recouvrement des avoirs, à fait savoir le même responsable. "Cette stratégie nationale veillera à bannir la corruption dans une perspective de transformation de la société algérienne et dans un souci de protection d'une bonne gestion des deniers publics", a-t-il soutenu, ajoutant qu'elle aspire également à "asseoir un Etat de droit consacrant la transparence et la redevabilité dans la gestion des affaires publiques". Elle contribuera ainsi à l'accomplissement des objectifs de l'agenda 2030 de l'Union Africaine, à la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, ainsi qu'à l'implémentation d'un climat politique, économique et social intègre, conformément aux exigences de la convention des Nations-Unies contre la corruption. Intervenant à la même occasion, la représentante résidente du programme des nations unies pour le développement en Algérie (PNUD), Blerta Aliko, a salué les efforts de l'ONPLC dans l'élaboration de cette

stratégie, en affichant la disponibilité du PNUD dans l'accompagnement de l'élaboration ou la mise en œuvre de cette stratégie. Rappelant que plus de 5% du PIB mondial, soit des milliers de milliards de dollars, disparaissent annuellement dans des pratiques de corruption (blanchiment, fraudes fiscale, drogues, trafic d'armes), Mme Aliko a indiqué que la corruption met en péril le bien-être des sociétés, d'où "le devoir de la combattre dans l'intérêt commun". Pour sa part, le représentant du ministère des affaires étrangères, Moulay Larbi Chaalal, a indiqué que la rencontre d'aujourd'hui est "une étape supplémentaire dans le processus de l'élaboration de cette stratégie entamé il y a sept mois", ajoutant qu'après les consultations nationales ayant regroupé les acteurs nationaux, cette consultation technique avec les experts internationaux complémente et enrichit le travail accompli jusqu'à présent. L'objectif de cette consultation technique internationale, selon lui, est d'intégrer les normes et les pratiques internationales dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, permettant d'améliorer son projet et assurer la réussite de sa mise en œuvre. En plus de la présence des principaux acteurs nationaux, cette consultation technique internationale, organisée en partenariat avec le PNUD, s'est déroulée avec la participation, par visio-conférence, d'experts et représentants de plusieurs organisations internationales spécialisées dans la thématique de l'anticorruption. Cette consultation technique internationale est scindée en deux sessions, dont la première a été consacrée à la présentation générale du contexte algérien et du processus suivi pour l'élaboration de la nouvelle stratégie, tandis que la seconde, prévue mardi prochain, sera consacrée au débat approfondi et devra aboutir à des recommandations. A rappeler que l'Algérie, qui compte parmi les premiers Etats signataires de la convention des Nations-Unies contre la corruption en 2004, traduite par la loi relative à la prévention et la lutte contre la corruption en 2006, est engagée aujourd'hui dans un processus de formulation de sa première stratégie nationale de lutte contre la corruption. L'article 20 de la loi algérienne relative à la prévention et la lutte contre la corruption stipule que l'ONPLC a pour mission de "proposer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant les principes d'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence, ainsi que la responsabilité dans la gestion des affaires publiques et des biens publics". Cette mission fut consacrée à travers l'article 203 de la révision de la constitution de 2016. L'élaboration de la stratégie a été lancée peu de temps après la nomination du nouveau président de l'Organe, en mai 2019.

AFFAIRES RELIGIEUSES-ONPPE

Signature d'une convention pour le renforcement de l'action commune en matière de protection de l'enfance

Une convention a été signée jeudi à Alger entre le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) pour renforcer l'action commune en matière de protection et de promotion de cette frange de la société.

La convention signée par le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehdi et la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, et présidente de l'ONPPE, Mme Meriem Cherfi, vise à "instaurer un cadre de coopération et de coordination pour l'action commune" pour "dynamiser" le domaine de protection de l'enfance et "consolider les efforts visant à préserver la famille et à assurer un environnement sûr à l'enfant".

La convention tend également à définir les thèmes revêtant un caractère prioritaire dans la formation en termes de protection de l'enfant, notamment en ce qui concerne les compétences et mécanismes d'accompagnement en faveur de cette frange en se référant aux dispositions de la loi 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant. En vertu de ces clauses de cette convention, des programmes de formation seront élaborés en faveur des imams et Mouchidates religieuses, en sus de la formation des formateurs dans le domaine de la protection de l'enfant et de la promotion de ses droits. Le document prévoit également l'organisation de campagnes conjointes de sensibilisation à l'effet de vulgariser les informations inhérentes aux droits de l'enfant, et la mise en place de mécanismes susceptibles d'ancrer la culture de protection de cette catégorie sociale. La convention stipule, en outre, l'adoption d'un mécanisme d'alerte en tant que "moyen important" pour la protection de l'enfant contre toute violation, et l'accompagnement des parents dans ce domaine. L'impératif de distribuer des dépliants contenant des informations sur les droits de l'enfant et les mécanismes de sa protection y est également mentionnée. A cette occasion, M. Belmehdi a souligné que cette convention constitue un moyen pour consolider l'action entre les deux parties en matière de protection de l'enfance, considérant que cette coopération figurait entre autres mécanismes visant à mettre en œuvre l'arsenal juridique "fort" en matière d'enfance en Algérie. Dans ce contexte, le ministre a mis en avant le rôle de la mosquée dans la diffusion de l'esprit de fraternité parmi les membres de la société et l'élimination de la maltraitance à l'égard des enfants, saluant le rôle des guides religieux dans la sensibilisation et l'éducation, cette convention étant un moyen pour tirer profit des expertises échangées avec les cadres de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE). Pour sa part, Mme Cherfi a souligné que cette convention intervenait dans le cadre de l'action commune permanente avec le secteur des Affaires religieuses et constituera "un mécanisme sur terrain" qui permettra de protéger davantage les enfants, indiquant que le bilan de l'ONPPE fait état d'atteinte aux droits de 1.280 enfants depuis janvier dernier, dont certains cas pour maltraitance et exploitation économique. Cette convention, ajoute Mme Cherfi, s'inscrit dans le cadre de la commission de coordination de l'ONPPE qui a pour objectif de coordonner les efforts des différents intervenants en matière d'enfance, à l'instar des secteurs, des organismes et des acteurs de la société civile concernés par la protection de cette catégorie.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE - DIASPORA - FONDS

Les envois de fonds de la diaspora vont baisser de 23,1% en raison de la covid-19

Le Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDPM) a prévenu que les envois de fonds de la diaspora vers l'Afrique subsaharienne devraient enregistrer une baisse historique d'environ 23,1% en 2020, en raison de l'impact de la covid-19 sur les migrants.

Dans son récent rapport, le ECDPM qui est un centre indépendant de promotion des politiques de développement inclusif et durable en Europe et en Afrique, se réfère également aux estimations de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) qui avance que les envois de fonds vers l'Afrique subsaharienne étaient estimés à 46 milliards de dollars en 2019 et devraient atteindre 65 milliards de dollars en 2021.

Dans un contexte marqué par une récession annoncée des économies d'Afrique subsaharienne, l'ECDPM estime que la réduction des flux de transferts de fonds devrait accentuer les effets de la pandémie dans la région, avec toutefois des implications variées en fonction des pays.

Pour les principaux pays recevant des envois de fonds tels que le Nigeria, le Ghana et le Kenya, la réduction de ces flux aura des répercussions sur le bien-être des ménages à faible revenu qui dépendent de ces entrées pour la consommation et l'investissement dans les petites entreprises.

Dans les pays à forte proportion de transferts de fonds par rapport au PIB, comme le Liberia et la Gambie, représentant respectivement environ 31% et 22% du PIB en 2019, il faudra s'attendre à une forte contraction de leur économie.

Dans les sociétés fragiles et touchées par les conflits, comme la Somalie, cette situation pose des difficultés supplémentaires à plus de 40% des ménages qui dépendent des envois de fonds.

Les pays sans base de diaspora diversifiée, comme le Sénégal, peuvent quant à eux avoir des impacts plus graves, d'autant plus que les économies des pays européens où résident la plupart de ces travailleurs migrants sont affectées négativement par la pandémie.

Toutefois, souligne le rapport, les pays avec une diaspora diversifiée et une base de travailleurs migrants peuvent mieux s'en tirer.

GB - TRANSPORT - AVIATION
British Airways retire le mythique "Jumbo Jet" de sa flotte

La compagnie aérienne britannique British Airways a décidé vendredi de retirer des Boeing 747 "Jumbo Jet" de sa flotte après l'épidémie de coronavirus qui a frappé le secteur du transport aérien, contraint de procéder à une cure d'austérité drastique.

"C'est avec une immense tristesse que nous pouvons confirmer le fait que nous proposons de retirer la totalité de notre flotte de 747 avec effet immédiat", indique la compagnie dans un communiqué.

"Il est peu probable que notre magnifique +reine des cieux+ soit exploitée de nouveau par British Airways compte tenu de la diminution des déplacements causée par la pandémie mondiale de Covid-19", ajoute-t-elle.

Lancé en 1970 par le constructeur américain Boeing, le "Jumbo Jet" a révolutionné le marché du transport aérien et est devenu dans les décennies qui ont suivi un appareil mythique pouvant transporter 400 passagers à son bord.

Avec 31 "Jumbos" présents dans sa flotte, British Airways précise dans son communiqué être la compagnie aérienne qui continuait d'opérer le plus avec cet appareil.

L'ensemble du secteur aérien a été frappé de plein fouet par la pandémie de Covid-19 qui a porté un coup d'arrêt brutal à l'activité en raison des mesures de confinement prises par de nombreux pays pour tenter de freiner la propagation du virus.

Les compagnies s'attendent à ce que le trafic reparte lentement cet été et soit déprimé pour plusieurs années, ce qui les conduit à des cures d'austérité drastiques.

British Airways, qui appartient au groupe IAG, a notamment annoncé sa décision de supprimer 12.000 emplois, soit plus d'un quart de ses effectifs.

MATIÈRES PREMIÈRES

L'or se renforce, l'aluminium et le coton consolident

L'or s'installait au-dessus des 1.800 dollars l'once cette semaine, après avoir franchi cette barre symbolique mercredi dernier pour la première fois depuis fin 2011, dans un environnement économique incertain favorable à cette valeur refuge.

"Les fondamentaux de l'or n'ont pas changé cette semaine et la phase actuelle pourrait servir de base à de nouveaux records", a estimé un analyste de Oanda.

Selon Edward Moya, les prix sont aidés principalement par "les craintes d'une deuxième vague de coronavirus." La pandémie de Covid-19 continue de progresser dans le monde, avec un nouveau record de contaminations sur 24 heures battu jeudi aux Etats-Unis et les caps symboliques des 1 et 2 millions de malades franchis en Inde et au Brésil cette fin de semaine.

Les analystes pointent également l'affaiblissement du dollar, qui a perdu plus de 2% face à l'euro depuis le début du mois, comme facteur de hausse du métal jaune. Libellé en billet vert, une baisse de la devise américaine rend le métal précieux moins onéreux pour les acheteurs utilisant d'autres devises. Sur le London Bullion Market, l'once d'or valait 1.810,28 dollars vendredi, contre 1.798,70 dollars le vendredi précédent. Son record historique, à 1.921,18 dollars l'once, avait été atteint en septembre 2011.

Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de palladium a fait plusieurs incursions cette semaine au-dessus des 2.000 dollars, après une brève flèche jeudi dernier.

Elle valait 2.038,18 dollars à



la même heure, contre 1.969,31 dollars à la fin de la semaine précédente.

L'aluminium plus de 1700 dollars la tonne

Le cours de l'aluminium a retrouvé son niveau de mardis lundi sur le London Metal Exchange (LME), à 1.705,00 dollars la tonne, avant de reculer légèrement cette semaine.

La Chine, qui tire la demande en métaux industriels, a affiché cette semaine des signes clairs de reprise économique avec un PIB en hausse de 3,2% au deuxième trimestre d'après le Bureau national des statistiques (BNS), après avoir enregistré son plus mauvais résultat historique en début d'année au moment où l'épidémie de Covid-19 paralysait le pays.

La production industrielle chinoise a augmenté de 4,8%

sur un an en juin, soit son plus fort rythme de progression depuis le début de l'année.

Daniel Briesemann de Commerzbank, estime le prix de l'aluminium "trop élevé", le voit sous la menace "d'une surabondance sur le marché chinois, qui aura un impact sur le marché mondial".

Sur le LME, la tonne de d'aluminium pour livraison dans trois mois s'échangeait à 1.656,50 dollars vendredi, contre 1.688,50 dollars le vendredi précédent à la clôture.

Le cuivre valait dans le même temps 6.436,00 dollars la tonne, contre 6.412,00 dollars sept jours plus tôt, après avoir de nouveau atteint un plus haut en deux ans lundi, à 6.633,00 dollars.

Le coton consolide ses gains

Le cours du coton clôtait

MONNAIES - MARCHÉS - CHANGES

L'euro en légère hausse face au dollar

L'euro gagnait du terrain vendredi face au dollar, alors que les 27 dirigeants européens se retrouvaient à Bruxelles pour tenter de s'accorder sur un plan de relance de l'Union.

Dans la matinée, l'euro gagnait 0,28% face au billet vert, à 1,1416 dollar.

Mercredi, la monnaie unique a touché un plus haut en quatre mois face au billet vert, à 1,1452 dollar.

"L'euro reste bien soutenu après la réunion de la BCE d'hier, l'attention est désormais tournée vers Bruxelles", a résumé Derek Halpenny, analyste de

MUFJ. Les 27 dirigeants de l'UE se retrouvent vendredi à Bruxelles, pour la première fois depuis près de cinq mois, avec pour objectif de s'entendre sur un plan de relance, pourtant loin de faire l'unanimité malgré la récession historique qui menace. Sur la table des négociations de ce sommet de deux jours: un plan de 750 milliards d'euros, composé de 250 milliards de prêts, et surtout de subventions à hauteur de 500 milliards, qui n'auront pas à être remboursées par les Etats bénéficiaires. Une décision à l'issue du sommet "serait une surprise favorable pour

l'euro", a indiqué Ulrich Leuchtmann, de Commerzbank. Chaque pays ayant un droit de veto, les négociations s'annoncent longues et difficiles, notamment pour convaincre le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte, qui estime les chances d'un succès "à moins de 50%". La veille, les taux d'intérêt de la Banque centrale européenne (BCE) avaient été maintenus à leur niveau historique bas: zéro pour les refinancements bancaires et à -0,50% sur une fraction de leurs dépôts dormant à la Banque centrale au lieu de circuler dans l'économie.

INDE - TRANSPORT

Les compagnies aériennes indiennes pourraient perdre 19 milliards USD en raison de Covid-19

Les compagnies aériennes en Inde devraient connaître des pertes de revenus combinées allant jusqu'à 19 milliards de dollars au cours des trois prochaines années à cause des conséquences désastreuses de la pandémie de Covid-19, a révélé jeudi un rapport de l'agence indienne de notation, Crisil. Les compagnies indiennes pourraient ne pas être en mesure de récupérer immédiatement cette perte car la croissance ne devrait pas revenir, au moins à moyen terme, à des niveaux d'augmentation à deux chiffres, a noté Crisil. "On aurait pu supposer que la chute attendue des prix du pétrole brut au-dessous de 40 dollars/baril au cours de l'exercice 2021, aurait

aidé les compagnies aériennes dans une certaine mesure, mais en raison de l'impact démesuré de la baisse de la demande, les compagnies aériennes vont réduire leurs activités, limitant ainsi les opportunités de profiter des prix bas du pétrole brut", fait remarquer le document.

"Fait intéressant, les tarifs, plafonnés par le gouvernement, sont aujourd'hui plus élevés en glissement annuel", fait observer le rapport, notant cependant que les prix des billets sur les liaisons intérieures devraient baisser à partir du troisième trimestre car les compagnies aériennes cherchent à stimuler la demande au début de la saison des fêtes.

CÉRÉALES - MARCHÉS

Le prix du blé à 185,50 euros vendredi

Les prix du blé connaissent vendredi à la mi-journée un léger recul, avec des prises de bénéfices après une hausse en milieu de semaine, dans le sillage de Chicago. Dans l'après-midi, sur Euronext, la tonne de blé tendre reculait de 25 centimes sur l'échéance de septembre à 185,50 euros et de 50 centimes sur l'échéance de décembre à 186,75 euros, pour un peu plus de 7.000 lots échangés.

La tonne de maïs, elle, progressait de 1,25 euro pour l'échéance d'août à 175 euros, et était inchangée pour novembre à 164,50 euros, pour un peu plus de 150 lots échangés. Mercredi, le blé américain avait grimpé à son plus haut en trois mois sur fond de prévisions d'offre mondiale en baisse, les cours se sont repliés jeudi, de nombreux investisseurs ayant décidé de prendre leurs bénéfices.

PÉTROLE

Le Brent à moins de 43 dollars

Les prix du pétrole étaient en baisse vendredi, subissant l'effet de prises de bénéfices et après un nouveau record de cas de Covid-19 aux Etats-Unis, mauvais signal pour la reprise de la demande de brut.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 42,98 dollars à Londres, en baisse de 0,90% par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour le mois d'août abandonnait 0,81%, à 40,42 dollars.

"Un regain d'inquiétudes lié à l'augmentation des cas de coronavirus dans le monde pèse sur le marché de l'énergie", explique les analystes.

"Celle incertitude autour de l'impact de la pandémie sur la demande emprisonne les prix du pétrole dans un scénario + un pas en avant, un pas en arrière".

La crise est loin d'être contenue, les acteurs du marché n'ont guère d'autre choix que l'attentisme", affirment-ils. Les Etats-Unis ont



battu jeudi un nouveau record de contaminations quotidiennes au Covid-19, avec plus de 68.000 nouveaux cas enregistrés en l'espace de 24 heures.

Le Brésil franchissait jeudi le cap des deux millions de contaminations et l'Inde celui du million de cas déclai-

rés vendredi. un analyste de Oanda, attribue le léger recul de vendredi à des prises de bénéfices et se rassurait de voir que "les marchés ont assimilé sans incident l'augmentation imminente de la production de l'Opep+".

Les membres de l'Organisation des pays

exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés ont en effet décidé mercredi de maintenir l'allègement prévu de leurs coupes de production d'or noir.

Elles passeront de 9,6 millions de barils par jour (mbj) actuellement "à un total de 8,1 à 8,2 mbj en août" selon les calculs du ministre saoudien de l'Energie, le prince Abdelaziz ben Salmane, qui correspondent aux 7,7 mbj inscrits dans le calendrier initial plus les compensations espérées des pays qui n'ont pas pu respecter leurs quotas. "Les producteurs peuvent décider de la vitesse à laquelle ils souhaitent relancer la production, mais tout ce que fait l'Opep+ pourrait être inutile si la demande nécessaire ne suit pas", ont cependant averti d'autres analyste du marché pétrolier.

MAROC - ETATS-UNIS

Washington ouvre une enquête sur les engrais phosphatés importés du Maroc et de la Russie

Le département du Commerce américain a annoncé vendredi l'ouverture d'une enquête sur les engrais phosphatés importés du Maroc et de la Russie, évoquant des subventions injustifiées qui auraient lésés les producteurs américains de fertilisants.

La Commission américaine du commerce international (ITC) mènera sa propre enquête pour déterminer un éventuel impact sur l'industrie américaine. L'ITC devrait rendre ses conclusions préliminaires d'ici au 10 août prochain. Si la commission établit l'existence d'un dumping

de la part de ces deux pays, le département du commerce poursuivra ses investigations.

Le ministère américain prévoit de rendre ses premières conclusions le 21 septembre. Le dumping consiste à exporter des produits à l'étranger en leur appliquant un prix inférieur à celui qui est pratiqué sur le marché national dans l'objectif d'éliminer la concurrence. Dans cette pratique, jugée déloyale par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le gouvernement intervient en accordant des sub-

ventions aux entreprises exportatrices pour les aider à renforcer leur compétitivité. En 2019, les exportations du Maroc d'engrais phosphatés vers le marché américain se sont chiffrées à environ 729 millions de dollars, alors que celles de la Russie ont totalisé la somme de 299 millions de dollars, selon les données du département du Commerce américain.

Les Etats-Unis et le Maroc sont liés depuis 2004 par un accord de libre-échange mais qui ne s'applique pas au Sahara Occidental occupé.

G20

Réunion virtuelle autour de la reprise post-covid-19

Les ministres des Finances et chefs des banques centrales des pays du G20 tiennent samedi une réunion virtuelle sur la reprise de l'économie mondiale, gravement affectée par le coronavirus, au milieu d'appels à l'allègement de la dette des pays pauvres.

Ces discussions entre les 20 pays les plus industrialisés du monde ont lieu alors que la pandémie continue de frapper un peu partout, notamment chez plusieurs membres de ce forum comme les Etats-Unis, le Brésil, le Mexique ou l'Inde.

Dans ce contexte, des ONG mettent en garde le G20, prédisant cette année par l'Arabie saoudite, contre la menace d'une crise de la dette dans les pays les plus pauvres.

Les responsables "discuteront des perspectives économiques mondiales et coor-

donneront l'action collective pour une reprise économique mondiale solide et durable", ont indiqué dans un communiqué les organisateurs à Riyad.

Signe que le virus est encore bien menaçant, les discussions, présidées par le ministre saoudien des Finances Mohammed al-Jadaan et le gouverneur de la banque centrale, Ahmed al-Kholifey, auront lieu de façon virtuelle. Le Fonds monétaire international (FMI) a averti que l'économie mondiale, malgré certains signes de reprise, était confrontée à des vents contraires, notamment la possibilité d'une deuxième vague de la pandémie.

"Nous ne sommes pas encore sortis d'affaire", a prévenu sa directrice générale, Kristalina Georgieva, dans un message aux ministres des Finances du G20, soulignant

que la pandémie risque d'accroître la pauvreté et les inégalités. En révisant à la baisse ses prévisions de croissance, le FMI a annoncé en juin qu'il s'attendait à un PIB mondial en baisse de 4,9% cette année en raison d'une contraction plus importante que prévu pendant les périodes de confinement.

Les 11.000 milliards de dollars (environ 9.600 milliards d'euros) dépensés par les gouvernements des pays du G20 en aide aux ménages et entreprises ont permis d'éviter une détérioration de la situation, mais "ces filets de sécurité doivent être maintenus (...), dans certains cas, étendus", a estimé Mme Georgieva.

En avril, les pays du G20 ont annoncé un moratoire d'un an sur la dette des pays les plus pauvres, une mesure jugée insuffisante par des

ONG. A ce jour, 41 des 73 pays les plus pauvres ont demandé à bénéficier de cette initiative, ce qui leur permettrait d'économiser jusqu'à 9 milliards de dollars (environ 7,8 milliards d'euros) cette année, selon les organisations Oxfam, Christian Aid et Global Justice Now. Mais les 73 pays doivent encore rembourser jusqu'à 33,7 milliards de dollars (environ 29,4 milliards d'euros) de dettes d'ici fin 2020, selon un rapport qu'elles ont publié jeudi.

"Les ministres des Finances du G20 ont la mission d'éviter une catastrophe imminente pour des centaines de millions de personnes", a déclaré Chema Vera, directrice exécutive intérimaire d'Oxfam.

Elle a appelé à rendre l'initiative du G20 "juridiquement contraignante" jusqu'à fin 2022.

DETTE - ÉPIDÉMIE

La Banque mondiale appelle au prolongement du moratoire sur la dette des pays pauvres

La Banque mondiale a appelé vendredi les pays du G20 à une prolongation d'un moratoire sur la dette des pays les plus pauvres. Les grands argentiers du G20 qui se réuniront virtuellement samedi vont évoquer la prolongation en 2021 de ce moratoire qui a été

décidé au printemps jusqu'à la fin 2020 et concerne 76 pays parmi les plus pauvres. La toute nouvelle chef économiste de la banque mondiale, Carmen Reinhart, a jugé que ce geste était "utile" mais que "malheureusement", il n'avait "pas été aussi loin qu'on ne l'espérait".

Elle a souligné aussi que le secteur privé ne s'était toujours pas associé à cette initiative, ni certains Etats.

Pour elle, les Etats riches doivent faire plus pour inclure "une plus grande partie des marchés émergents, tout comme les pays en voie de développement".

UE - ÉCONOMIE

Post-coronavirus : nouvelle proposition sur le plan de relance de l'UE

Une nouvelle proposition sur un plan massif de relance post-coronavirus a été soumise samedi aux dirigeants européens réunis en sommet à Bruxelles, donnant des gages aux pays dits "frugaux", qui bloquent tout compromis, Pays-Bas en tête.

Cette proposition du président du Conseil européen Charles Michel, a été présentée dans la matinée lors d'une réunion entre la chancelière allemande Angela Merkel, le président français Emmanuel Macron et leurs homologues néerlandais Mark Rutte, espagnol Pedro Sanchez et italien Giuseppe Conte, en présence de la présidente de la Commission Ursula von der Leyen.

Elle a pour objectif d'infléchir la position des quatre Etats "frugaux" - Pays-Bas, Autriche, Danemark, Suède - en leur offrant des concessions, en particulier sur la répartition entre subventions et prêts, ainsi que sur les conditions qui encadrent le versement de l'argent.

Le nouveau projet prévoit toujours un plan de 750 milliards d'euros, mais désormais composé de 300 milliards de prêts et 450 milliards de subventions - qui n'auront pas à être remboursés par les bénéficiaires - contre 250 milliards de prêts et 500 milliards de subventions initialement.

Les "frugaux" préfèrent nettement les subventions aux prêts.

Il prévoit également un mécanisme permettant à un pays qui aurait des réserves sur le plan de réforme présenté par un autre Etat en contrepartie de ces aides d'ouvrir "dans les trois jours" un débat à 27, soit devant le Conseil européen, soit devant l'Ecofin, qui réunit les ministres des Finances de l'UE.

"Cela permet à un Etat de tirer le signal d'alarme, de déclencher une discussion supplémentaire sur les conditions de versement et de la porter au niveau politique", a commenté Eric Maurice, de la Fondation Schuman.

Cette idée répond au souhait du Premier ministre néerlandais, Mark Rutte, qui a exigé vendredi que ces plans nationaux soient validés à l'unanimité des 27, ce qui équivaut de facto à un droit de veto.

Cette demande avait été jugée "politiquement difficile à avaler" par une source diplomatique, qui résume la position d'une majorité d'Etats membres. Dernière concession: Charles Michel propose d'accroître certains "rabais" accordés aux pays qui versent davantage d'argent au budget de l'UE qu'ils n'en reçoivent, ce dont bénéficient les quatre Etats frugaux.

La Haye, Vienne, Copenhague et Stockholm réclamaient ces ristournes supplémentaires.

C'est la première fois en cinq mois, en raison de la pandémie de Covid-19, que les chefs d'Etat et de gouvernement - tous équipés de masques de protection - se retrouvent physiquement à Bruxelles. Le sommet a repris samedi peu après 09H00 GMT. De l'aveu même de M. Rutte, la première journée, vendredi, s'est achevée "dans une ambiance quelque peu fiévreuse", "ce qui n'est pas vraiment bon signe".

En cause, sa position jugée trop dure sur le contrôle des fonds, et plus globalement les réticences des trois autres "frugaux" sur ce plan de relance, adossé au budget à long terme de l'UE (2021-2027) de 1.074 milliards d'euros.

Ces pays, rejoints par la Finlande, ont de profondes réserves sur cette proposition, qui devrait profiter avant tout à l'Italie et l'Espagne, deux Etats très affectés par la pandémie, mais qu'ils considèrent comme les plus laxistes en matière budgétaire.

L'Autriche "rejette clairement la proposition actuelle", a insisté vendredi soir le chancelier autrichien Sebastian Kurz.

"Nous voulons bien sûr faire preuve de solidarité, mais nous avons également les intérêts des contribuables autrichiens à l'esprit", a-t-il tweeté.

Les réformes exigées par les pays du Nord (marché du travail, retraites...) en contrepartie des aides font en outre bondir les Etats du sud, qui craignent de se soumettre à un programme imposé par d'autres, comme la Grèce dans le passé. L'unanimité des Etats membres étant requise, les discussions pourraient être longues et difficiles samedi, voire se prolonger jusqu'à dimanche.

EMIGRATION CLANDESTINE

El Tarf : saisie de 2 embarcations de fabrication artisanale destinées à l'émigration clandestine

Deux (2) embarcations de fabrication artisanale destinées aux réseaux d'émigration clandestine ont été saisies à El Tarf et quatre individus impliqués arrêtés, a rapporté samedi le chargé de communication à la Sûreté de wilaya d'El Tarf.

Exploitant des informations faisant état de la préparation d'une tentative d'émigration clandestine par un dangereux récidiviste, les services de la police de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) d'El Tarf ont ouvert une enquête qui s'est soldée par l'arrestation de ce présumé coupable et trois de ses complices, a-t-il indiqué. Les éléments de la BRI ont également récupéré deux embarcations artisanales ainsi que deux moteurs, 4 gilets de sauvetage, un bidon de carburant de 20 litres et une tenue de plongée, a précisé la même source. Une quantité de comprimés psychotropes, des armes blanches et des sommes d'argent, en devise et en dinar algérien, ont été retrouvées en possession des mis en cause, selon la même source. Aussi, 10 candidats à l'émigration clandestine, issus de différentes wilayas du pays, ont été arrêtés dans la ville côtière d'El Kala dans le cadre de cette affaire, a-t-on signalé. Poursuivis pour "constitution d'association de malfaiteurs et préparation de traversées clandestines par voie maritime", les deux principaux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt et leurs deux autres acolytes ont été mis sous contrôle judiciaire, alors que les dix candidats à l'immigration clandestine ont été libérés, a-t-on conclu.

CRIMINALITÉ

Oum El Bouaghi: plus de 28.000 comprimés psychotropes et trois véhicules saisis

Les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la Sûreté de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont procédé en coordination avec les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), à la saisie de 28.953 comprimés psychotropes et de trois véhicules, a indiqué jeudi un communiqué de la cellule de communication et de relations publiques du même corps de sécurité. Agissant sur informations faisant état d'un groupe d'individus transportant des comprimés psychotropes, les forces de la Sûreté ont dressé un plan de sécurité qui a permis l'arrestation de cinq individus et l'interception de trois véhicules utilisés dans l'opération, a précisé le communiqué. L'opération s'est soldée par l'interception du premier véhicule au niveau d'un barrage de sécurité à la sortie Ouest de la wilaya et l'arrestation de son chauffeur, âgé de 31 ans et issu de Constantine. Cette opération a permis de saisir 15.616 comprimés psychotropes dissimulés à l'intérieur des portières du véhicule et d'une somme d'argent de 63.000 DA, a poursuivi la source. Les deux autres véhicules, a ajouté la même source, ont été interceptés dans le territoire de la daïra de Sigus, en sus de l'arrestation de quatre individus arrêtés, venus des wilayas d'Alger et de Constantine, et de la saisie de 13.319 comprimés psychotropes cachés de la même manière à bord du véhicule. Poursuivis pour "exercice de la profession de pharmacien sans document légal", "vente de matériels pharmaceutiques périmés" et "contrebande par un moyen de transport", les cinq individus arrêtés ont été présentés devant le procureur de la République, a conclu le communiqué.

TENTATIVE D'AGRESSION À L'HÔPITAL DE BOUIRA

2 personnes sous mandat de dépôt et 5 autres sous contrôle judiciaire

Deux individus impliqués dans la tentative d'agression contre le directeur de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Bouira ont été mis sous mandat de dépôt et cinq autres sous contrôle judiciaire, a-t-on appris jeudi d'une source judiciaire. Présentés mercredi devant le juge d'instruction près le tribunal de Bouira, les mis en cause sont accusés d'"outrage à un fonctionnaire pendant l'exercice de ses fonctions", et de "délit de menace" ainsi que d'"exposition de la santé et de l'intégrité physique d'autrui au danger", selon les précisions données par la même source à l'APS.

"Conformément aux articles 144, 285, et 2/90 bis du code pénal, deux personnes ont été mises sous mandat de dépôt, tandis que cinq autres ont été placées sous contrôle judiciaire", a-t-on précisé. Mardi dernier, le directeur de la

santé publique (DSP) de la wilaya de Bouira, Mohamed Laib, a dénoncé la violence dans les hôpitaux, dont une tentative d'agression survenue la veille contre le responsable de l'établissement Mohamed Boudiaf de la ville.

"Le directeur de l'hôpital de la ville, Djamel Boutmer, a failli être agressé hier (lundi) après-midi par des personnes venues récupérer la dépouille d'un de leur proche décédé et suspecté de Covid-19.

Les services hospitaliers avaient refusé de leur remettre la dépouille en l'absence des résultats du test non encore disponibles", a expliqué à l'APS Mohamed Laib. Apparemment énervés de devoir attendre encore avant de récupérer la dépouille de leur proche, ils se sont introduits dans l'enceinte de l'hôpital et jusqu'au bureau du directeur.

RECONDUCTION DU CONFINEMENT

Les autorisations exceptionnelles de circulation prolongées (Wilaya d'Alger)

La wilaya d'Alger a annoncé que les autorisations exceptionnelles de circulation délivrées par ses services et circonscriptions administratives resteront en vigueur, suite à la reconduction du confinement pour une durée de dix (10) jours supplémentaires.

"Suite à la décision du Premier ministre de prolonger le confinement partiel pour une durée de 10 jours supplémentaires en vertu des dispositions du décret exécutif n° 20-182 du 9 juillet 2020, portant consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Covid-19, le wali d'Alger informe l'ensemble des citoyennes et citoyens que le confinement partiel à domicile, de vingt (20) heures jusqu'au lendemain à cinq (5) heures du matin, sera reconduit pour la durée sus indiquée", indique un communiqué de la wilaya publié sur sa page Facebook. "A cet effet, le wali d'Alger informe de l'ensemble des autorités et organismes publics et privés ainsi



que toutes les personnes ayant obtenu des autorisations exceptionnelles délivrées après le 15 mai 2020 par les services et circonscriptions administratives de la

wilaya d'Alger que ces dernières demeurent de vigueur et nul besoin d'en délivrer de nouvelles", précise la même source. Soulignant "l'interdiction, pour une durée de 10

jours, de la circulation routière, y compris des véhicules particuliers, de et vers le territoire de la wilaya d'Alger, excepté le transport de personnes et de marchandises", la wilaya d'Alger rappelle "la suspension de l'activité de transport urbain des personnes, public et privé, durant les week-ends dans le territoire de la capitale, excepté des taxis".

La même source met l'accent sur l'impératif du "strict respect par les citoyens de toutes les mesures préventives décrétées par les autorités sanitaires, notamment le port du masque de protection, l'application des mesures d'hygiène et la distanciation sociale pour faire face à la pandémie".

AÏD - MARCHÉS

Un recul remarquable des points de vente anarchiques des moutons pour l'Aïd El Adha à Alger

Les différentes communes d'Alger connaissent, ces jours-ci et contrairement aux dernières années, un recul remarquable des points de vente anarchiques des moutons pour l'Aïd El Adha, suite à la décision de wilaya portant durcissement du contrôle sur cette activité non autorisée dans le cadre du renforcement des mesures de prévention de la Covid-19, a-t-on constaté.

Lors d'une sortie sur le terrain effectuée par l'APS dans nombre de communes d'Alger, dont Baraki, El Harrach, Sidi Moussa, Eucalyptus, Zéralda, Baba Ali, Birtouta, Souidania, Ain Benian et Rouiba, il a été remarqué un recul notable du phénomène qui marquait habituellement ces lieux à l'approche de l'Aïd El Adha, précisément au niveau des espaces publics et bords de la route, du fait de l'augmentation des cas de contamination à la Covid-19 à Alger à l'instar d'autres wilayas.

Dimanche dernier, le wali d'Alger, Youcef Cherfa avait annoncé l'interdiction d'accès à la capitale des camions et véhicules de transport et de vente du bétail et du fourrage en dehors des points de vente autorisés, précisant que ces mesures excluent le transport du bétail destiné aux abattoirs, sur présentation d'un certificat vétérinaire.

Une décision qui intervient dans le cadre du renforcement des mesures sanitaires et préventives visant à contenir la propagation de la pandémie du

coronavirus, d'autant que certaines activités économiques et commerciales attirent davantage le grand public.

Dans une déclaration à la chaîne III de la radio nationale, le wali d'Alger a expliqué que ses services avaient ordonné l'interdiction de la vente de moutons dans les points de vente non autorisés, ce qui ne signifie nullement "interdire la vente des ovins en soi, mais plutôt organiser les méthodes de vente selon les mesures de prévention contre l'expansion du virus".

Ces dernières semaines, la wilaya d'Alger a enregistré "l'entrée de certains de camions de transport du bétail non soumis au contrôle vétérinaire", ce qui constitue, a-t-il dit, un risque pour la santé publique particulièrement en cette conjoncture épidémiologique.

La plupart des éleveurs approchés par APS ont affirmé la baisse des points de vente anarchiques dans les milieux urbains en raison, expliquent-ils, du contrôle renforcé des éléments de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales et la crainte des éleveurs saisonniers et spéculateurs des poursuites judiciaires.

La disponibilité des cheptels face à la baisse de la demande

"Les moutons sont disponibles", a affirmé un éleveur de la commune de Ouled Chebel (sud de la capitale), ajoutant que les marchés algérois étaient approvisionnés de manière normale et réglementaire notamment de Djelfa, Biskra et Laghouat.

Il a appelé dans ce sens à l'ouverture d'un marché de gros dédié à la vente de bétails à Alger ainsi que la création d'un abattoir moderne.

Contrairement aux années précédentes, cette année est marquée, à la fois, par une disponibilité en matière de bétails et "une demande timide", a fait savoir un vendeur à la commune de Bir Khadem.

Des observateurs ont expliqué "la baisse de la demande par la dégradation des revenus des citoyens dont les activités sont à l'arrêt en raison de la pandémie".

Les prix de bétails de taille moyenne varient entre 38.000 DA et 45.000 DA, tandis que les prix des moutons les plus coûteux avec de longues cornes sont entre les 60.000 DA et 75.000 DA, a-t-on observé, relevant une forte demande sur la race de Ouled Djelal et de Djelfa.

Le défi du respect des mesures de prévention

Mohamed Salim, un citoyen quadragénaire rencontré par l'APS au niveau du point de vente de cheptel (ferme privée) à la cité Plateau à Ain Benian, a indiqué que l'espace est ouvert et qu'il exerce lui-même l'activité de vente de cheptel, tout au long de l'année, en toutes occasions.

Toutes les conditions sanitaires préventives de la propagation de l'épidémie de la Covid-19 sont respectées à l'intérieur, d'autant plus que le propriétaire de la ferme y a mis une pancarte invitant à l'obligation de porter une bavette, de désinfecter les mains par friction hydro-alcoolique et de limiter l'entrée au lieu à seulement deux personnes à la fois.

Un autre client qui se trouvait au niveau du point de vente des moutons dans la région de Sidi M'hamed à Birtouta à l'Ouest d'Alger et qui s'attelait avec soin, au choix de la bête à immoler, affirme être un habitué de cet espace qui est la propriété d'un éleveur qui vend son cheptel dans une ferme privée.

Les clients s'y rendent pour choisir d'abord la bête et négocier son prix, a-t-il indiqué.

Un autre éleveur sur la route de Bainam dans la commune de Hammamet, estime que Facebook est devenu désormais "un moyen efficace" pour "drainer les clients de toutes les communes de la capitale, d'autant plus que les photos, le volume et les prix des bêtes y sont affichées, ce qui épargne aux clients la contrainte du déplacement, comme ce fut le cas auparavant.

Une solution qui s'est imposée du fait du confinement, a-t-il expliqué.

A son tour, M. S. Mahmoud, un vétérinaire privé, a indiqué à l'APS, l'importance de l'hygiène et des mesures préventives de la propagation de l'épidémie de Coronavirus lors de la période de confinement sanitaire.

Il cite, le lavage à l'eau javellisée des outils et instrument utilisés dans l'immolation et la découpe de la bête (cou-teaux, entre autres), ainsi que le nettoyage à l'aide de la chaux du lieu du sacrifice, une fois l'immolation terminée, et ce pour "éliminer toute source possible qui favorise la propagation de ce virus", a-t-il souligné.

CHINE - INTEMPÉRIES

Alerte jaune aux tempêtes de pluie et à la canicule

L'observatoire national de Chine a renouvelé samedi son alerte jaune aux tempêtes de pluie, alors que les averses incessantes continuent de faire des ravages sur de vastes étendues du pays.

De samedi matin à dimanche matin, de fortes pluies sont attendues dans certaines parties de l'Anhui, du Henan, du Hubei, du Hunan, du Guizhou et du Yunnan, a indiqué le Centre météorologique national dans un communiqué publié sur son site Internet.

Certaines de ces régions connaîtront des précipitations atteignant 70 mm par heure, accompagnées d'orages et de vents violents, selon le centre. Le centre a conseillé aux autorités locales de rester vigilantes face aux inondations, aux glissements de terrain et aux coulées de boue éventuels, et de suspendre les opérations en plein air



dans les zones dangereuses.

Samedi également, le centre a renouvelé une alerte jaune aux températures élevées dans les régions du sud

du pays et dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang.

Certaines parties des provinces du Zhejiang, du Fujian, du Jiangxi, du Hunan, du

Guangdong et de Hainan, ainsi que de la région autonome Zhuang du Guangxi et de la région autonome ouïgoure du Xinjiang connaîtront des températures élevées de 37 à 39 degrés Celsius, et même dépassant 40 degrés Celsius samedi.

Les autorités concernées doivent se prémunir contre les incendies causés par une consommation d'électricité excessive et une charge élevée des équipements électriques, a ajouté le centre.

La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

COLOMBIE - EXPLOSION

41 morts dans une explosion d'un camion-citerne

Quarante-et-une personnes sont mortes des suites de graves brûlures causées par l'explosion d'un camion-citerne, chargé de carburant, sur une route du nord de la Colombie le 6 juillet, selon un bilan communiqué vendredi par les autorités locales.

L'explosion s'était produite alors que plusieurs dizaines de personnes s'étaient approchées pour voler du carburant, après que la camion se soit renversé sur la route entre Barranquilla et Santa Marta, villes de la côte caribéenne, selon la police.

Le bilan des décès a augmenté au fil

des jours, atteignant 41 morts vendredi, a précisé à la presse un responsable du département du Magdalena, qui a demandé à ne pas être identifié.

Le bilan initial, établi peu après l'accident, avait fait état de sept morts et 49 blessés, dont plusieurs grièvement brûlés, hospitalisés à Barranquilla, Santa Marta (nord), Valledupar (nord-est) et Bogota (centre).

D'après des images vidéo diffusées par les autorités, lorsque le camion a explosé, des dizaines de personnes étaient en train de remplir des bidons en plastique de carburant pour le revendre.

L'explosion s'était produite sur la commune de Pueblito, dont les quelque 30.000 habitants ne disposent pas d'eau potable, vivent dans un marécage pollué et à 58% dans la misère, selon le dernier recensement.

La côte caraïbe est l'une des régions de Colombie les plus affectées par la pandémie, alors que le pays compte plus de 173.000 cas confirmés du nouveau coronavirus, dont plus de 6.000 morts.

Dans certaines villes comme Barranquilla, située à 45 km de l'accident, le système sanitaire est presque saturé.

ETATS-UNIS

Un Américain sur 6 n'a pas pu payer son loyer en juin à cause de la crise du Covid 19

Près d'un Américain sur six n'a pas pu payer son loyer en juin à cause de la crise du Covid-19, et près d'un sur trois est inquiet pour l'échéance de juillet, selon des données du Bureau du recensement.

Un peu plus de 16% des personnes interrogées ont déclaré n'avoir pas pu payer leur loyer en juin, et 30,6% se disent peu ou pas confiantes quant à leur capacité à payer

celui de juillet, selon une enquête menée auprès de 73,8 millions de personnes entre le 2 et le 7 juillet.

Près de la moitié des Américains a connu une diminution de salaire depuis la mise en place de mesures massives de confinement aux Etats-Unis mi-mars, selon le Censur Bureau.

Cette étude, menée chaque semaine depuis la fin du mois de mars, doit permettre de

mesurer "la manière dont la vie des gens a été touchée par la pandémie de Covid-19", détaille le Censur Bureau sur son site internet.

Certains chiffres sont obtenus à partir de questionnaires envoyés chez les particuliers, d'autres en compilant les données collectées par les différentes agences fédérales.

La pandémie a fait perdre leur emploi à plusieurs dizaines de millions

d'Américains, et ils étaient 32 millions à être inscrits au chômage à la fin du mois de juin, contre 1,6 million un an plus tôt, selon les chiffres publiés jeudi par le département du Travail.

Les Etats-Unis comptent un peu plus de 328 millions d'habitants.

Les cas de Covid-19 explosent de nouveau aux Etats-Unis depuis un mois, notamment en Floride.

FRANCE - MEURTRE DU FRÈRE DE SERGE AURIER

Un homme de 27 ans mis en examen

Un homme de 27 ans a été mis en examen pour meurtre à Toulouse (sud-ouest de la France), après avoir avoué avoir tué par balle Christopher Aurier, frère cadet du footballeur ivoirien Serge Aurier, ex-lateral droit du PSG et qui évolue actuellement à Tottenham, en Angleterre. Le motif du meurtre, avoué par cet individu a été "la jalousie amoureuse", selon l'avocat de la partie civile.

Dès mardi, l'homme s'était présenté de lui-même au commissariat central de Toulouse pour avouer son meurtre. Après quoi, il a été incarcéré, également pour détention illégale d'armes, a précisé Me Aimé Diaka. Christopher Aurier, 26 ans, est décédé lundi, à l'aube, juste après son transfert à l'hôpital, où il a été admis pour une grave blessure par balle à l'abdomen.

Il avait commencé par être secouru sur les lieux de la fusillade, à la sortie

d'une discothèque dans une zone industrielle en périphérie de Toulouse.

Le meurtrier présumé, qui était alcoolisé, a affirmé avoir été "jaloux" de voir Christopher Aurier "discuter" avec sa compagne, qui avait par le passé entretenu une relation avec la victime.

Cadet du footballeur international ivoirien, et formé comme lui au RC Lens, Christopher Aurier jouait également au football, mais à un niveau amateur, licencié au Toulouse Rodéo (5e division). Une marche blanche doit être organisée samedi en début d'après-midi, dans le centre de Toulouse, en sa mémoire. Ses parents et son frère Serge Aurier se sont constitués partie civile.

Venu à Toulouse pour soutenir sa famille, Serge Aurier s'est félicité de la reddition du suspect dans un entretien à la Dépêche du Midi. "Aujourd'hui, il faut apaiser les choses. Je n'ai pas de senti-



ment de haine ou de vengeance", a-t-il ajouté, affirmant avoir "confiance en la justice". Il a remercié son équipe de Tottenham pour son soutien, relevant que ses coéquipiers avaient dédié mercredi soir un match, qu'il a aussi joué, à la mémoire de son frère.

INCENDIE - FRANCE

Le feu de la cathédrale de Nantes "circonscrit"

L'incendie qui a touché samedi matin la cathédrale gothique de Nantes, dans l'ouest de la France, est désormais "circonscrit", ont indiqué les pompiers, précisant que les dégâts n'étaient pas comparables à l'incendie de Notre-Dame de Paris.

"Les dégâts sont concentrés sur le grand-orgue qui semble être entièrement détruit.

La plateforme sur laquelle il se situe est très instable et menace de s'effondrer", a déclaré le directeur départemental des pompiers, le général Laurent Ferlay lors d'un point presse devant la cathédrale qui avait été ravagée par les flammes en 1972 et rouverte en 1985 après travaux.

Les pompiers avaient été alertés à 7H44 et 60 pompiers avaient été dépêchés sur les lieux.

INDONÉSIE-INONDATIONS

Au moins 36 morts et 66 disparus dans les inondations des Célèbes

Le bilan des inondations qui ont ravagé l'île indonésienne des Célèbes s'est élevé vendredi à 36 morts, tandis que les sauveteurs sont toujours à la recherche de 66 disparus, ont annoncé vendredi les autorités locales.

Un précédent bilan faisait état de 21 morts.

"Les chances de trouver des vivants sont minces après quatre jours de recherche et la situation est difficile sur le terrain", a déclaré le coordinateur des opérations de sauvetage et de recherche du Luwu du Nord, Andi Mukti. Plus de 14.000 personnes ont trouvé refuge dans des abris éphémères dans la région sinistrée du Luwu du Nord.

En début de semaine, des pluies torrentielles ont fait sortir trois cours d'eau de leur lit. Des centaines de maisons, de bâtiments publics et de bureaux du gouvernement sont désormais recouverts de boue charriée par les inondations. La liste des personnes disparues s'est, elle aussi, allongée passant d'une douzaine à plus d'une soixantaine, des proches étant venus déclarer leur disparition.

En début d'année, des pluies torrentielles avaient provoqué des inondations dans lesq- uelles près de 70 personnes avaient péri à Jakarta, sur l'île de Java.

Il s'agissait des inondations les plus meurtrières depuis 2013 dans la région de Jakarta.

MEXIQUE - CRIMINALITÉ

Au moins 23 corps retrouvés dans une fosse

Au moins 23 corps ont été découverts lundi dernier dans une fosse clandestine située non loin d'une base de la police municipale près de Guadalajara, la deuxième plus grande ville du Mexique, a annoncé vendredi le parquet local dans un communiqué.

Sur ces vingt-trois corps, trois ont été déjà identifiés et les familles des victimes ont été prévenues, a précisé le parquet de l'Etat de Jalisco. La fosse a été mise au jour dans une propriété située entre deux maisons et à seulement trois pâtés de maisons d'une base de la police d'El Salto, une municipalité située à la périphérie de Guadalajara. Avec 487 cadavres exhumés, Jalisco est l'Etat qui compte le plus grand nombre de corps retrouvés dans des tombes clandestines depuis la prise de fonctions de l'actuel gouvernement en décembre 2018, selon un rapport de la Commission nationale de recherche des personnes disparues publié cette semaine. Situé dans l'ouest du pays, cet Etat connaît une violence croissante depuis plus de cinq ans en raison de la présence du puissant cartel de drogue, Jalisco Nueva Generación (CJNG).

S A N T É - A L G É R I E

INITIATIVES-BORDJ BOU ARRERIDJ Distribution de 26 kits médicaux au profit des établissements publics hospitaliers

Le secteur de la santé de la wilaya de Bordj Bou Arreridj a bénéficié jeudi d'une opération d'attribution de 26 kits médicaux destinés aux établissements publics hospitaliers, à l'initiative du bureau local de l'association des oulémas musulmans algériens.

La remise de ces kits a été effectuée au siège de la wilaya sous la supervision du chef de l'exécutif local, Mohamed Benabdellmalek. Ces équipements seront remis à cinq (5) établissements de santé, répartis entre le chef-lieu de wilaya (8 kits), Ras El Oued (6 kits), El Mansourah, Bordj Ghedir et Medjana (4 kits chacun), selon les responsables locaux de cette association Destinés au personnel médical et paramédical mobilisés dans la lutte contre la Covid-19, ces kits contiennent entre autre des appareils respiratoires pour les services d'urgence et les salles de réanimation en plus d'un compresseur d'air et d'un appareil de mesure de l'oxygène. Le bureau de wilaya de l'association des oulémas musulmans algériens a collecté ce quota dans le cadre d'une collaboration avec la communauté algérienne établie à l'étranger pour l'acquisition de 1500 kits médicaux et les remettre au bureau national de cette association afin d'être redistribués aux établissements de santé du pays, a-t-on rappelé.

JUSTICE

Constantine: 3 ans de prison ferme à l'encontre de l'agresseur d'un médecin au CHU D' Benbadis

Le tribunal de Ziadia à Constantine a condamné jeudi à trois ans de prison ferme une personne accusée d'agression contre un médecin exerçant au service Covid-19, dans le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr Benbadis. L'inculpé, la trentaine, est poursuivi pour "agression d'un médecin en exercice" et "coups et blessures volontaires", a-t-on précisé. L'affaire remonte à la semaine dernière quand le mis en cause, proche d'un malade atteint de la Covid-19, avait agressé un médecin lui causant une fracture du nez suite à un coup de poing. Une plainte avait été déposée par la victime et le mis en cause avait été aussitôt arrêté par les services de la sûreté de wilaya de Constantine. Suite à la recrudescence du phénomène des agressions contre les personnels des corps médical et paramédical et les gestionnaires des établissements de la santé publique, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, avait donné instruction mardi aux procureurs généraux près les Cours de Justice en vue de les sensibiliser à la gravité de ce phénomène, d'une part, et de les appeler à faire face avec la fermeté requise par la conjoncture sanitaire que traverse le pays, d'autre part.

AGRESSION - ARRESTATION

Souk Ahras: arrestation de 6 personnes pour agression d'une infirmière et destruction d'équipements médicaux

Les éléments de police de la huitième sûreté urbaine de la wilaya de Souk Ahras ont appréhendé, dans trois opérations distinctes, six (6) personnes pour agression d'une infirmière et destruction d'équipements médicaux, a-t-on appris vendredi, auprès du chargé de la communication de ce corps constitué.

Suite à une alerte, des policiers de la huitième sûreté urbaine se sont déplacés à l'hôpital de la ville et arrêté deux jeunes hommes ayant agressé verbalement une infirmière en exercice de ses fonctions, a précisé, le commissaire, Mohamed Karim Merdaci. La même source a relevé que la deuxième affaire concerne trois (3) personnes, âgées d'une vingtaine d'années, des repris de justice, qui en état d'ivresse ont accédé au service des urgences de l'hôpital et saccagé plusieurs équipements médicaux. La troisième affaire traitée par la même sûreté urbaine concerne, un individu, âgé de 30 ans, appréhendé alors qu'il brisait la vitre de la porte d'entrée de l'unité de mise en quarantaine sanitaire des cas contaminés au Covid-19, a détaillé la même source.

A l'issue de toutes les procédures d'usage, des dossiers pénaux ont été établis à l'encontre des mis en cause pour "agression verbale d'un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions" pour les deux premiers accusés et "destruction délibérée des biens d'autrui" pour les inculpés dans la deuxième et troisième affaires, a conclu la même source.

601 nouveaux cas, 314 guérisons et 11 décès durant les dernières 24h

Six-cent-un (601) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 314 guérisons et 11 décès ont été enregistrés les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.



PRÉSIDENCE

Le Président Tebboune nomme le Professeur Ismail Mesbah ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a nommé, jeudi, le Professeur Ismail Mesbah ministre délégué auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, chargé de la Réforme hospitalière, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a nommé, ce jour, après consultation du Premier ministre, le Professeur Ismail Mesbah ministre délégué auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, chargé de la Réforme hospitalière", lit-on dans le communiqué.



FINANCES - ÉPIDÉMIE

Plus de 65,5 mds de Da affectés à la lutte contre la Covid-19 (Ministre)

Un montant de 65,53 milliards de Da a été consacré à la lutte contre la pandémie du nouveau Coronavirus (Covid-19) en Algérie, a annoncé, samedi à Alger, le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane.

S'exprimant lors de la rencontre du Premier ministre avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques, visant la mise en place d'une commission de sauvegarde chargée d'évaluer les incidences

causées par la pandémie du nouveau Coronavirus, M. Benabderrahmane a indiqué que ce montant englobe 12,85 mds de Da affectés à l'acquisition des moyens de protection, dont 12,64 mds de Da destinés au ministère de la Santé.

Le montant englobe également 24,39 mds de Da affectés aux indemnités exceptionnelles au profit des agents de l'Etat, dans l'objectif d'encourager les personnels mobilisés dans

le cadre de la lutte contre la pandémie, notamment dans le secteur de la Santé avec 16,5 mds de Da, de l'Intérieur avec 7,75 mds de Da, ainsi que des Finances et de la Défense nationale.

Le montant des affectations destinées à l'allocation de solidarité au profit des familles impactées par la pandémie, dont l'opération de solidarité "Ramadhan 2020" s'est élevé à plus de 22 mds de Da, tandis que celui des dotations affectées à l'al-

location des familles démunies est estimé à 24,7 mds de Da.

Quant aux montants consacrés à l'aide et au rapatriement des citoyens, ils s'élèvent à 3,32 mds de Da, selon le ministre qui a indiqué, d'autre part, que l'Algérie avait affecté une enveloppe de 271 millions de Da destinée à la coopération internationale, dont 258 millions de Da, comme contribution au Fonds d'intervention Covid-19 pour l'Afrique.

CORONAVIRUS

CHU- Mohamed Abdelnour Saadana de Sétif : décès d'un chirurgien du coronavirus

Le médecin en chirurgie générale, Othmane Berouel, praticien au Centre hospitalo-universitaire, CHU- Mohamed Abdelnour Saadana à Sétif est décédé dans la nuit de mercredi à jeudi, des suites de son infection au coronavirus (Covid-19), a-t-on appris auprès des responsables de cette structure de santé.

Dans une déclaration à l'APS, la même source a précisé que le chirurgien décédé, âgé de 56 ans, était sous traitement médical au service de réanimation du CHU- Abdelnour Saadana

pendant deux semaines et que son état s'était aggravé suite à son infection par le coronavirus.

Le défunt Berouel était un des chirurgiens les plus connus dans la région et un des membres bénévoles de l'association caritative locale "Al Kawafil Al Tebiya-Stif El Khir".

Ses collègues devront se regrouper dans la cour du CHU pour lui rendre un ultime hommage avant l'accomplissement de la prière sur le mort et son enterrement au cimetière Sidi Hider (Est de Sétif), selon la même

source. Le décès du chirurgien Othmane Berouel, originaire de la ville de Merouana dans la wilaya de Batna, est le troisième parmi le personnel du secteur de la santé de la wilaya de Sétif en une semaine, rappelle-t-on.

Le secteur de la santé à Sétif a été endeuillé, auparavant par la perte du chef de service radiologie des urgences médicochirurgicales du CHU- Mohamed Abdennour Saadana et également d'une infirmière qui exerçait à l'hôpital d'Ain Kebira (Nord Sétif).

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

Les cas dépassent les 14 millions pour plus de 600.000 morts

Le nombre de cas confirmés de COVID-19 dans le monde a dépassé les 14 millions samedi, atteignant 14.060.402, selon le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes de l'université Johns Hopkins.

Dans le même temps, le nombre de décès à l'échelle mondiale a atteint un total de 601.820, selon les mêmes données. Les Etats-Unis restent le pays le plus touché par la pandémie, avec 3.641.539 cas et 139.176 décès, suivis par le Brésil avec 2.046.328 cas et 77.851 décès, selon le bilan.



ETATS-UNIS

En Arizona et au Texas, des camions frigorifiques pour augmenter la capacité d'accueil des morgues

Au Texas et dans l'Arizona, deux Etats américains qui voient une augmentation des décès liés au coronavirus, les autorités locales ont commandé des camions frigorifiques pour augmenter la capacité d'accueil des morgues.

L'Etat américain de l'Arizona, voisin de la Californie, a rapporté 2.583 morts liées au Covid-19 depuis le début de la pandémie. Les autorités du comté où se trouve la plus grande ville d'Arizona, Phoenix, ont annoncé jeudi avoir com-

mandé 14 chambres réfrigérées d'appoint pouvant contenir jusqu'à 294 corps en tout, en prévision d'une augmentation des décès liés à la maladie. Autre Etat devenu un foyer de contagion du Covid-19, le Texas a battu un record mercredi avec 129 nouveaux décès en une journée, et dénombre au total 3.561 morts au total liées à la maladie.

Dans des villes texanes comme San Antonio (centre) et Corpus Christi, sur le golfe du Mexique, les autorités se préparent également à une hausse des décès en com-

mandant des camions et des remorques frigorifiques.

"Dans l'hôpital, il y a peu d'endroits pour mettre les corps (...), et nous manquons d'espace.

Nos pompes funèbres n'ont plus de place", a expliqué lundi le docteur Ken David lors d'une conférence de presse organisée par la ville de San Antonio, dont le système hospitalier est "sous pression", selon le maire Ron Nirenberg.

"Nous avons des camions réfrigérés prêts dans la région, au cas où nous en

avons besoin", a aussi déclaré le maire.

En avril, la ville de New York, alors épicentre de la pandémie de coronavirus aux Etats-Unis, avait elle aussi eu recours à ces camions qui permettent de stocker les corps qui s'accumulent trop vite pour que les pompes funèbres puissent venir les chercher directement à l'hôpital.

Les Etats-Unis totalisent au moins 138.000 morts liées à la pandémie, selon le comptage de l'université John Hopkins.

ETATS-UNIS

Trump n'entend pas imposer le port du masque dans tout le pays

Le président américain Donald Trump a déclaré vendredi qu'il n'émettrait pas d'ordre national imposant l'utilisation du masque dans tout le pays, alors même que les Etats-Unis continuent de battre leur record journalier de cas d'infection au nouveau coronavirus sur fond d'épidémie non contenue. Interrogé par le journaliste de Fox News, Chris Wallace, sur un port obligatoire partout pour ralentir la propagation du virus, il a répondu : "Non, je veux que les gens aient une certaine liberté et je n'y crois pas, non", selon un extrait de l'interview dont l'intégralité sera diffusée dimanche. "Je ne suis pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle si tout le monde porte un masque, tout disparaît", a ajouté le président, qui a rappelé que le Centre américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC) a déclaré que le virus serait maîtrisé si tout le monde portait un masque.

Le Dr Anthony Fauci, conseiller scientifique de la Maison Blanche, "a dit de ne pas porter de masque, notre Administrateur de la santé publique -- un type formidable -- a dit de ne pas porter de masque. Tout le monde disait ne pas porter de masque et tout d'un coup, tout le monde doit porter un masque", s'est étonné M. Trump. "Et comme vous le savez, les masques causent aussi des problèmes. Ceci étant dit, je suis un partisan des masques. Je pense que les masques sont bons". Le président américain refuse de porter lui-même un masque depuis que l'épidémie s'est déclarée dans son pays, invoquant sa bonne santé et les fréquents tests de dépistage négatifs.

Il a été vu portant un masque en public pour la première fois le 11 juillet alors qu'il se rendait à l'Hôpital militaire national Walter Reed à Bethesda, dans le Maryland, environ trois mois après que le CDC a recommandé aux Américains de le faire parce que les porteurs asymptomatiques du virus étaient susceptibles de pouvoir le transmettre à d'autres.

Etats-Unis: le gouverneur de New York dénonce "l'incompétence" des autorités fédérales face au nouveau coronavirus

Le gouverneur de l'Etat de New York, Andrew Cuomo, a indiqué jeudi que l'"incompétence" des autorités fédérales dans la gestion de la crise du Covid-19 a fait cruellement défaut à son Etat, lequel a été le premier épicentre de l'épidémie aux Etats-Unis en mars dernier. M. Cuomo s'est exprimé à la faveur d'une nouvelle étude du Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC), qui souligne qu'au moment où les restrictions de voyage en Europe ont été mises en place par les autorités fédérales, l'importation et la transmission communautaire du virus avaient déjà eu lieu à New York.

Il est à noter que la souche de coronavirus qui circule dans l'Etat de New York ressemble à celle qui circule en Europe, et non en Chine, selon cette étude.

Le président Donald Trump "aime à citer son interdiction de voyager qui a été efficace.

Son propre CDC affirme que cette interdiction de voyager est arrivée trop tard", a déclaré M. Cuomo lors d'une conférence téléphonique. Le 13 mars, les Etats-Unis ont restreint les voyages en provenance d'Europe et, le 15 mars, la transmission communautaire était répandue dans la ville, selon le CDC. Andrew Cuomo a noté qu'entre le 6 février et le 16 mars, 2.758 vols en provenance d'Europe avaient atterri à l'aéroport John F. Kennedy et 1.200 autres à celui de Newark, près de Manhattan.

"C'est un terrible échec de la part du gouvernement fédéral car c'était son boulot", a-t-il dénoncé.

"Le gouvernement a échoué dans ce boulot (...) Et il ne suit toujours pas les avis scientifiques." Le gouverneur a ajouté que "l'incompétence du gouvernement" allait nuire à New York une seconde fois "lorsque le virus, autorisé à se propager dans d'autres Etats, reviendra à New York".

"Cela aura été une lourde et double incompétence fédérale", a dit M. Cuomo, estimant que son pays combattait un virus encore pire que le SRAS-CoV-2, qui est "le virus de la division américaine et de l'incompétence fédérale". La lutte contre ce virus exige des gens rassemblés et un gouvernement fédéral compétent, "ce que nous n'avons pas", a-t-il déploré.

OMS - BRÉSIL

L'épidémie du Covid-19 a atteint "un plateau" au Brésil (OMS)

L'épidémie du nouveau coronavirus a atteint un "plateau" au Brésil, deuxième pays le plus touché au monde en nombre de cas recensés, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vendredi, appelant les autorités à saisir cette "opportunité pour repousser la maladie".

Le taux de reproduction du virus, qui mesure le nombre de nouvelles personnes contaminées par chaque personne infectée, supérieur à 1,5 ou 2 en avril/mai, se situe désormais entre 0,5 et 1,5 dans les différentes régions du Brésil, a expliqué le directeur des situations d'urgences sanitaires à l'OMS, Michael Ryan, au cours d'une conférence de

presse. "La croissance au Brésil n'est plus exponentielle, elle a atteint un plateau", a-t-il déclaré. Le Brésil a franchi jeudi le cap des deux millions de contaminations au nouveau coronavirus, le deuxième bilan le plus élevé du monde derrière les Etats-Unis, et se rapproche des 80.000 morts.

Le plus grand pays latino-américain a enregistré 45.403 nouveaux cas au cours des dernières 24 heures, ce qui porte le total à 2.012.151 contaminations, selon le ministère de la Santé. "Il y a un plateau.

Le Brésil a maintenant l'opportunité de repousser la maladie, de supprimer la transmission du virus, de prendre le

contrôle" de l'épidémie, a souligné Michael Ryan. "Jusqu'à présent, dans de nombreux pays, y compris au Brésil, c'est le virus qui (...) a fixé les règles", a-t-il ajouté, en indiquant: "Une fois que les chiffres se seront stabilisés, il sera possible de réduire la transmission".

Le responsable de l'OMS a assuré que le Brésil a "maintenant la possibilité de le faire" mais qu'il "va devoir mener une action très soutenue et concertée pour y parvenir", soulignant qu'il n'y avait "aucune garantie" que le virus recule de lui-même.

Le chiffre des décès au Brésil représente aussi le deuxième pire bilan au monde derrière celui des Etats-Unis.

CHINE

Un foyer de coronavirus découvert au Xinjiang

La Chine a fait état vendredi d'au moins cinq nouveaux cas de coronavirus au Xinjiang, vaste région du nord-ouest du pays, faisant craindre un rebond des contaminations.

La Chine, premier pays touché par le virus fin 2019, est depuis parvenue à freiner considérablement la conta-

gion, tombée ces dernières semaines à une poignée de nouveaux cas chaque jour. Le Xinjiang est une immense territoire semi-désertique limitrophe de l'Asie centrale, où vivent 25 millions de personnes.

Un peu moins de la moitié sont issus de la minorité des Ouïghours. Au moins cinq

nouveaux cas de nouveau coronavirus ont été découverts à Urumqi, la capitale régionale, ont indiqué les autorités locales. La première infection a été détectée mercredi. Résultat, la métropole de 3,5 millions d'habitants a fait fermer son aéroport, tandis que les liaisons aériennes ont été drastiquement réduites

vendredi. Certains habitants ont affirmé sur le réseau social Weibo que plusieurs quartiers résidentiels avaient été placés à l'isolement.

Les médias chinois assuraient que les supermarchés disposaient de stocks suffisants de nourriture -- comme pour décourager des "achats de panique".

RUSSIE

Les cas d'infection dépassent les 760 000

La Russie a signalé 6.234 nouveaux cas de COVID-19 au cours des dernières 24 heures, ce qui a porté son total à 765.437, a déclaré samedi le centre russe de réponse au coronavirus dans un communiqué. Le bilan des décès a connu une augmentation de 124 pour atteindre

12.247, alors que 546.863 personnes se sont rétablies, dont 7.490 au cours des dernières 24 heures, a ajouté le communiqué. Moscou, la région la plus touchée du pays, a signalé 578 nouveaux cas confirmés, son total d'infection atteignant 232.954. En date de vendredi,

273.822 personnes étaient toujours sous observation médicale, tandis que plus de 24,6 millions de tests ont été effectués à travers le pays, a indiqué samedi le Service fédéral russe de la protection des droits des consommateurs et du bien-être humain (Rospotrebnadzor).

BOUTONS : COMMENT RÉÉQUILIBRER LA PEAU ?

L'acné touche de plus en plus de femmes adultes. En quelques années, c'est même devenu l'un des premiers motifs de consultation chez le dermatologue. Nos conseils pour rééquilibrer la peau sans l'irriter et faire disparaître ces imperfections.

Pourquoi les boutons surviennent-ils parfois à l'âge adulte, comment les combattre le plus efficacement et retrouver une jolie peau ? On vous dit tout pour faire la guerre aux boutons !

Quelles sont les causes de l'acné adulte ?

Des études récentes montrent que, en plus du stress, de l'hérédité, de l'alimentation et des dérèglements hormonaux, la pollution serait elle aussi responsable d'une peau plus grasse, plus brillante et davantage sujette aux points noirs, aux microkystes et à l'acné. Et ce, même si on n'a pas souffert d'acné à l'adolescence. Les principales coupables : les particules fines, telles que le plomb, l'oxyde d'azote ou encore le monoxyde de carbone, dont le niveau au cours des cinq dernières années aurait progressé de près de 8 % en milieu urbain dans le monde. Mais les perturbateurs endocriniens sont aussi mis en cause...

Et au niveau du visage ?

Des boutons apparaissent, de type acné inflammatoire. Ils se situent plutôt sur le bas du visage. Et plus particulièrement sur le menton, les maxillaires, le cou et parfois même sur le décolleté. La peau devient plus sensible et a tendance à se déshydrater. Surtout, ces imperfections laissent souvent des traces : des mini-cicatrices sous forme de taches rouges ou brunes, qui ne s'estompent plus. À partir de la quarantaine, ces marques s'accompagnent en plus d'une perte d'éclat et de fermeté, de rides et de ridules.

Les meilleurs actifs contre les boutons ?

Pour lutter contre cette acné tardive, les crèmes et autres sérums contiennent des ingrédients ciblés. Du zinc, par exemple, un actif de référence en dermatologie, qui possède des propriétés antibactériennes, séborégulatrices et cicatrisantes, ou du gluconolactone et du niacinamide, aux vertus anti-inflammatoires et séborégulatrices. Certains sont intégrés de l'acide glycolique ou salicylique, dont l'effet "peeling" gomme les cellules mortes et limite les imperfections, élimine les comédons et affine les pores dilatés.

À utiliser de manière ponctuelle, par exemple dans un masque hebdomadaire, pour lisser et clarifier le teint sans aggraver l'acné. Tout comme le charbon végétal, capable d'absorber les brillances, ou encore les différentes argiles aux propriétés assainissantes, qui permettent de redonner de la luminosité aux teints broutillés.

Que se passe-t-il au sein de la peau ?

Non seulement la pollution contribue à accroître le niveau de sébum sécrété par les glandes sébacées, mais elle a surtout un impact sur la qualité de ce dernier. Le squalène, notamment, un lipide présent dans le sébum, modifie sa composition chimique lorsqu'il est confronté aux polluants et aux rayons ultraviolets (en particulier les UVA). Il s'oxyde rapidement, ce qui crée un environnement favorable au développement de la bactérie *P.acnes*, mais égale-



ment à l'inflammation et à la prolifération des points noirs.

Quels réflexes adopter contre les boutons ?

Objectif numéro un : rééquilibrer la peau sans la décaper ni l'irriter. Avec, comme premier réflexe, le nettoyage du visage deux fois par jour. Le matin pour réveiller l'épiderme et le préparer à recevoir des actifs anti-imperfections ; le soir, afin d'éliminer tout ce qui pourrait obstruer les pores, comme les traces de pollution, de maquillage, de sébum, de poussière... En choisissant un gel moussant doux (sans savon) ou une eau micellaire, qui permet de restaurer en même temps le pH de la peau.

Peu, une lotion purifiante peut être utilisée pour lessiver le grain de peau et limiter les brillances.

Ensuite, ne pas zapper le soin : le matin, une crème hydratante légère, choisie dans une gamme anti-acné, et le soir, un soin traitant sur tout le visage. Il sera chargé de lutter contre les boutons, mais aussi éventuellement contre les signes de l'âge. Une fois par semaine, l'application d'un masque désincrustant détoxifie le teint et apporte davantage de netteté à l'épiderme.

Comment limiter les effets de la pollution sur la peau ?

En ville, surtout si l'on passe beaucoup de temps à l'extérieur, il peut être bénéfique d'utiliser des produits qui contiennent des ingrédients à l'action antipollution. En déposant un film protecteur, ils piègent les particules polluantes, les empêchant ainsi de se fixer à la surface de la peau. Sous forme de brume légère et invisible, à vaporiser même par-dessus le maquillage, pour diminuer l'hypersébor-

rhée et lutter contre l'oxydation du sébum (Aqua Urban, brume défense pollution de Galénic, ou Aqua Aeria, brume botanique oxygénante antipollution de Sanoflore, par exemple).

Quel maquillage contre les imperfections ?

Il faut choisir des textures fluides et non comédogènes pour ne pas aggraver l'état de la peau et éviter de superposer trop de couches, car cela peut favoriser l'apparition de boutons et de comédons. Le matin, par exemple, on peut tout à fait appliquer un fond de teint fluide et une poudre ou un blush après la crème de jour, à condition de choisir des soins non comédogènes.

Et si l'acné persiste ?

Il faut alors consulter un dermatologue. Pour une acné légère à moyenne, un traitement local, à base de peroxyde de benzoyle et de rétinoïdes, sera généralement le plus adapté, sauf si l'éruption est très inflammatoire. Si ce traitement ne suffit pas, des antibiotiques (cyclines) par voie orale peuvent être prescrits en renfort. Il est recommandé de consulter également son gynécologue, qui pourra si besoin changer la contraception. Par voie orale, l'isotrétinoïne reste un traitement efficace, mais il est réservé aux acnés sévères qui présentent un risque de cicatrices.

Des soins contre les imperfections

Fluide antibrillance
Il renferme des particules matifiantes, de l'acide salicylique antiboutons et de la rétinolipine pour calmer les irritations et atténuer les rougeurs.

Crème lissante

Un soin à la texture légère, qui affine le

grain de peaux grasses grâce à son duo d'acide salicylique et de bisabolol apaisant.

Sérum anti-âge

Correcteur global, il limite les imperfections grâce à ses actifs anti-inflammatoires et séborégulateurs. Et de l'acide hyaluronique contre les rides.

Mousse nettoyante

Elle contient des huiles essentielles d'arbre à thé et de bergamote antibactériennes, d'ylang-ylang équilibrante et de lavande cicatrisante.

Lotion perfectorie

Avant le soin quotidien, elle s'applique sur peau propre pour resserrer les pores (extraits de menthe et acide salicylique) et pour matifier le teint (poudres absorbantes).

Correcteur unifiant

Ses pigments minéraux camouflent les défauts de la peau et unifient le teint, tandis que le prébiotique limite la récurrence des imperfections.

Masque effet buvard

Zinc, acide salicylique, argiles blanche et verte (contre l'excès de sébum) et poudre de riz matifiant laissent la peau nette.

Soin traité

Pour estomper boutons et points noirs et donner bonne mine, il combine ses pigments unifiants à des actifs antibactériens et anti-inflammatoires.

Fluide antibrillance

Velouté, il restaure l'équilibre du sébum et exerce une action anti-inflammatoire pour apaiser, hydrater et lutter contre les imperfections.

L'acné, un facteur de risque de dépression

Le risque de dépression est particulièrement élevé dans l'année suivant le diagnostic d'acné. L'acné augmente le risque de dépression, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale British Journal of Dermatology. Les chercheurs de l'Université de Calgary au Canada ont réalisé une méta-analyse sur la base des données médicales renseignées sur les soins primaires au Royaume-Uni collectées entre 1986 et 2012 (Health Improvement Network (THIN)), pour établir un lien entre troubles dermatologiques et les risques psychosociaux. Parmi les participants suivis pendant 15 ans, 134 427 vivaient avec de l'acné et 1 731 608 personnes n'en avaient pas. Les résultats de l'étude ont montré que le risque de dépression majeure était plus élevé dans l'année suivant le diagnostic d'acné, une probabilité plus élevée de 63% par rapport aux personnes sans acné, et diminuait par la suite. Le danger de développer une dépression importante est de 18,5% pour les patients acquiescents et de 12% sans problèmes dermatologiques.

« Cette étude met en évidence un lien important entre maladie de la peau et maladie mentale: le risque de dépression étant le plus élevé au moment de la première consultation d'un médecin pour des problèmes d'acné, il montre à quel point notre peau peut avoir un impact sur la santé mentale globale », a déclaré l'auteur principal, Mme Isabelle Valderan, de l'Université de Calgary, au Canada. « Pour ces patients atteints d'acné, c'est plus que des boutons sur la peau et cela peut poser des problèmes de santé mentale importants et devrait être pris au sérieux. »

Les conclusions de cette étude confirment celles des experts de la British Skin Foundation qui affirment dans une étude publiée en avril 2016 que l'acné aurait de sévères conséquences sur le plan psychologique.

ACNÉ : QUAND ET COMMENT DOIT-ELLE ÊTRE PRISE EN CHARGE ?

Quelle soit légère, modérée ou très sévère, l'acné touche 8 adolescents sur 10 et peut avoir des répercussions psychologiques. La Société française de dermatologie (SFD) a publié des recommandations pour le traitement de l'acné de l'adolescent, en association avec la Haute autorité de santé (HAS).

Crèmes à base de peroxyde de benzoyl, antihistaminiques, contraceptif oral. Isotrétinoïne (un dérivé de la vitamine A) : pas toujours facile de s'y retrouver parmi les différents traitements de l'acné. D'autant que certains ont fait l'objet d'alertes, et d'autres ont généré des inquiétudes. C'est pourquoi la Société française de dermatologie (SFD), en association avec la Haute autorité de santé (HAS) a actualisé, en 2015, ses recommandations de traitement, en rappelant que l'acné n'est pas une affection superficielle et qu'elle doit être prise en charge dans deux situations majeures :

si l'acné est sévère et qu'il existe un risque de cicatrices.

si l'acné, quel que soit son degré de sévérité, a un retentissement psychologique sur l'adolescent (difficultés relationnelles, troubles de l'humeur voire dépression) et qu'elle interfère dans sa relation avec les autres.

TENIR COMPTE DES PRÉFÉRENCES DU PATIENT. Les recommandations actualisées de 2007 et insistent sur la nécessité d'adapter le traitement à la fois à la sévérité de l'acné et aux préférences du patient. « C'est particulièrement important car aucun traitement n'est efficace immédiatement.

Il faut quelques semaines avant l'obtention d'une amélioration et seul le bon suivi du traitement est sage de sa réussite. Or, à ce jour, explique un patient sur deux suivi le traitement qui lui a été prescrit », souligne le professeur Marie-Aleth Richard, dermatologue au CHU de Marseille et présidente de la SFD.



MOINS DE PLACE POUR LES ANTI-BIOTIQUES

En raison de leur efficacité modeste et de l'émergence de souches de bactéries résistantes aux antibiotiques, l'antibiothérapie est limitée aux seules situations où elle est nécessaire. Et conformément à ses restrictions d'utilisation, la minocycline (un antibiotique de la famille des cyclines) n'est toujours pas indiquée dans le traitement de l'acné.

DIANE 35 : OUI MAIS EN 3^e INTENTION

Les nouvelles données concernant le risque de maladie thromboembolique veineuse pour les pilules de 3^e et 4^e génération ont conduit les dermatologues à prescrire en première intention des contraceptifs de 2^e génération, contenant du levonorgestrel, et en seconde intention du norgestimate. « Mais on ne peut prescrire un contraceptif à une femme qui n'a pas besoin de

contraception ou de ce type de contraception. Le choix doit être une décision partagée » insiste le Pr Bernard Guillot, dermatologue. Quant à l'anti-acnéique Diane 35 et ses génériques (qui ont également des propriétés contraceptives), il ne doit être prescrit qu'en dernière intention si l'acné persiste malgré un traitement dermatologique bien conduit, et en concertation avec un gynécologue.

ISOTRÉTINOÏNE : POUR LES ACNÉS SÉVÈRES ET TRÈS SÉVÈRES

En cas d'acné très sévère, si elle existe un risque important de cicatrices, le dermatologue pourra prescrire de l'isotrétinoïne (plus connu sous son ancien nom de commercialisation Roaccutane) en première intention. En cas d'acné sévère, l'isotrétinoïne peut être proposée si nécessaire en seconde intention avant la fin des trois premiers mois de traitement.

La première prescription est

réservée au spécialiste. Le renouvellement est possible par le médecin généraliste.

Comme ce médicament peut provoquer des malformations graves chez le fœtus, les patientes doivent suivre une contraception efficace et faire un test de grossesse dans les 3 jours précédant la première prescription. Ce test devra être renouvelé chaque mois, dans les trois jours précédant la prescription mensuelle d'isotrétinoïne et jusqu'à 5 semaines après l'arrêt du traitement.

On ne sait pas encore formellement si le risque de dépression chez les adolescents est lié au traitement par isotrétinoïne ou à l'acné elle-même. Certains patients peuvent toutefois présenter ce risque, aussi convient-il de prévenir l'entourage lorsque ce médicament est prescrit, et d'évaluer les éventuels changements d'humeur lors de la consultation mensuelle.

ACNÉ : LES HUILES ESSENTIELLES LES PLUS EFFICACES

Masque, lotion purifiante, fumigation : découvrez quatre recettes à base d'huiles essentielles pour purifier la peau grasse et soigner les boutons d'acné? Boutons blancs, boutons inflammés, points noirs, pores dilatés...

Autant de manifestations de l'acné, une maladie de la peau due à un excès de sébum d'origine hormonale, souvent couplé à la prolifération d'une bactérie : Propionibacterium acnes. Si elle touche principalement les adolescents, elle peut aussi récidiver à l'âge adulte. Avec leur action antibactérienne, astringente et séborégulatrice, les huiles essentielles ont un place de choix dans l'arsenal antibiotiques.

UN MASQUE HUILES ESSENTIELLES ET ARGILE

Pour un masque combinant l'action purifiante de l'argile verte et astringente et séborégulatrice des huiles essentielles, mélanger jusqu'à obtenir une pâte lisse 2 c. à soupe d'argile verte, 2 c. à soupe d'eau, 5 gouttes d'HE de lavande, 5 gouttes d'HE de tea tree, 1 c. à soupe

d'huile végétale d'amande douce. Appliquer sur la peau, laisser poser une dizaine de minutes puis rincer soigneusement à l'eau tiède, à faire 1 fois par semaine.

UN MÉLANGE PURIFIANT D'HUILES ESSENTIELLES

Dans un flacon de 30 ml, mélanger 1 ml d'HE de thym à géranium, 1 ml d'HE de thym à borneol, 1 ml d'HE de géranium rosat, 1 ml d'HE de palmarosa. Compléter avec de l'huile végétale de rose musquée du Chili. On applique ce mélange sur les boutons avec un pinceau ou un coton-tige 2 fois par jour.

UNE FUMIGATION PEAU NETTE

Faire bouillir 1/2 litre d'eau. Hors du feu, ajouter 2 gouttes d'HE de lavande vraie, 1 goutte d'HE de lavandin super, 1 goutte d'HE de tea tree, 1 goutte d'HE de saro, 1/2 jus de citron. Une serviette sur la tête, faire un bain de vapeur durant 5 minutes, puis essuyer soigneusement le visage après.

LES SOLUTIONS EXPRESS ANTI-BOUTONS

Sur un 'spot', appliquer une goutte pure d'HE de tea tree pour une action antibactérienne.

Sur une peau sensible, diluer l'huile essentielle de tea-treedsans un peu d'huile végétale.

Sur un bouton infecté, tester l'HE de lavande aspic, anti-inflammatoire et cicatrisant, à raison d'1 goutte pure.

En soin de fond, on ajoute une goutte d'HE anti-acné dans sa crème de jour. Celle de tea tree est la plus connue, mais on peut tester celle de géranium rosat, astragente et antiseptique, et à l'agréable senteur florale, ou celle de palmarosa.

LE CONSEIL EN +
Après le démaquillage et avant l'hydratation, on applique quelques pschitts d'hydrolat de lavande vraie ou de géranium rosat pour une action assainissante et une agréable sensation de propre. Du côté de la phytothérapie, on mise sur la racine de bardane ou la sommité de séchum, à prendre en ampoules, gélules ou tisanes, 2 à 3 fois par jour.

SAHARA OCCIDENTAL La Namibie critique vertement l'Espagne au CDH

La Namibie a vivement critiqué l'Espagne à Genève pour son implication dans l'exploitation illégale des ressources du Sahara Occidental, affirmant que Madrid "se dérobaît à ses responsabilités internationales".

Jeudi, au cours de l'examen périodique de la situation des droits de l'Homme en Espagne, la Namibie a regretté que les recommandations qu'elle avait formulées à ce sujet n'aient été acceptées que partiellement par ce pays.

Le groupe de travail sur l'examen périodique universel concernant l'Espagne a intégré dans son rapport publié en mars une série de recommandations faites par la Namibie et Timor-Leste sur les activités économiques des entreprises espagnoles dans le Sahara Occidental occupé.

Les deux pays avaient, alors, exprimé leur inquiétude face à l'implication de l'Espagne dans ce pillage programmé.

La séance, tenue jeudi au Conseil des droits de l'homme (CDH), a été consacrée aux réponses de l'Espagne au groupe de travail onusien.

Le représentant de Madrid à Genève a déclaré que l'Espagne "approuvait, en termes généraux, ces recommandations" mais "ne pouvait le s



appliquer que partiellement". Se cachant derrière de faux prétextes, il a avancé que la pleine mise en œuvre de ces recommandations se heurtaient à des obstacles juridiques, budgétaires et constitutionnels.

Ce à quoi le représentant de la Namibie a répliqué en expliquant "qu'il ne pouvait y avoir d'excuses à l'exploitation illégale des ressources

naturelles du peuple du Sahara Occidental".

La Namibie a affirmé que le droit d'exploiter ces ressources appartient exclusivement aux sahraouis, rappelant que ce droit, consacré dans l'article 1 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et celui du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, doit être respecté par

la puissance occupante.

"Nous exhortons par conséquent l'Espagne à faire ce qui s'impose et à garantir la pleine mise en œuvre de ces recommandations.

C'est un devoir à l'égard du peuple du Sahara occidental qui continue de vivre dans la pauvreté, alors que ses ressources sont pillées par la puissance occupante et des entreprises de pays tiers", a déploré le représentant de la Namibie.

Dans les recommandations de ce rapport périodique, la Namibie et Timor-Leste ont demandé à l'Espagne de "s'abstenir de toute activité économique sur le territoire du Sahara occidental sans avoir obtenu le consentement libre, préalable et éclairé" de son peuple.

La Namibie a également exigé l'adoption par l'Espagne d'une législation appropriée pour "garantir que des personnes physiques et morales espagnoles ne participent pas de manière illégale à l'exploitation" de ces ressources.

TUNISIE

"Machrou Tounes" propose un gouvernement de compétences indépendantes

Le président du parti politique tunisien "Machrou Tounes", Mohsen Marzouk a fait savoir qu' "après la démission de Elyes Fakhfakh, le mouvement propose la formation d'un gouvernement de compétences indépendantes des partis, dirigé par une personnalité indépendante". "Toute tentative de reproduire le processus du gouvernement Fakhfakh constitue un "crime" dans la mesure où elle donnera, forcément, les mêmes résultats" a estimé

Mohsen Marzouk via un poste facebook. Le président du mouvement a appelé à préserver le prochain gouvernement de "la pollution parlementaire" et de convenir de la nécessité pour la prochaine équipe gouvernementale de se consacrer, exclusivement, à servir le pays. De plus, a-t-il préconisé, "aucun des membres du gouvernement de compétences ne devra se présenter aux prochaines élections". Mohsen Marzouk a également appelé

dans ce sens à organiser une conférence de salut national pour débattre des questions de la Cours Constitutionnelle et de l'amendement des systèmes politique et électoral ainsi que des priorités économiques. Marzouk estime que "c'est la seule manière d'assurer la stabilité gouvernementale et d'ouvrir des possibilités légales et pacifiques à même d'apporter le changement et le libérer le pays du système de gouvernance corrompu".

MALI

Des prières à la place d'une manifestation annulée par le mouvement du "5 juin"

Le mot d'ordre de rassemblement et de recueillement qui était prévu ce vendredi à Bamako a été annulé et des prières sont organisées dans les mosquées en hommage aux onze victimes des heurts survenus lors d'une manifestation le weekend dernier dans la capitale malienne, rapportent les médias locaux.

Cette décision selon le "Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques" (M5-RFP), tête de file du mouvement de contestation, a été prise suite à l'appel de certaines personnalités influentes au calme, a-t-on précisé de mêmes sources.

Suite à l'appel de l'Imam Mahmoud Dicko, ancien président du Haut Conseil Islamique du Mali, soutenu par d'autres leaders religieux et politiques notamment le M5-RFP, chaque vendredi depuis des semaines, une manifestation est organisée sur la place de l'Indépendance à Bamako.

De violents affrontements ont agité la capitale malienne après une manifestation, le

10 juillet. Le mouvement de contestation réclame "la dissolution du Parlement, la formation d'un gouvernement de transition dont il désignerait le Premier ministre, ainsi que le remplacement de s neuf membres de la Cour constitutionnelle".

Depuis le début de la crise, onze manifestants ont perdu la vie, selon les autorités.

L'Assemblée nationale a été saccagée et pillée par certains manifestants, la chaîne publique l'ORTM a été occupée pendant des jours, entraînant l'interruption momentanément des programmes.

Trois principaux ponts de la capitale ont été également barrés. Une délégation de la mission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), conduite par l'ancien président du Nigéria Goodluck Jonathan, s'est entretenue avec le président malien Ibrahim Boubacar Keita le 15 juillet.

Elle a aussi reçu certaines personnalités et organisation dont une délégation de l'op-

position regroupée en le M5, la majorité présidentielle, des délégués de la société civile ainsi que des députés recalés par la Cour constitutionnelle.

La mission de la Cédéao a débuté jeudi ses consultations pour résoudre la crise socio-politique qui secoue le Mali.

La délégation politique et technique de haut niveau a d'abord rencontré le Premier ministre malien Boubou Cissé, avant d'entamer une série de rencontres avec toutes les parties prenantes.

"Nous ne sommes pas à notre première intervention dans la résolution d'une crise au Mali.

J'ai donc espoir qu'une solution sera trouvée", avait déclaré M. Jonathan dès son arrivée mercredi à Bamako pour cette mission prévue jusqu'à samedi.

Selon les médias maliens, cette mission qui fait suite à celle dite ministérielle du 18 juin dernier, devait évaluer vendredi la situation au terme de ces rencontres et réfléchir à des options de sortie de crise avec les représentants de

l'Union africaine et des Nations Unies. Des propositions seront ensuite soumises à la majorité présidentielle et aux opposants du Mouvement du 5-Juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP).

Selon les mêmes sources, la délégation doit rendre "une visite de courtoisie" au président Keita vendredi.

Le Premier ministre malien, Boubou Cissé, avait, lui, réaffirmé son engagement et celui du chef de l'Etat malien à œuvrer pour "trouver une solution de sortie de crise à travers le dialogue".

Ainsi, "toutes les initiatives locales, nationales, régionales et même internationales qui sont en cours, ont été favorablement accueillies par le président et le gouvernement", a-t-il rappelé. L'Assemblée nationale, de son côté, invite les manifestants au "calme" et à la "retenue" et exhorte les responsables du M5 RFP à "privilégier le dialogue comme seule issue pacifique pour sortir de cette crise socio-politique aux effets nuisibles pour nos population s".

AFRIQUE CENTRALE «Nécessité d'agir sur le développement de capacités adaptées aux réalités économiques»

Les pays d'Afrique centrale devraient mettre en œuvre des programmes de développement de compétences et de capacités nouvelles adaptées aux réalités économiques, a recommandé la Banque africaine de développement (BAD) dans un communiqué publié sur son site web.

"Confrontés à des prévisions de croissance revues à la baisse en raison de la pandémie de Covid-19, les pays d'Afrique centrale devraient mettre en œuvre des programmes de développement de compétences et de capacités nouvelles adaptées aux réalités économiques actuelles et à venir, selon les Perspectives économiques en Afrique centrale 2020 de la BAD présenté, en fin de la semaine", a précisé l'institution panafricaine dans son communiqué.

Avant la pandémie, la Banque tablait sur une croissance de 3,5% du PIB réel de l'Afrique centrale en 2020.

Depuis, le taux a été révisé à -2,5% dans la version la plus optimiste, soit une perte de 6,1 points de pourcentage, et à -4,3% dans le cas le plus pessimiste, soit une perte de 7,8 points.

En 2019, l'Afrique centrale a enregistré un taux de croissance de 2,8%, contre 3,2% pour la moyenne continentale.

Selon le rapport de la BAD, l'absence de diversification des économies, la faiblesse du capital humain, le manque d'emplois décents et de compétences appropriées sont des défis majeurs pour l'Afrique centrale.

A cet effet, la BAD recommande la mise en œuvre de programmes de développement des compétences et des capacités nouvelles adaptées aux réalités économiques, qui s'appuient sur l'éducation et la formation d'une part, et la santé et la protection sociale, d'autre part.

Le rapport relève des dynamiques différentes sur la structure des emplois en fonction de l'activité économique principale des pays concernés.

Les pays dits "agricoles" (Cameroun, République centrafricaine, RD Congo et Tchad) ont de faibles taux de chômage mais des taux très élevés de sous-emploi, de travail informel et de vulnérabilité, tandis que les pays "pétroliers" (Congo, Gabon et Guinée équatoriale) ont des taux de chômage relativement élevés, mais avec des emplois informels et une précarité plus réduite, selon la BAD.

Le rapport note aussi une inadéquation de l'offre de formation aux besoins réels des économies, et un faible niveau de financement public du système d'éducation et de formation.

Il appelle, dans ce cadre, les Etats à prendre des mesures sanitaires et économiques appropriées pour contenir la pandémie, consolider la paix, la sécurité et la stabilité, et renforcer la gouvernance économique.

Le rapport recommande également la promotion des financements innovants pour l'éducation et la formation des jeunes et des femmes, l'amélioration de l'accès au financement, à l'énergie, et le développement des infrastructures. A l'endroit des partenaires au développement, le document suggère qu'au-delà du financement de la réponse à la pandémie, leurs efforts devraient porter sur la conception et le financement de plusieurs aspects dont, l'étude de l'identification des secteurs à fort potentiel de création d'emplois et connaissant un déficit en compétences, appui à la mise en place et au renforcement des systèmes d'assurance-maladie universelle, appui à la mise en place des politiques de renforcement du contenu local pétrolier, gazier et minier et appui à la mise en place de fonds de promotion de l'entreprenariat dans le secteur de l'agro-industrie.

ETATS-UNIS

Trump remplace son directeur de campagne

Le président américain, Donald Trump, a procédé au remplacement de son directeur de campagne moins de quatre mois avant les élections de novembre, alors que les sondages le donnent à la traîne derrière l'ancien vice-président Joe Biden, son rival démocrate présumé, rapportent des médias locaux.

Bill Stepien, un assistant de longue date, a été désigné directeur de campagne pour succéder à Brad Parscale, qui restera conseiller principal en charge des stratégies numériques et de données, a déclaré M. Trump dans un communiqué publié mercredi sur Facebook et Twitter.

"Les deux ont été fortement impliqués dans notre victoire historique de 2016, et j'ai hâte d'avoir ensemble une deuxième victoire très importante", a déclaré M. Trump à propos de MM. Stepien et Parscale. M. Stepien, ancien directeur politique de la Maison Blanche qui, en 2016, était directeur national de la campagne Trump, avait été promu directeur adjoint de campagne fin mai.

Après avoir fait appel à de nouveaux conseillers à sa campagne, M. Trump apporte avec cette nomination le premier changement majeur à la direction en charge de lui baliser le terrain à un second mandat depuis février 2018, date de la nomination de M. Parscale dans ce qui est désormais son ex-rôle.

En 2016, M. Trump a eu trois directeurs de campagne au cours de 18 mois.

Corey Lewandowski a été remplacé en juin 2016 par Paul Manafort, qui a été remplacé plus tard cet été-là par Steve Bannon et Kellyanne Conway. Seule Mme Conway travaille encore dans l'équipe de M. Trump.

POLOGNE

Le maire de Varsovie annonce la création d'un mouvement de citoyens

Le maire libéral de Varsovie Rafal Trzaskowski, qui a perdu de justesse le scrutin présidentiel du 12 juillet, a annoncé vendredi la création prochaine d'un large mouvement citoyen en faveur d'une Pologne "tolérante et européenne", au cours d'un rassemblement post-électoral.

Le chef de l'Etat sortant Andrzej Duda, soutenu par le parti conservateur nationaliste Droit et Justice (PIS, au pouvoir), l'a emporté avec 51% des suffrages face à M. Trzaskowski.

La principale force d'opposition, la Plateforme civique (PO, centre), dont M. Trzaskowski est un des vice-présidents, a annoncé jeudi avoir déposé un recours devant la Cour suprême afin de tenter d'obtenir l'invalidation de l'élection qui, selon elle, n'a été ni "équitable" ni "honnête".

La PO a signalé de nombreuses "irrégularités" dans le scrutin et accusé de partialité la télévision publique et l'appareil de l'Etat contrôlé par le PIS. "On ne peut pas déposer les armes (...) J'entreprends donc la création d'un mouvement de citoyens parce que les partis politiques ne suffiront plus", a annoncé M. Trzaskowski devant une foule réunie dans le centre de la ville de Gdynia (nord). Le maire de Varsovie a invité tout le monde à rejoindre ce mouvement dont la base serait constituée par des pouvoirs locaux et des ONG. Il a promis de dévoiler plus de détails "d'ici à la fin de juillet", avant un premier rassemblement annoncé pour le 5 septembre.

Des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont estimé lundi que le scrutin présidentiel avait été "terni" notamment par une couverture partielle de la campagne électorale par la télévision publique. En vertu de la Constitution, la Cour suprême a jusqu'au 3 août pour se prononcer sur la validité de l'élection.

APS

PALESTINE

Washington presse Netanyahu de ne pas enterrer la perspective d'un Etat palestinien

Les Etats-Unis ont demandé au Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu de ne pas enterrer toute perspective de création d'un Etat palestinien au moment où il envisage d'annexer des pans entiers de la Cisjordanie, a déclaré jeudi un haut responsable américain.

Le gouvernement israélien avait fixé au 1er juillet la date à partir de laquelle il pouvait présenter sa stratégie pour la mise en oeuvre du plan de Donald Trump pour la paix au Proche-Orient.

Ce plan prévoit l'annexion de la vallée du Jourdain et de colonies juives en Cisjordanie, un territoire palestinien occupé par l'Etat hébreu depuis 1967, en échange de la création d'un Etat palestinien démilitarisé, réduit à sa portion congrue et sans Al Qods-Est pour capitale.

Mais les Palestiniens ont rejeté en bloc ce projet et refusent toute négociation sur cette base.

Dès lors, Washington a semblé osciller entre feu vert à une annexion unilatérale par Israël et pressions pour qu'elle soit plutôt l'aboutissement d'une certaine forme de pourparlers.

Le secrétaire d'Etat américain adjoint pour le



Moyen-Orient, David Schenker, a expliqué jeudi que Benjamin Netanyahu était soumis à une forte pression interne, certains de ses sympathisants réclamant l'annexion "sans être particulièrement fans de la vision pour la paix" présentée par Donald Trump, "qui

prévoit aussi un Etat palestinien". "Donc nous appelons les Israéliens à ne rien faire qui puisse empêcher la mise en oeuvre de cette vision" dans son ensemble, a-t-il ajouté lors d'une conférence organisée par le cercle de réflexion German Marshall Fund of the United

States. Le responsable américain n'a pas exclu que le chef du gouvernement israélien finisse par renoncer à toute annexion.

"Je ne serais pas surpris s'il ne se passait rien, mais je pense que le Premier ministre voudrait faire quelque chose", a-t-il expliqué.

Michael Link dénonce les pratiques israéliennes menées contre le peuple palestinien

Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé de 1967, Michael Link, a considéré que les pratiques menées par l'occupation contre le peuple palestinien constituent un affront de la justice et de l'état de droit, rapporte samedi l'agence Wafa.

Lors de la Quarante-quatrième session du Conseil des droits de l'homme, Link a indiqué : "il faut condamner les coupables pour leurs actes, à travers un processus équitable.

Les innocents ne devraient pas payer pour les actes des autres", selon Wafa. Il a ajouté que "les violations israéliennes commises contre les pa-

lestiniens menacent leurs droits fondamentaux, notamment ceux qui concernent la liberté de mouvement, la santé, le logement, un niveau de vie convenable et le droit de vivre en dignité".

M. Link a appelé Israël à "renoncer à ses pratiques de punition collective exercées quotidiennement contre le peuple palestinien, qui ne causent que des cas de tension et de violence".

En outre, il a mis en lumière le blocus de la bande de Gaza qui se poursuit depuis 13 ans, ce qui a provoqué l'effondrement total de l'économie, de l'infrastructure et du système du service collectif, dans le cadre

des politiques de punition collective exercées par Israël contre les palestiniens.

Il a souligné : "Le droit international interdit clairement, les pratiques de punition collective".

De surcroît, M. Link a fustigé la politique israélienne illégale de démolition des maisons israéliennes, mentionnant que l'occupation israélienne a démolé plus de 2000 maisons palestiniennes depuis 1967, en tant que punition collective contre les citoyens palestiniens innocents.

Il a expliqué également, que "cette pratique illégale ne crée qu'une atmosphère de haine et de vengeance".

VENEZUELA

Un ex-diplomate américain rencontre Maduro

L'ancien ambassadeur américain, Bill Richardson, a rencontré le président vénézuélien, Nicolas Maduro, pour discuter de la libération d'Américains détenus au Venezuela, selon les médias.

"Je suis heureux d'avoir pu rencontrer le président Maduro pour discuter de la libération potentielle des prisonniers américains et d'autres questions humanitaires liées au Covid-19", a déclaré l'ex-ambassadeur auprès des Nations unies et ancien gouverneur de l'Etat du Nouveau-Mexique dans un communiqué, relayé par des médias.

La rencontre a eu lieu jeudi à Caracas, après un premier entretien téléphonique mardi. "Nous regret-

tons de n'avoir pas été en mesure d'obtenir la libération des Américains", a ajouté l'ex-diplomate issu de rangs démocrates.

M. Richardson affirme avoir "entrepris cette mission pour tenter de ramener aux Etats-Unis deux vétérans de l'armée américaine, Airan Berry et Luke Denman, arrêtés dans le cadre d'une tentative ratée d'"invasion" du Venezuela par la mer en mai". Il espérait aussi obtenir la "remise en liberté de six anciens cadres de Citgo, filiale américaine du géant pétrolier vénézuélien PDVSA, dont cinq ont la nationalité américaine - le sixième étant résident aux Etats-Unis".

Ces derniers ont été arrêtés pour la première fois



en novembre 2017, accusés de "blanchiment d'argent et d'association de malfaiteurs", puis ont été de nouveau incarcérés en février, deux mois après avoir été assignés à résidence.

L'émissaire des Etats-Unis pour les affaires d'otages, Roger Carstens, s'était dit "extrêmement préoccupé" le mois dernier

par de nouvelles informations sur leur état de santé en raison du nouveau coronavirus. Richardson, qui a déjà entrepris de nombreuses missions auprès de certains pays pour la libération d'Américains, a assuré s'être rendu à Caracas en "partenariat avec de hauts responsables de l'administration Trump".

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Boumerdes
Direction des Equipements Publics
NF:099635019277907

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 08 /DEP / 2020

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Boumerdes, lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales de La maîtrise d'œuvre (étude + suivi) en lots séparés Pour la réalisation de 20 salles de classes en extension à Borj-Menaïel :

- LOT 1 : 08 Salles de classes au CEM Hamzaoui Mohamed à Borj Menaïel.
- LOT 2 : 12 Salles de classes au CEM Bouiri Boualem à Borj Menaïel.

L'ensemble des bureaux d'études publics, agréés par le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ou privés agréés par le C.N.O.A.A, seuls ou constitués en groupement solidaire ayant déjà assuré l'Étude et Suivi pour la réalisation, au moins, un projet de catégorie A ou plus justifiée par une attestation de bonne exécution signée par un maître d'ouvrage public et disposant d'au moins d'un architecte ou d'un Ingénieur Génie Civil / Bâtiment (ou master) dont l'expérience minimale est de deux (02) ans et ceci afin d'assurer la mission Suivi en tant que Chef de projet intéressés, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements publics de la wilaya de Boumerdes- site à route I.A.P Boumerdes, Bureau retraité des cahiers des charges au niveau du R.D.C. (Bureau n°07).

NB : l'expérience doit être justifiée par des attestations de travail y compris attestations d'affiliation à la CNAS en cours de validité (établies au maximum 06 mois à la date d'ouverture des plis) ou certificats de travail, les moyens humains seront justifiés par les diplômés.

Le BET peut soumissionner pour un ou deux lots et ne peut être retenu que pour un seul lot.

La durée de préparation des offres est de vingt (20) jours calendaires et commence à courir à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales dans le BOMOP ou la presse nationale.

- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, et commence à courir à compter du jour de dépôt des offres.
- Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable qui suit.
- L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 10 h 30.
- A la remise de son offre, chaque soumissionnaire doit signer sur le registre tenu à cet effet par le service contractant, au même bureau du dépôt des offres.
- Le service contractant a toute la latitude de proroger la durée de préparation des offres ; toutefois il est tenu d'informer par tout moyen approprié (téléx, fax, courrier ou voie de presse) les soumissionnaires ayant déjà retiré le cahier des charges par tout moyen de ladite prorogation.
- L'ouverture des plis se fera en séance publique, le jour du dépôt des offres, à 10 h 45 mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la wilaya de BOUMERDES

L'offre doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du BET, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : «A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N°08/DEP/2020.

-Projet : La maîtrise d'œuvre (étude + suivi) en lots séparés Pour la réalisation de salles de 20 classes en extension à Borj-Menaïel :

- LOT 1 : 08 Salles de classes au CEM Hamzaoui Mohamed à Borj Menaïel.
- LOT 2 : 12 Salles de classes au CEM Bouiri Boualem à Borj Menaïel.

et ce, conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'offre doit être déposée au service contractant à la date et au plus tard à l'heure limite de dépôt des offres, prévues par l'avis d'appel d'offres.

Les offres seront déposées à l'adresse suivante :

Direction des Equipements publics de la wilaya de Boumerdes- site à route I.A.P Boumerdes, Bureau retraité des cahiers des charges au niveau du R.D.C. (Bureau n°07).

I /Le dossier de candidature comprendra :

- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplie, signée et datée par le soumissionnaire
- Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) remplie, signée et datée par le soumissionnaire
- les statuts pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le BET ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats et des soumissionnaires :
- a. Capacités professionnelles : certificat d'agrément au Conseil National de l'Ordre des Architectes Algérien (C.N.O.A.A) en cours de validité pour les bureaux d'études privés ou agréement auprès du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville pour les bureaux d'études publics.
- b. Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des trois dernières années (2016-2017-2018)
- c. Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles
- d. (Joindre les listes moyens humains et matériels ainsi que les attestations de bonne exécution signées par les maîtres d'ouvrages publics ou tout autre document portant la mention : « exécuté dans les règles de l'art » des projets de maîtrise d'œuvre (Étude et Suivi) réalisés.)

NB : Il n'est pas exigé aux soumissionnaires de présenter des documents certifiés conformes à l'original.

Il sera exigé à l'attributaire du marché de présenter les documents originaux.

L'attributaire du marché est tenu de fournir les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de sa saisine avant la publication de l'avis d'attribution. Passé ce délai l'offre concernée sera écartée et ce conformément à l'article 69 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

II) L'offre technique comprendra :

- Partie 1 : Dossier administratif.
- La déclaration à soumettre (selon modèle ci-joint) remplie, signée et datée par le soumissionnaire ;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif contenant les pièces suivantes : Diplômes + les C.V + les certificats et/ou les attestations de travail ainsi que les attestations C.N.A.S établies au maximum 06 mois à la date d'ouverture des plis et C.A.S.N.O.S en cours de validité + copies cartes grises y compris des contrats d'assurances et contrôle technique+ factures d'achats et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public (voir modèle du mémoire technique en annexe).
- Le cahier des charges (C.P.S, Instruction aux soumissionnaires et C.P.C) daté, paraphé, signé par le soumissionnaire et portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».

- Partie 2 : Dossier prestation (Œuvre).

a. Documents écrits :

- Un rapport écrit sous forme de document unique, composé de six chapitres, à savoir :
 - Choix de l'aspect architectural adopté (le système constructif, intégration au site et à l'environnement immédiat et tout autre document qui peut expliciter le projet).
 - Tableau comparatif des surfaces projetées par rapport aux surfaces programmées avec mise en évidence des éventuels écarts.
 - Planning d'exécution de l'étude par phase (exprimés en jours).
 - Descriptif des travaux à réaliser et matériaux utilisés.
 - Évaluation détaillée des coûts de réalisation.
- Une fiche technique détaillée du projet contenant :
 - Une surface foncière.
 - Une surface d'emprise au sol.
 - Une surface construite.

b. Documents graphiques :

- Leve topographique du site.
- Plan de masse à l'échelle 1/200
- Esquisse à l'échelle 1/200 avec :
 - Plan de situation.
 - Plans des différents niveaux
 - Coupes et Façades
 - Représentations volumétriques, ainsi que tout autre document jugé utile.

NB :

- Le dossier graphique doit être présenté sur un Format libre, lisible pour la lecture avec rellure et cartouche contenant l'identification du candidat.
- Le cahier des charges doit être renseigné, paraphé et signé et le soumissionnaire ne doit en aucun cas le refaire ou le modifier.

III) L'offre financière comprendra :

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée et datée par le soumissionnaire.
- Le détail (devis) estimatif dûment renseigné et signé par le soumissionnaire.

NB : pour plus de détail, se référer à l'instruction aux soumissionnaires (cahier des charges).

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION-HCI Renforcer la coopération sur la base du référent religieux national

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer a examiné, jeudi à Alger, lors de l'audience accordée au président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdellah Ghlamallah les voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux institutions "sur la base du référent religieux national", indique un communiqué du ministère.



Cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère de la Communication, a porté sur "les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale entre le ministère de la Communication et le HCI, notamment en ce qui a trait au volet médiatique, sur la base du référent religieux national et de ses constantes", précise

la même source. A cette occasion, les deux parties ont évoqué "les principales activités et différentes publications du HCI, ainsi que les moyens de les faire connaître à l'opinion publique, outre l'appui des efforts déployés par le ministère et le HCI en matière d'organisation des diverses manifestations scienti-

fiques et médiatiques, avec l'association du HCI aux différents événements et questions à caractère religieux, étant un organe consultatif constitutionnel auprès du Président de la République et une institution nationale de référence dans toutes les questions inhérentes à l'islam", conclut le communiqué.

M. Belhimer reçoit le Pdg du Groupe Cevital

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, M.Ammar Belhimer a reçu, jeudi, l'homme d'affaires et Président directeur général (Pdg) du Groupe Cevital, M. Issad Rebrab, indique un communiqué du ministère de la Communication. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, "les deux parties ont abordé longuement les voies et moyens de la relance économique nationale, à travers le Plan du Gouvernement visant à encourager

les entreprises économiques et à répondre aux exigences du marché national, en favorisant les exportations et en réduisant le volume des importations, au vu de la situation actuelle que vit le pays", précise la même source.

Les discussions ont porté également sur "la situation des hommes d'affaires en Algérie et l'examen des mécanismes de leur contribution au renforcement et à l'amélioration de la situation socio-économique", ajoute le communiqué.

CINÉMA

Le prix Lumière 2020 attribué aux frères Dardenne

Les cinéastes belges Jean-Pierre et Luc Dardenne, doubles lauréats de la Palme d'Or au festival de Cannes, recevront en octobre à Lyon (Sud-Est de la France) le Prix Lumière qui récompense chaque année une personnalité marquante du 7e Art, ont annoncé jeudi les organisateurs.

Les réalisateurs de "Rosetta" (1999) et "L'Enfant" (2005), auteurs de onze longs métrages à la veine sociale, succèdent au cinéaste américain d'"Apocalypse Now" Francis Ford Coppola, honoré l'an dernier.

"Les Dardenne, c'est l'un des plus beaux surgesons du cinéma.

A l'occasion de sa 12e édition, prévue du 10 au 18 octobre, le festival Lumière rendra également hommage au célèbre dia-

logue et scénariste français Michel Audiard - qui aurait eu 100 ans cette année - avec une grande rétrospective de ses films en copies restaurées.

Parmi les autres volets de la programmation déjà connus figure un hommage à l'oeuvre du cinéaste américain Clarence Brown, réalisateur prolifique du studio MGM durant l'âge d'or d'Hollywood (1930-50), période durant laquelle il dirigea notamment Greta Garbo.

Une rétrospective sera également consacrée à la filmographie de la réalisatrice new-yorkaise Joan Micklin Silver, qui réalisa sept longs métrages jusqu'en 1998 et dont le tout premier, "Hester Street" (1975), fut projeté à Cannes et nommé aux Oscars.

Le festival lyonnais, pré-

sidé par le réalisateur Bertrand Tavernier, accueillera plusieurs avant-premières de longs métrages qui auraient dû être présentés en mai à Cannes, mais aussi une partie de "Cannes Classics", sa traditionnelle sélection de films dédiée aux classiques du cinéma.

En marge des projections, la 8e édition du marché international du film classique, rendez-vous réservé aux professionnels de l'industrie du cinéma de patrimoine, est programmée.

Lancé en 2009 par l'Institut Lumière, dans le quartier de Lyon où fut tourné "La sortie de l'usine Lumière", premier film de l'histoire, le festival est présenté comme le plus grand événement au monde consacré aux films classiques.

MALI L'ONU inquiète de "fake news" sur les réseaux sociaux

Le Haut Commissariat des droits de l'Homme de l'ONU s'est inquiété, vendredi, de "la prolifération de fake news et des incitations à la violence" sur les réseaux sociaux au Mali, qui risquent d'"exacerber encore les tensions" dans le pays.

"Il y a des inquiétudes sur les nombreuses fake news propagées par les réseaux, les messages en ligne qui incitent à la violence", a dit la porte-parole du Haut Commissariat, Liz Throssell, lors du briefing de l'ONU.

"Concernant les fake news, il y a clairement une prolifération, et cela risque d'exacerber encore les tensions", a-t-elle mis en garde.

Elle a réitéré l'appel de l'ONU à "toutes les parties de faire preuve de retenue", alors que la situation reste précaire dans le pays, après que des heurts ont agité la capitale malienne après une manifestation, le 10 juillet, faisant onze



morts, selon les autorités.

Le mouvement de contestation réclame "la dissolution du Parlement,

la formation d'un gouvernement de transition dont il désignerait le Premier ministre, ainsi que le rem-

placement des neuf membres de la Cour constitutionnelle".

PIRATAGE MASSIF SUR TWITTER Une série d'enquêtes ouvertes

Les autorités américaines, dont le FBI, le Congrès et le régulateur financier du New York, ont ouvert des enquêtes sur Twitter, demandant des détails sur le piratage massif qui a ciblé des personnalités de premier plan mercredi sur le réseau social.

Le FBI a annoncé jeudi qu'il avait ouvert une enquête sur le piratage de comptes Twitter, y compris ceux de l'ancien président Barack Obama, du candidat démocrate présumé Joe Biden, du PDG d'Amazon Jeff Bezos, du PDG de Tesla Elon Musk et du rappeur Kanye West.

Les pirates ont repris ces comptes en quelques minutes mercredi et ont publié des messages demandant aux abonnés d'envoyer de la monnaie Bitcoin à une adresse spécifique.

"A l'heure actuelle, les comptes semblent avoir été compromis afin de perpétuer la fraude par crypto-monnaie", a déclaré la division du FBI de San Francisco dans un communiqué.

"Nous conseillons au public de ne pas être victime de cette arnaque en envoyant de la crypto-monnaie ou de l'argent en relation avec cet incident", ajoute le texte.

L'attaque, qui semble être la plus



importante et la plus coordonnée de l'histoire de Twitter, soulève des questions sur la vulnérabilité d'une plate-forme qui sert de principal canal de communication pour les entreprises, les médias et les politiciens - y compris le président Trump, qui utilise fréquemment Twitter pour annoncer sa politique publique.

"Ce type de piratage par des escrocs pour un gain financier peut également être un outil d'acteurs étrangers et d'autres pour diffuser la désinformation et - comme nous l'avons vu - perturber nos élections", a déclaré le gouverneur de New York Andrew Cuomo dans un communiqué, annonçant qu'il avait or-

donné une enquête par le Département des services financiers de l'Etat.

La porte-parole de la Maison Blanche, Kayleigh McEnany, a déclaré jeudi à la presse que le compte Twitter du président Trump n'avait pas été affecté par le piratage et a affirmé qu'il continuerait à tweeter.

Twitter a indiqué avoir été victime d'une "attaque d'ingénierie sociale coordonnée" qui visait des employés ayant accès à des systèmes internes sensibles.

Jeudi, le réseau social a ajouté qu'il n'avait "aucune preuve que les pirates ont accédé aux mots de passe" et que les utilisateurs n'ont pas à changer leurs mots de passe.

ALLEMAGNE La justice limite l'accès de la police aux données privées

La Cour constitutionnelle allemande a estimé vendredi que les enquêteurs, notamment en matière terroriste, disposaient d'un accès trop large aux données personnelles sur internet et les téléphones mobiles. Les juges suprêmes ont notamment jugé inconstitutionnelles les transmissions par les opérateurs de coordonnées, d'adresses IP ou de codes PIN à des enquêteurs, dans une décision rendue publique vendredi.

Ces transmissions d'informations à des services de police ou de renseignements violent en particulier le "secret des télécommunications", a jugé la plus haute juridiction allemande. Cette législation doit désormais être réformée d'ici fin 2021. Les juges préconisent que ces informations privées puissent être transmises uniquement en cas de menace concrète. Cette décision fait suite à deux plaintes déposées en 2013, dont



une déposée par la branche allemande du parti Pirate, dont la dé-

fense des données personnelles est un des chevaux de bataille.

EMIRATS - JAPON Report du lancement de la sonde émiratie vers Mars au 20 juillet

La sonde émiratie "Espoir", la première mission arabe vers la planète Mars, sera envoyée dans l'espace le 20 juillet après plusieurs reports en raison du mauvais temps, a annoncé vendredi la société japonaise de lancement. Riche pays du Golfe, les Emirats arabes unis devraient être le premier pays arabe à envoyer une sonde sur Mars. Le lancement a été reporté à deux reprises cette semaine en raison d'une météo instable au Japon.

Le décollage de la sonde "Al-Amal" ("Hope" en anglais ou "Espoir" en français), initialement prévu mercredi, devrait avoir lieu lundi 6H58, heure locale, (21H58 GMT dimanche) depuis le centre spatial de Tanegashima, dans le sud du Japon, a indiqué l'entreprise Mitsubishi Heavy Industries.

L'agence spatiale des Emirats et le Centre spatial Mohammed Bin Rashid de Dubaï, qui chapeautent le projet, ont confirmé vendredi le report du lancement de la sonde au 20 juillet à 1H58, heure des Emirats.

"Cette date peut changer en fonction des conditions météorologiques sur l'île de Tanegashima", ont ajouté les deux institutions sur Twitter.

"Espoir" devrait commencer à orbiter autour de Mars d'ici février 2021, marquant le 50e anniversaire de l'unification des sept principautés qui forment les Emirats arabes unis.

Une fois sur place, la sonde fera le tour de la planète pendant toute une année martienne de 687 jours terrestres.

L'objectif est de fournir une image complète de la dynamique du temps dans l'atmosphère de la planète rouge.

Le programme émirati est l'un de trois projets en cours vers la planète rouge, aux côtés du Tianwen-1 de la Chine et Mars 2020 des Etats-Unis, qui profitent de la période où la Terre et Mars sont les plus proches: à peine 55 millions de kilomètres l'une de l'autre, contre environ 76 millions de km en moyenne.

ETATS UNIS - UE Transfert de données : les Etats-Unis "profondément déçus" de la décision de la justice européenne

Washington s'est dit "profondément déçu" jeudi par la décision de la justice européenne invalidant un mécanisme crucial permettant le transfert de données personnelles entre l'Union européenne et les Etats-Unis.

"Les Américains continueront à travailler avec la Commission européenne et étudient la décision de justice en détail pour en comprendre toutes les conséquences concrètes", a affirmé dans un communiqué le secrétaire américain au Commerce, Wilbur Ross.

Nous "espérons pouvoir limiter les conséquences négatives pour la relation économique transatlantique qui pèse 7.100 milliards de dollars et qui est vitale pour nos citoyens, entreprises et gouvernements respectifs", a ajouté le ministre de Donald Trump.

Les données personnelles concernées (comportement en ligne, géolocalisation...) constituent la mine d'or de l'économie numérique, en particulier pour les géants comme Google, Facebook ou Amazon.

Aussi les industriels ont-ils vivement dénoncé cette décision, la jugeant "tout simplement irresponsable".

Celle-ci menace les opérations de plus de 5.000 entreprises européennes et américaines, a ainsi déclaré Eline Chivot de la Fondation pour les technologies de l'information et l'innovation (ITIF). "Au milieu d'une pandémie mondiale au cours de laquelle les flux de données mondiaux sont plus vitaux que jamais, cela met tous les transferts de données mondiaux en provenance de l'UE en danger et fait des ravages sur l'économie numérique", a-t-elle souligné dans un communiqué.

La Cour de justice de l'UE a estimé dans son arrêt que l'accord UE-USA - baptisé "Privacy Shield" ("bouclier de protection", nldr) - rendait "possibles des ingérences dans les droits fondamentaux des personnes dont les données sont transférées", car les autorités publiques américaines peuvent y avoir accès, sans que cela soit limité "au strict nécessaire".

Programme de la soirée

TF1 21:05

Les Miller, une famille en herbe



Petit dealer, David se fait voler toute sa marchandise et son argent. Incapable de rembourser son grossiste, il doit accepter une mission : se rendre au Mexique récupérer un chargement de cannabis. Pour traverser la frontière, David a l'idée de voyager en camping-car, en compagnie de Rose, une strip-teaseuse fauchée, de Kenny, un jeune voisin et de Casey, une rebelle fugueuse, qu'il fera passer pour sa famille...

france 2 21:05

Django



En 1943 en Europe, les tziganes sont persécutés et massacrés par les nazis. Le plus célèbre d'entre eux, Django Reinhardt, guitariste brillant et personnage nonchalant, est attendu avec impatience sur une scène parisienne dont il est une des grandes vedettes. Après son concert, il apprend de la bouche d'officiers allemands qu'il est attendu en Allemagne pour une tournée. L'artiste, sommé de changer de style, refuse de s'y rendre. Soutenu et conseillé par l'influente Louise de Klerk, dont il est très proche, Django décide de prendre la fuite en Suisse.

france 3 21:05

Hudson et Rex



Charlie Hudson enquête sur un accident étrange survenu à deux jeunes, Dante et Lonny, qui venaient de voler une voiture. Dans la nuit, ils ont aperçu une étrange lueur bleue qui les a éblouis. Dante a perdu le contrôle du véhicule et percuté un poteau. Il est indemne mais Lonny a été tué. Intrigué, le lieutenant se rend sur les lieux avec son fidèle chien Rex.

CANAL+ 20:45

Sport Reporter



Outre-Manche, la patience des supporters du club de football de Liverpool FC a été récompensée. Après trente ans d'attente, l'équipe des Reds entraînée par l'Allemand Jürgen Klopp a enfin remporté le titre de champion de Premier League, trois décennies après celui conquis par la génération de Ian Rush. Tout au long de la saison 2019-2020 particulière, les journalistes ont suivi les fans des Reds sur les bords de la Mersey mais également dans les travées du stade mythique d'Anfield, où chaque match se termine par le chant traditionnel du club "You'll never work alone".

6 21:05

Capital



Calanques : un paradis très convoité. Ces plages paradisiaques situées entre Marseille, Cassis et la Ciotat, dans les Bouches-du-Rhône, attirent chaque année plusieurs millions de touristes. Les professionnels du tourisme ont quadrillé la zone et les villes profitent de leur attractivité. L'Etat, lui, doit payer pour leur protection et les interventions de secours • Dordogne : nouvelle destination star de l'été. Le département de Nouvelle-Aquitaine connaît un véritable boom touristique, regorgeant de merveilles géologiques, de châteaux et de gîtes, sans compter de ses attraits gastronomiques grâce à un terroir exceptionnel.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2510

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

Two 5x5 samurai sudoku grids. The top grid has numbers 6, 1, 3, 4, 8 in the first row. The bottom grid has numbers 5, 4, 9 in the first row.

"Donne et tu recevras."

Platon



Mots croisés n°2510

Horizontalement :
Verticalement :

- 1 - Balcon pour Ali Baba
- 2 - Complètement entourés - Se donna du mal
- 3 - Hypocrite en douceur - A voile et à vapeur
- 4 - Temps de règne - Espèces d'arbres
- 5 - Mesure routière pour un pékinois - Réve de rat - Filtres à lumière
- 6 - Fortement structuré - Il ne fait que des clowneries
- 7 - Fils de Jacob - Bon abrasif
- 8 - Sans éclat - Te dirigeras
- 9 - Manche de pinceau - Cintrai
- 10 - Partie d'écluse - Exactitude

- A - Couverts de douces préminences
- B - Dieu de la mort pour un pharaon - Fabrique de cadres
- C - Devenue banale - Brusques variations
- D - Protecteur de globe - Dehors !
- E - Appeler de loin - Finale du premier groupe
- F - Grandes périodes préhistoriques - Donc programmé
- G - Bien fait - Signal désespéré
- H - Marteau spécialisé - Première en gamme
- I - Propos incroyable
- J - Voisine de Dijon - Inventeras
- K - Autrefois Négrepont - Chef arabe
- L - N'aimais vraiment pas

A crossword puzzle grid with letters A through L at the top and numbers 1 through 10 on the left side.

Two illustrations of a rooster in a field. The word 'Terreurs' is written vertically on the left side of the illustrations.

JO DE TOKYO

Tous les sites prévus ont pu être réservés pour 2021

Tous les sites initialement prévus pour les Jeux olympiques de Tokyo 2020, reportés à l'été 2021 en raison de la pandémie de coronavirus, ont pu être réservés, levant ainsi un obstacle logistique important, ont annoncé vendredi les organisateurs japonais.

Le calendrier des épreuves sera similaire à celui qui était prévu pour 2020, hormis des changements d'horaires dans certains cas, ont précisé les organisateurs dans un communiqué.

"Il y a encore du travail. Mais nous avons franchi un cap important", avait déclaré lors d'un point de presse préalable Hidemasa Nakamura, un des responsables de l'organisation des JO. Maintenant que le calendrier des épreuves a été fixé, "les athlètes qui visent une participation aux Jeux peuvent se fixer des objectifs concrets", a estimé de son côté le directeur sportif du comité organisateur, Koji Murofushi.

La décision sans précédent de reporter les Jeux d'un an, prise fin mars alors qu'il était devenu clair que la pandémie de coronavirus n'aurait pas disparu à l'été 2020, pose un ensemble de difficultés logistiques et des surcoûts encore non chiffrés.

Tokyo 2020 devra notamment indemniser les sociétés qui avaient auparavant réservé pour 2021 les nombreux sites prévus pour les JO. Les organisateurs cherchent toujours à identifier des moyens de réduire les coûts, et les cérémonies d'ouverture et de clôture sont incluses dans cette réflexion, selon M. Nakamura. Les remboursements des billets pour les spectateurs qui ne pourront pas assister à l'événement commenceront après cet automne, ont encore précisé les organisateurs.

SPORT/ CIO

Le président Bach "prêt" à se présenter pour un 2^e mandat en 2021

Le président du Comité international olympique (CIO) l'Allemand Thomas Bach, s'est dit vendredi "prêt" à se présenter pour un deuxième mandat réduit à quatre ans en 2021.

"Ces dernières semaines nombre d'entre vous m'ont posé des questions à propos de l'élection du président l'année prochaine. Je suis reconnaissant et profondément touché par les mots d'encouragement et de confiance (...) Si vous, membres du CIO, vous le voulez, je suis prêt pour un deuxième mandat de président du CIO afin de continuer de vous servir vous et le mouvement olympique que nous aimons tant quatre ans de plus", a déclaré Thomas Bach à l'issue de sa prise de parole à l'ouverture de la 136^e session du CIO, tenue en visioconférence.

Thomas Bach (66 ans), membre du CIO depuis 1991, avait succédé au Belge Jacques Rogge en 2013 pour un mandat de huit ans.

Il se présentera donc lors de la session du CIO prévue en 2021 pour un second et ultime mandat de quatre ans (les présidents sont élus pour un mandat de huit ans, renouvelable une fois pour quatre ans).

Neuvième président de l'instance olympique, Thomas Bach avait été champion olympique par équipes de fleuret aux Jeux de Montréal (Canada) en 1976. Il avait débuté son engagement en politique sportive en devenant porte-parole des athlètes d'Allemagne de l'Ouest pour pouvoir disputer les Jeux de Moscou en 1980, finalement boycottés par son pays pour protester contre l'intervention militaire de l'URSS en Afghanistan, en décembre 1979. Il doit faire face en tant que président à la pandémie mondiale de nouveau coronavirus (Covid-19), qui a conduit le CIO à repousser les Jeux de Tokyo d'un an à 2021, une première en temps de paix. Le CIO est réuni vendredi pour sa 136^e session, pour la première fois "virtuelle", largement consacrée au report des JO de Tokyo-2020 et à l'élection de nouveaux membres dont le président de la Fédération internationale d'athlétisme, le Britannique Sebastian Coe.

APS

LUTTE/ALGÉRIE

La FALA trace le programme de reprise des athlètes d'élite

La Fédération algérienne des luttes associées (FALA) a tracé un programme de stages et de regroupements pour les athlètes des équipes nationales qui préparent les prochaines échéances dont le tournoi qualificatif aux Jeux olympiques 2021 de Tokyo, prévu le mois de mars 2021 à El Jadida (Maroc), a indiqué samedi l'instance fédérale dans un communiqué.

Conformément aux recommandations du ministère de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec le Comité scientifique de suivi de la pandémie de coronavirus et le Centre national de médecine du sport (CNMS), "la FALA a programmé trois stages de préparation à partir du 4 août prochain au niveau des Centres de préparation de Souidania (Alger) et de Tikjda (Bouira)".

"La reprise des activités sportives pour les athlètes d'élite susceptibles d'être qualifiés aux JO-2021 se fera après la visioconférence, organisée par le ministre avec les fédérations sportives ainsi que la présentation du protocole sanitaire dans les jours à venir.", a indiqué à l'APS Idriss Haoues, directeur technique national (DTN).

A cet effet, l'instance fédérale a autorisé la reprise des stages et de regroupements avec le strict respect du protocole sanitaire, avec



la programmation de trois stages de préparation : du 4 au 25 août au Centre national des sports et des loisirs de Tikjda (Bouira) et deux stages au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales à Souidania (Alger), le premier aura lieu du 4 au 17 septembre et le second du 27 au 11 octobre.

Trente-deux (32) athlètes ont été sélectionnés pour prendre part à ces stages (14/Gréco-romaine, 12 Lutte libre et 4 Lutte féminine).

Le tournoi "Afrique-Océanie", qualificatif aux Jeux olympiques 2021 de Tokyo, aura lieu le mois de mars 2021 dans la ville marocaine d'El Jadida (Ma-

roc Le Centre national de médecine du sport (CNMS) sera chargé de la mise en œuvre du protocole sanitaire, relatif aux athlètes concernés. L'ensemble des activités sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues en Algérie depuis le 16 mars dernier en raison du COVID-19, rappelle-t-on.

CYCLISME

L'Algérien Tagrara retenu pour un stage de formation UCI, en 2021, en Suisse

L'Algérien Abdallah Tagrara a été retenu par l'Union cycliste internationale (UCI), pour suivre une formation de commissaire international, qu'elle compte organiser en 2021, en Suisse, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

Tagrara, détenteur du grade "commissaire national élite" a été sélectionné pour cette formation en mai dernier, lors d'une sélection effectuée à distance, et marquée par la participation de plusieurs autres commissaires nationaux, relevant d'autres fédérations.

Ancien cycliste dans sa ville natale de Sidi Bel-Abbes, Tagrara avait commencé par porter les couleurs du Abtal Sisi Bel-Abbes, avant de rejoindre

le club voisin, celui des Frères Amarouche.

Après la fin de sa carrière d'athlète, Tagrara s'est reconverti en arbitre, devenant commissaire régional dès 2014. Mais ce n'était que le début, puisqu'il est passé commissaire national dès 2018, puis commissaire Elite l'année suivante, sous l'égide de l'UCI. Malgré cette fulgurante ascension sur le plan national dans le domaine de l'arbitrage, Tagrara ne semblerait pas



vouloir s'arrêter en si bon chemin, puisqu'il espère passer commissaire international dès 2021.

KARATÉ

L'analyse de la refonte de l'arbitrage au menu d'une rencontre en vidéoconférence

L'analyse de la refonte de l'arbitrage de karaté a été au menu de la rencontre tenue, jeudi, en vidéoconférence par la Commission d'arbitrage de la Fédération mondiale.

Au cours de cette réunion dirigée par le président de la commission des arbitres de la WKF Javier Escalante, les participants aux progrès de la refonte de l'organe de jugement de l'organisation internationale de karaté, ont examiné les perspectives de l'équipe d'arbitrage dans les mois à venir. Le prési-

dent de la WKF, l'Espagnol Antonio Espinosa a tenu à relever le niveau, qualifié « d'exceptionnel » d'arbitrage du karaté lors des événements.

Cependant, il a insisté sur le devoir de l'instance de réorganiser ses structures du corps d'arbitrage afin d'adapter le jugement au progrès continu de notre sport. "Le rôle de la Commission d'arbitrage est crucial à cet égard.

Maintenant que nous avons plus de temps pour préparer nos débuts olympiques à Tokyo 2020, nous

devons nous assurer que la qualité de nos arbitres continue de correspondre à l'excellence établie de longue date de notre sport", a insisté le président.

La restructuration de la Commission d'arbitrage et les modifications du système d'évaluation des arbitres et des juges pour l'année prochaine figuraient également en tête de l'ordre du jour.

Dans la perspective de sensibiliser toute de la communauté d'arbitrage de karaté du monde entier, d'autres vidéoconférences

menées par le président de la Commission d'arbitrage de la WKF, Javier Escalante, se tiendront dans les prochains mois.

"Des réunions dont l'objectif est de donner aux arbitres l'occasion de partager leurs préoccupations et leurs attentes avec les hauts responsables de la WKF ainsi qu'à produire un cadre de référence pour que les juges puissent donner leur avis sur leur situation dans le contexte de la pandémie actuelle de coronavirus", a expliqué la WKF.

CAN-2019 (COMMÉMORATION)

Il y a une année, l'Algérie s'installait sur le toit de l'Afrique

Il y a une année, un certain 19 juillet 2019, le capitaine de l'équipe nationale de football, Riyad Mahrez, soulevait fièrement le trophée de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte, permettant à tout un peuple de vivre des moments chargés d'émotion, 29 ans après une première étoile.

Les "Verts", conduits par le sélectionneur Djamel Belmadi, venaient de conclure par la plus belle des manières un parcours sans faute, en battant en finale le Sénégal de Sadio Mané (1-0), au stade international du Caire devant plus de 60.000 supporters, dont 15.000 Algériens.

L'exploit réalisé par une bande assoiffée de victoires paraissait, quelques mois plus tôt, un pari difficile à réaliser, de surcroît en terre égyptienne et dans un tournoi qui s'était joué pour la première fois en présence de 24 pays.

Mais la "grinta" inculquée par Belmadi à ses joueurs, l'envie de réhabiliter l'image du football algérien et le soutien indéfectible des supporters sur place, ont permis à l'Algérie de sortir ses griffes et redevenir un grand d'Afrique.

La traversée du désert aura été longue pour les "Verts", qui se sont souvent heurtés à la réalité du terrain en Afrique subsaharienne, jusqu'à cette quatrième place décrochée en Angola en 2010, dans ce qui avait été le meilleur résultat depuis le trophée de 1990.

Les joueurs algériens ont pu relever le défi et réaliser un parcours digne d'un champion, pour déjouer tous les pronostics et surtout imposer le respect. Après plusieurs années de disette, l'équipe nationale est parvenue non seulement à retrouver les sommets, mais surtout se réconcilier définitivement avec son peuple. Flashback.

Belmadi, l'homme providentiel

Engagé par la Fédération algérienne de football (FAF) en

août 2018 pour relancer une équipe nationale aux abois, Djamel Belmadi a réussi là où ses prédécesseurs ont échoué : redorer le blason des "Verts". L'ancien capitaine de l'équipe nationale a d'emblée placé la barre très haut. Ambitieux et ne reculant devant aucun obstacle, Belmadi a trouvé rapidement la bonne recette pour booster son groupe et le projeter vers l'avant.

Il avait annoncé la couleur le 1er juin 2019, lors d'une conférence de presse : "Ce rendez-vous ne constitue nullement pour moi une étape transitoire. Personne ne nous interdit d'être ambitieux dans la vie. Il fallait bien changer de discours avec les joueurs et ne pas se contenter de dire qu'il faut réaliser un bon parcours. Nous avons l'ambition de remporter cette CAN".

Pour beaucoup d'observateurs, Belmadi est le principal architecte du sacre africain. Croyant en ses objectifs, il a fini par "dompter" les plus pessimistes, mais surtout tenir sa promesse et permettre à cette nouvelle génération de rééditer l'exploit de son aîné. Jeu rapide, passes courtes, solidarité collective. L'équipe nationale de football avait retrouvé ses vertus sous la conduite de Belmadi, dont le mérite est d'avoir redonné une âme aux "Verts". "Les joueurs sont à féliciter, ce sont eux qui ont fait ce travail extraordinaire, avec la pression de vouloir aller au bout, ils étaient fabuleux. Je suis très heureux pour le peuple, cette nation qui attendait cette 2e étoile depuis très longtemps. Première CAN remportée à l'extérieur du pays.

Il y a onze mois, j'ai récupéré



une équipe dans la difficulté, réaliser cet exploit en si peu de temps est extraordinaire", avait-il réagi à l'issue de la finale.

S'imposer face au Sénégal (par deux fois), à la Côte d'Ivoire et au Nigeria dans un seul tournoi relevait du miracle il n'y a pas si longtemps. L'équipe nationale a franchi un palier avec Belmadi, même si elle l'avait fait auparavant en 2014 sous la houlette du Bosnien Vahid Halilhodzic, avec cette phase de huitième-de-finaliste au Mondial brésilien, mais sans pour autant parvenir à préserver la dynamique par la suite.

La deuxième étoile enfin sur le maillot

Très attendue par des millions d'Algériens, au pays et à travers le monde, cette finale face au Sénégal a été scellée dès la deuxième minute de jeu, grâce à l'attaquant Baghdad Bounedjah. Le buteur d'Al-Sadd (Qatar) a mis les siens sur les rails sur

un tir surpuissant à l'entrée des 18 mètres qui a trompé le gardien Gomis après avoir été détourné par un défenseur sénégalais. Au coup de sifflet final de l'arbitre camerounais Alioum Néant, les coéquipiers d'Ismaël Bennacer, élu meilleur joueur du tournoi, pouvaient exulter. Ils venaient d'ajouter une deuxième étoile sur le maillot. "Dieu merci nous avons atteint l'objectif fixé avant le début de la compétition. Beaucoup de gens ne croyaient pas en nous, mais nous sommes restés solidaires et avons fait un parcours sans-faute. Nous avons été la meilleure équipe du tournoi depuis la première journée de compétition. Je suis fier d'appartenir à cette équipe", témoignait Islam Slimani, meilleur buteur de la sélection en activité. Vint le moment fort de la soirée : le capitaine Mahrez recevait le si convoité trophée en présence du chef de l'Etat Abdelkader Bensalah et c'est une liesse populaire qui envahissait tout le

pays, alors en plein "Hirak", 29 ans après le premier sacre, remporté par l'Algérie à domicile en 1990, sous la conduite du regretté Abdelhamid Kermaili.

Moins de deux mois après la campagne victorieuse à la CAN-2019, l'équipe nationale avait bien assumé son nouveau statut de champion d'Afrique, en battant en amical le Bénin (1-0), le 9 septembre 2019 au stade du 5-Juillet (Alger).

En octobre, l'Algérie a été bousculée en amical à Blida par la RD Congo (1-1), avant de réaliser une retentissante victoire face à la Colombie (3-0) au stade Pierre-Mauroy de Lille (France).

Dans sa quête de défense du titre continental, l'Algérie a bien entamé la campagne qualificative de la CAN-2021, reportée à 2022 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, en alignant deux victoires de rang : à Blida face à la Zambie (5-0) et à Gaborone devant le Botswana (1-0).

CHAMPIONNAT DU CANADA

Doublé de l'Algérien Taider avec l'Impact Montreal

Le milieu de terrain algérien Saphir Taider a inscrit le doublé, mais n'a pas empêché la défaite de son club, l'Impact Montreal (3-4) à Toronto, lors de la 2e journée du MLS Back Tournament.

Cependant malgré le doublé de l'Algérien, sur deux pénalty, l'Impact risque avec cette nouvelle défaite en MLS Back Tournament de sortir du tournoi sans atteindre le tableau final.

D'abord à la 37e minute, Taider a été appelé à réduire le score (3-2), lorsqu'il a bénéficié d'un premier penalty, sifflé après la faute commise sur le hondurien Quioto, qu'il a bien lancé d'une longue passe.

Dans les arrêts de jeu de la seconde période, l'Algérien a réussi, encore une fois, à transformer l'autre penalty accordé suite à une main dans la surface.

Il est à rappeler que la saison régulière de MLS entamée en mars n'a connu que quatre journées avant que le championnat ne soit suspendu, en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19).

À la suite de la reprise déci-

dée, un nouveau format à élimination direct appelé MLS Back Tournament a été adopté et devrait prendre fin août, déterminant les participants aux coupes de la CONCACAF.

Saphir Taider (28 ans) évolue à l'Impact Montreal depuis la saison 2018-2019 où il s'est engagé pour quatre ans, les deux premières saisons étant un prêt de Bologne en Italie.

ITALIE

Premier but de la saison pour l'Algérien Ghezal avec la Fiorentina

L'international algérien Rachid Ghezal a inscrit son premier but de la saison avec la Fiorentina, lors de la victoire (3-1) en déplacement face à Lecce, mercredi pour le compte de la 33e journée de Serie A. Titularisé face à Lecce, Ghezal, auteur d'un coup-franc direct bien enveloppé à la 38e minute de jeu (2-0), "a été l'une des notes positives de la Fiorentina", selon la presse locale.

Il a d'ailleurs obtenu la meilleure note du match avec Cutrone et Chiesa (7,5). Détenu par Leicester, le milieu de terrain algérien a réussi ainsi son premier but en Italie après 17 matchs joués.

Avant sa réalisation, Rachid Ghezal a été dernière le penalty obtenu par la "Viola" après dix minutes jeu, mais raté par son coéquipier Pulgar.

Le joueur de 28 ans avait été prêté en septembre dernier par Leicester City à la Fiorentina pour un montant de 10 millions d'euros. Grâce à cette victoire, la Fiorentina pointe à la 13e position avec 39 points, devançant de 10 unités son adversaire du jour, 18e avec 29 points.

ALGÉRIE

La FAF approuve la mise en place d'un collège technique national

Le Bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF) a adopté le principe de la mise en place d'un collège technique national conformément au décret exécutif 14-330 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales et leur statut-type, rapporté jeudi l'instance fédérale sur son site.

"Après une présentation du Directeur technique national (DTN) Ameur Chafik et débat, les membres du Bureau fédéral (BF) ont adopté le principe de la mise en place d'un collège technique.

Les membres du BF ont chargé le DTN à l'effet de mettre en oeuvre ce projet et de présenter le dossier lors d'un prochain Bureau fédéral", précise la FAF dans un communiqué.

Le BF, réuni mercredi au siège de la FAF à Dely-Ibrahim (Alger), s'est appuyé sur le statut-type des fédérations sportives (chapitre 2 : Modalités d'organisation et de fonction-

nement, article 12 : La fédération sportive nationale comprend les organes suivants : l'Assemblée générale, le Président, le Bureau fédéral et le Collège technique), pour la mise en place d'un collège technique national.

Le BF, élargi aux présidents des Lignes nationales (LFP, LNFA, LIRF, LNFF et LN futsal), s'est réuni pour aborder l'avenir du championnat.

La FAF a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour se prononcer sur l'issue de la saison 2019-2020, suspendue depuis mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19).

Le ministère de la Jeunesse et des Sports avait décidé de suspendre, depuis le 16 mars, l'ensemble des activités et compétitions sportives en raison de la pandémie de Covid-19.

Judi dernier, il a annoncé ne pas autoriser "pour le moment" la reprise des compétitions.

ALGÉRIE (PROFESSIONNALISME)

Zetchi : «Nous avons proposé au MJS des solutions»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a indiqué vendredi avoir proposé des solutions pour relancer le professionnalisme, dans un rapport établi sur demande du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

"Nous avons transmis un rapport détaillé sur l'état des lieux du professionnalisme depuis son avènement. Nous avons proposé des solutions. D'ailleurs, j'ai déjà discuté avec le ministre (Sid Ali Khaldi, ndlr) sur ce sujet. La DCGF (Direction de contrôle de gestion et des finances, ndlr) a dévoilé des chiffres qui reflètent la triste réalité", a-t-il déclaré sur les ondes de la radio nationale.

La FAF a fait le point sur le professionnalisme, dans un rapport établi sur demande du MJS. Le département ministériel veut avoir plus de visibilité sur le professionnalisme instauré en 2010.

Le président de la DCGF de

la FAF, Réda Abdouche, a avancé le chiffre faramineux de 1.000 milliards de centimes de déficit cumulé pour les clubs de la Ligue 1 professionnelle, dans le cadre des examens effectués par cette structure depuis son installation en octobre 2019. Zetchi s'est dit "surpris" par l'attitude de l'ES Sétif, qui a refusé de signer la convention tripartite, liant le club avec un cabinet d'expertise, et la DCGF, une démarche qui s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures décidées par la FAF, au titre de l'accompagnement des clubs professionnels pour l'obtention d'une certification de la norme ISO 9001. "Je suis surpris par l'atti-

tude l'ESS alors que sa situation financière est difficile. Les déclarations faites par Azzedine Arab (président du Conseil d'administration, ndlr) sont insensées. La FAF a décidé d'accompagner les clubs sur le plan du management. La solution n'est pas d'octroyer ou de réclamer de l'argent seulement", a-t-il souligné.

Depuis son instauration en 2010, sous Mohamed Raouraoua, ancien président de la FAF, le mode du professionnalisme a été beaucoup décrié, certains responsables de club ayant évoqué une "précipitation" dans son lancement. Pas plus tard que lundi, la FAF a annoncé qu'elle



avait recensé 23 clubs professionnels (sur 32) concernés par les dettes : 7 de Ligue 1 (soit 44 %) et 16 de Ligue 2 (soit 100%). Quatorze clubs professionnels,

dont trois issus de la Ligue 1, sont interdits de recrutement en vue de la saison 2020-2021, souligne la FAF dans un communiqué.

«La reprise de la Coupe d'Algérie est possible»

Le président de la fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a déclaré vendredi que l'épreuve de la Coupe d'Algérie 2019-2020, suspendue depuis mars dernier en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), pourrait reprendre contrairement au championnat.

"La Coupe d'Algérie sera également soumise à l'approbation de l'assemblée générale, mais son organisation est possible par rapport au championnat, dont

la reprise est difficile au vu de la situation sanitaire actuelle. La Coupe sera jouée même en guise de préparation en vue de la saison prochaine", a-t-il indiqué sur les ondes de la radio nationale.

Réunis mercredi dernier au niveau du siège de la FAF à Dely-Ibrahim (Alger), les membres du Bureau fédéral ont approuvé l'idée de convoquer une assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour se prononcer sur l'avenir de la saison actuelle. La Coupe d'Algérie avait été sus-

pendue depuis mars dernier, à l'instar du championnat, à l'issue des quarts de finale (aller), disputés les 10 et 11 mars.

Les clubs qui restent encore en lice sont : le CABB Arreridj, l'ES Sétif, l'US Biskra, le WA Boufarik, l'USM Bel-Abbès, l'Amel Boussaâda, le Paradou AC, et l'ASM Oran.

Le président de la FAF a expliqué que "le Bureau fédéral prendra une décision, dans le cas où cette épreuve serait annulée", pour désigner notamment l'un des

deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine (CAF).

Selon le règlement en vigueur, le vainqueur de la Coupe d'Algérie prendra part à cette compétition, en plus du 3e au classement final du championnat. La CAF a demandé aux fédérations nationales de communiquer leurs représentants dans les compétitions interclubs avant le 31 août prochain. La FAF a saisi l'instance continentale pour demander une dérogation.

«C'est difficile de reprendre le championnat»

Le président de la fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a admis vendredi la difficulté de reprendre les différents championnats, suspendus depuis mars dernier en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), tout en défendant la récente décision du Bureau fédéral de recourir à une Assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour se prononcer sur l'avenir de la saison 2019-2020.

"Le reprise sera difficile. La situation sanitaire est en train de prendre de l'ampleur.

On ne peut pas maintenir une décision prise des mois plus tôt. Nous sommes au mois de juillet, je pense que le contexte actuelle et les données ne sont plus les mêmes, contrairement à ce qui avait été le cas en mai. L'arrêt définitif du championnat doit être bien étudié sur tous les plans.

Les propositions consistent à trouver la bonne formule pour arrêter le championnat. La responsabilité sera collective, et ne concerne pas uniquement la FAF", a-t-il indiqué sur les ondes de la radio nationale.

Réunis mercredi dernier au niveau du siège de la FAF à Dely-Ibrahim (Alger), les membres du Bureau fédéral ont discuté de trois propositions qui seront soumises à l'assemblée générale dans le cas où cette dernière viendrait à valider l'arrêt définitif de la compétition.

D'abord, les membres de l'AG devront se prononcer sur l'arrêt ou la poursuite du championnat. Dans le cas où la suspension définitive de la compétition sera approuvée, il y aura trois propositions qui seront soumises : saison blanche, figer le classe-

ment à la dernière journée pour tous les paliers et consacrer les champions promus et relégués, alors que la troisième consiste à désigner les champions et les promus, mais pas de relégués", a-t-il ajouté, soulignant que "la décision prise de convoquer une AGEx correspond à la situation exceptionnelle que nous vivons".

Avant de poursuivre : "L'article 82 des statuts permet au BF de mettre un terme au championnat, mais par souci de consultation démocratique, nous avons préféré mettre la balle dans le camp de l'assemblée générale qui reste souveraine.

Notre objectif est d'impliquer tous les acteurs du football algérien. Si nous avons pris la décision au niveau du Bureau fédéral, nous serons pas épargnés par les critiques".

La consultation écrite, l'option privilégiée

S'agissant de la manière que compte adopter la FAF pour organiser l'AGEx, en pleine pandémie du Covid-19, le président de la FAF a expliqué que son instance a déjà saisi le ministère de la jeunesse et des sports (MJS), mais également la Fédération internationale (Fifa).

"Nous avons saisi le MJS pour nous donner son accord afin d'organiser cette AGEx en présence des membres. Mais, cette option ça sera difficile à réaliser au vu de la situation sanitaire, même si nous avons tout prévu en matière d'organisation.

Au cas échéant, la FAF procédera à une AG par consultation écrite, d'ailleurs nous avons reçu le feu vert de la Fifa pour adopter cette formule dans un cadre réglementaire. L'éventualité d'organiser cette AGEx par visiocon-

férence est difficile à faire, pour des raisons d'ordre technique (réseau d'internet, ndlr)". Concernant la date du déroulement de cette AGEx, Kheireddine Zetchi table sur une organisation "avant l'Aïd Al-Adha (31 juillet, ndlr).

Nous souhaitons être fixés définitivement sur le sort réservé à cette saison". Zetchi a tenu à lever le voile sur l'article 29 des statuts, relatif à la convocation d'une AGEx. Point d'AGEx pour les compétitions dans les statuts de la fédération.

"Nous sommes dans une situation exceptionnelle. L'article 29 ne limite pas à trois (changement du siège de la FAF, changement des statuts, et dissolution de la FAF, ndlr) les points abordés lors d'une AGEx.

Imaginons qu'une AG ordinaire s'est déroulée en mars, et un imprévu s'est déroulé un mois

plus tard, dans ce cas de figure ne nous pouvons pas attendre une année pour essayer de trouver une solution!".

Zetchi souhaite avoir plus de visibilité d'ici "à la semaine prochaine" : "Une fois que l'assemblée générale se prononce sur la saison actuelle.

Nous allons suivre avec attention la situation sanitaire, tout en ouvrant en même temps le mercato d'été pour une durée de 12 semaines, pour permette aux clubs de faire leur marché.

J'appelle aussi les clubs à investir dans le protocole sanitaire, qui sera appliqué en vue de la saison prochaine".

Enfin, le président de la FAF a écarté toute animosité avec le CR Belouizdad, actuel leader de la Ligue 1.

"Le CRB avait dominé le championnat depuis le début de la saison. La gestion du club s'est

nettement améliorée. Mais, je n'admets pas ceux qui veulent semer la zizanie.

Je suis contre la "Fitna". Le CRB est un grand club, que nous respectons. Je demande à Taoufik Korichi (directeur du pôle compétitif du CRB, ndlr), à plus de sagesse dans ses propos.

Si l'AG décide de décerner le titre au CRB, nous allons lui offrir le trophée avec grand plaisir". Pour rappel, le BF de la FAF a maintenu à deux reprises sa décision prise le 30 avril pour la poursuite de la saison 2019-2020, tout en précisant que seuls les pouvoirs publics sont habilités à décider d'un éventuel retour aux activités sportives et footballistiques.

Mais jeudi 9 juillet, le ministère de la jeunesse et des Sports a annoncé ne pas autoriser "pour le moment" la reprise des compétitions.

CAN-2023

La phase finale se déroulera en juin et juillet

Le secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF), le Marocain Abdelmounaim Bah, a annoncé jeudi que la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 en Côte d'Ivoire, se jouera en juin et juillet, soit en plein été.

"La CAN-2023 est prévue pour juin - juillet car, pour être clair, dans le règlement, nous avons décidé de jouer toutes les phases finales à cette période", a déclaré Bah à BBC Sport Africa. La précédente CAN-2019, remportée par l'Algérie en Egypte, s'était déroulée pour la première fois durant l'été. La prochaine phase finale, qui devait se jouer du 9 janvier au 6 février 2021 au Cameroun, a été reportée à 2022 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), mais reste maintenue en hiver en raison des conditions météorologiques défavorables durant l'été dans ce pays.

"A ce jour, nous n'avons pas reçu la même demande des autorités ivoiriennes", a ajouté le SG de la CAF. Selon BBC Sport Africa, "étant donné

que la Côte d'Ivoire subit son mois le plus humide de l'année en juin, une telle demande ne doit pas être exclue. Cependant, le passage à des dates antérieures en 2023 pourrait s'avérer difficile car la Coupe du monde 2022 est prévue du 21 novembre au 18 décembre".

Avec une CAN au début de 2022 et au milieu de 2023, et la Coupe du monde de 2022, cela signifie que certains des meilleurs footballeurs africains pourraient jouer trois tournois majeurs en l'espace de 18 mois.

Répondant à une question relative à la succession de deux CAN en l'espace d'une année (2022 et 2023), le président de la CAF, Ahmad Ahmad, ne s'était pas montré inquiet lors d'un récent point de presse, tenu le 30 juin dernier par visioconférence à l'issue de la réunion du Comité exécutif. "Ce n'est pas la première fois que la CAF organise deux éditions de suite en une année, c'était le cas en 2012 et 2013", a-t-il rappelé.

Lampard : «On veut gagner ces trophées»

«Bien entendu, nous voulons gagner. Nous sommes en demi-finale, on sait ce qu'il nous reste à faire. Le Championnat est important mais nous allons nous battre sur les deux fronts, sur le plan national. On va tout faire pour y parvenir, c'est ce que doit faire un club comme Chelsea, toujours. On veut gagner ces trophées. C'est aussi ce qu'on a très bien fait dans l'ère moderne. Cette saison, c'est un peu différent, à cause de la situation spéciale. Mais nous avons une opportunité. C'est à nous de faire ce qu'il faut dimanche mais nous affrontons une très bonne équipe, en grande forme. L'équipe qui ira en finale sera une très belle formation. Il faut faire le boulot maintenant.»



SANCHO, DORTMUND FIXE LE TARIF

Le feuilleton Jadon Sancho (20 ans, 32 matchs et 17 buts en Bundesliga pour la saison 2019-2020) se poursuit ! Toujours annoncé avec insistance dans le viseur de Manchester United, l'ailier du Borussia Dortmund va-t-il faire l'objet d'un transfert XXL sur ce mercato d'été ? Selon les informations du tabloïd britannique The Sun ce samedi, les Red Devils sont prêts à foncer sur l'international anglais.

Cependant, pour mettre la main sur le jeune prodige, le club mancunien va devoir sortir le chéquier. En effet, d'après le sérieux média The Times, le Bvb a définitivement fixé le tarif à payer pour Sancho : 110 millions d'euros ! Une somme bien évidemment très importante, surtout avec l'impact de la crise sanitaire liée au coronavirus sur l'économie du monde du football. On comprend pourquoi MU a besoin d'une qualification en Ligue des Champions pour passer à l'offensive sur ce dossier

RAMOS : «CHAQUE FOIS QUE ZIDANE VIENT, CE QU'IL TOUCHE DEVIENT DE L'OR»

Sergio Ramos, le capitaine du Real Madrid a rendu hommage à son entraîneur, Zinédine Zidane.

Depuis hier, le Real Madrid est officiellement champion d'Espagne pour la 34e fois de son histoire après avoir battu Villarreal sur sa pelouse 2 buts à 1. Auteur d'une saison blanche la saison passée (sauf la Coupe du monde des clubs), les Merengue ont su inverser la tendance avec le retour de Zinédine Zidane avec deux trophées remportés (Supercoupe d'Espagne + Liga). Alors que le Français a remporté son onzième titre avec la Casa Blanca, son capitaine Sergio Ramos lui a rendu hommage.

«Zidane est la clé. Nous croyons en lui et en son travail. Chaque fois qu'il vient, ce qu'il touche devient de l'or. Il est unique » a-t-il confié après la rencontre. L'Espagnol a ensuite fait une annonce pour son avenir : « Je voudrais terminer ma carrière ici. Je ne pense pas qu'il y aura de problème. Je serai là aussi longtemps que le président le voudra » a-t-il conclu. Vu son niveau cette saison, tout porte à croire que le natif de Camas pourra voir ce souhait s'exaucer dans les prochains mois.



THIAGO, UNE PREMIÈRE OFFRE DE LIVERPOOL

Comme évoqué ces dernières semaines, Liverpool veut recruter le milieu de terrain du Bayern Munich, Thiago Alcantara (29 ans, 36 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison). Le joueur se serait déjà entendu avec le club anglais sur un contrat de quatre ans, et les Reds doivent désormais convaincre les dirigeants bavarois. Selon Bild, Liverpool a formulé une première offre de 20 millions d'euros. Une proposition très éloignée des exigences du Bayern, qui demande entre 35 et 40 millions d'euros. Le champion d'Angleterre doit encore faire un gros effort pour bouclier ce dossier.

Kroos : «Nous avons mérité cette Liga»

Le milieu de terrain Toni Kroos est revenu auprès des médias du club sur le 34ème sacre en Liga du Real Madrid. Champions : « Nous sommes vraiment heureux. Gagner la Liga était l'objectif au début de la saison. Nous ne l'avions pas remportée depuis trois ans et c'était quelque chose qui nous dérangeait. J'ai senti que nous voulions tous gagner la Liga et c'est ce que nous avons vu dans tous nos matchs. Nous n'avons pas toujours bien joué, mais l'équipe a fait beaucoup d'efforts dans le sprint final. Nous avons mérité ce titre de Liga. » Mission Liga : « Avant le confinement, nous avons gagné le Clásico, puis nous avons perdu contre le Betis et nous étions à deux points de Barcelone. Mais nous nous sommes dit qu'il nous restait 11 matchs à disputer et que nous avions 11 finales devant nous. Nous avons gagné souvent sur le score de 1-0, mais notre principale force était de vouloir tout donner sur le terrain pour assurer ce titre. »



ARTETA OPTIMISTE POUR UNE PROLONGATION D'AUBAMEYANG

Mikel Arteta a fait part de son optimisme pour une prolongation de contrat de Pierre-Emerick Aubameyang à Arsenal. En fin de contrat en juin 2021 avec Arsenal, Pierre-Emerick Aubameyang, auteur de 23 buts en 40 matchs cette saison toutes compétitions confondues, est dans le flou concernant son avenir. Mais son entraîneur Mikel Arteta s'est voulu rassurant quant à la prolongation de contrat de l'attaquant gabonais avec les Gunners. "J'ai toujours été très optimiste à ce sujet. Je ne détiens pas la clé dans ce dossier, tout est possible dans le football, mais je vois sa réaction, comment il s'entraîne tous les jours. Je sais qu'il est heureux. Je lui ai beaucoup parlé. Nous savons à quel point il est important pour l'équipe", a déclaré le technicien en conférence de presse au sujet de son joueur.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Le Président Tebboune reçoit de nouveaux messages de vœux de chefs d'Etat frères et amis

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu de nouveaux messages de vœux de chefs d'Etat frères et amis à l'occasion du 58^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, indique jeudi un communiqué de la Présidence de la République. "A l'occasion du 58^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu de nouveaux messages de vœux de chefs d'Etat frères et amis", lit-on dans le communiqué, précisant que ces messages émanent de Miguel Diaz Canel Bermudez, président de la République de Cuba, Fayed El-Serraj, du président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale libyen, et de Khaled al-Mechri, président du Haut Conseil d'Etat libyen.

ALGÉRIE-FRANCE

Le Président Tebboune reçoit l'ambassadeur français en Algérie

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, jeudi, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française, M. Xavier Driencourt qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué de la présidence de la République. "Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu Son Excellence M. Xavier Driencourt, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française, qui lui a rendu une visite d'adieu au



terme de sa mission en Algérie", précise la même source.

L'Algérie et la France "doivent regarder dans la même direction" (Ambassadeur)

L'Algérie et la France doivent "regarder dans la même direction" et "avancer ensemble sur un nouveau chemin", a déclaré jeudi à Alger, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française en Algérie, Xavier Driencourt.

"Le président français, Emmanuel Macron a parlé dans sa déclaration, le 14 juillet, d'un nouveau chemin et je suis d'accord pour dire qu'il fallait un nouveau chemin entre nos deux pays", a précisé M. Driencourt, ajoutant que l'Algérie et la France "doivent faire ensemble ce chemin et regarder dans la

même direction". M. Driencourt s'exprimait à l'issue d'une visite d'adieu rendue au Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie. "La volonté des deux pays est d'avancer ensemble sur ce nouveau chemin", a encore ajouté M. Driencourt. Outre les relations bilatérales entre les deux pays, les questions mémorielles qui sont "importantes pour les deux pays" ainsi que "les avancées récentes" en la matière étaient également parmi les points évoqués avec le Président Tebboune, a souligné M. Driencourt.

RAPATRIEMENT DES ALGÉRIENS BLOQUÉS À L'ÉTRANGER Nouvelle opération "dès la semaine prochaine" (Premier ministre)

Une nouvelle opération de rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger suite à la propagation de la pandémie du coronavirus "sera engagée dès la semaine prochaine", ont annoncé jeudi les Services du Premier ministre, dans un communiqué, précisant que la priorité sera accordée aux "familles bloquées", aux "personnes ayant effectué les déplacements pour des soins" et à "nos étudiants à l'étranger". "Dans le cadre de la poursuite de l'opération de rapatriement des citoyens bloqués à l'étranger, le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad a instruit le ministre des Affaires étrangères, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministre des Transports, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial en vue de mobiliser la flotte aérienne et maritime dans les prochains jours ainsi que les éta-

blissements hôteliers devant servir dans ce cadre pour la période de quatorzaine sanitaire préventive applicable aux personnes rapatriées", a-t-on indiqué. Selon la même source, "cette opération qui sera engagée dès la semaine prochaine, privilégiera en premier lieu les familles bloquées ainsi que les personnes ayant effectué les déplacements pour des soins et nos étudiants à l'étranger".

Les Services du Premier ministre assurent, à ce propos, que "nos représentations diplomatiques et consulaires seront mobilisées tous les jours de la semaine pour l'encadrement de cette opération et pour assister et aider les citoyens concernés jusqu'à leur retour au pays".

"Il y a lieu de signaler que nos citoyens inscrits pour le rapatriement seront avisés et contactés par nos postes diplomatiques et consulaires par e-mail et par SMS", a-t-on souligné.

CORONAVIRUS / PRÉVENTION MESURES

Reconduction des mesures de confinement partiel dans 29 wilayas

Le confinement partiel à domicile, mesure prise par les pouvoirs publics pour empêcher la propagation du coronavirus (Covid-19), a été reconduit pour 10 jours dans 29 wilayas du pays, annonce jeudi un communiqué des services du Premier ministre. "Après consultation du comité scientifique et de l'autorité sanitaire et l'évaluation de la situation sanitaire à travers le territoire nationale faisant ressortir l'accroissement de la vitesse de propagation de l'épidémie du Coronavirus COVID-19, le Premier Ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad et après accord de Monsieur le Président de la République, a décidé la prorogation des mesures édictées par les dispositions du décret exécutif n° 20-182 du 17 Dhou El Kaâda 1441 corres-



pondant au 9 juillet 2020 portant consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (COVID-19)", précise le communiqué.

Il s'agit de la reconduction, pour une durée de 10 jours, de la mesure de confi-

nement partiel à domicile, de vingt (20) heures jusqu'au lendemain à cinq (5) heures du matin concernant les wilayas d'Adrar, Chlef, L'aghout, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Biskra, Bêchar, Blida, Bouira, Alger, Djelfa, Sétif, Sidi Bel Abbès, Annaba, Constantine,

Médéa, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, Bordj, Bou Arreridj, Boumerdes, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza et Relizane. La reconduction concerne également l'interdiction de la circulation routière, y compris des véhicules particuliers, de et vers les wilayas sus-citées, a ajouté le communiqué qui signale que le transport des personnels et celui des marchandises ne sont pas concernés par cette mesure.

Il a été aussi décidé la reconduction de la mesure de suspension de l'activité de transport public et privé durant les week-ends dans les 29 wilayas citées précédemment. Cette mesure de confinement partiel à domicile entrera en application à partir de samedi 18 juillet 2020.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Levée du confinement dans quatre communes et réaménagement d'horaires dans quatre autres à El Oued

Les horaires de confinement partiel ont été réaménagés dans quatre communes de la wilaya d'El Oued, alors que dans quatre autres, le confinement a été totalement levé, a indiqué vendredi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

"Vu le développement de la situation épidémiologique dans la wilaya d'El Oued, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire porte à la connaissance de tous les citoyens, après accord des autorités publiques compétentes, que les horaires de confinement partiel à domicile ont été réaménagés de 16h à 5h du matin pour une durée de dix (10) jours, à partir de samedi 18 juillet 2020, au niveau des communes d'El Oued, Djamaa, El Meghaier et Kouinine", selon la même source.

Ce confinement partiel impliquera un arrêt total de toutes les activi-

tés commerciales, économiques et sociales au niveau des communes concernées, y compris la suspension du transport des voyageurs et de la circulation des voitures, indique le communiqué.

"Le confinement partiel à domicile sera levé, à partir de samedi 18 juillet 2020 dans les communes de Taleb Larbi, Ben Guecha, Douar Elmaa et M'rara", lit-on dans le communiqué. Cette mesure intervient "en application des dispositions du décret exécutif n° 20-182 du 17 Dhou El Kaâda 1441, correspondant au 29 juillet 2020 portant consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), notamment l'article 02 qui accorde aux wilayas, si nécessaire, la prérogative d'installer, de modifier ou de moduler les horaires du confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination".

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un troisième terroriste abattu à Médéa

Un troisième terroriste a été abattu et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov récupéré, jeudi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), dans la localité de Chaoune, commune de Derrag (wilaya de Médéa), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et en continuité de l'opération menée, ce matin 16 juillet 2020, dans la localité de Chaoune, commune de Derrag, wilaya

de Médéa en 1^{ère} Région militaire, qui s'est soldée par l'élimination de deux (2) terroristes, un détachement de l'ANP a abattu cet après-midi, dans la même zone, un (1) troisième terroriste et saisi un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov", précise le communiqué. Ainsi, "le bilan de cette opération de qualité s'élève à la neutralisation de trois (3) terroristes et la saisie de trois (3) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov trois (3) grenades, trois (3) paires de

jumelles, trois (3) chargeurs et une quantité de munitions", note la même source. "Cette opération qui s'inscrit dans la dynamique des résultats positifs réalisés par les différentes unités de l'ANP, réitére leur résolution à persévérer dans la lutte contre le terrorisme, à traquer ces criminels et à les éliminer partout où ils se trouvent, et à travers l'ensemble du territoire national", souligne le communiqué.

APS